

JACQUES ROUGERIE

## L'A.I.T. ET LE MOUVEMENT OUVRIER A PARIS PENDANT LES EVENEMENTS DE 1870-1871

*Nous sommes pour la Révolution, c'est-à-dire un état de choses tel que, sans secousse, sans désordre, sans coup d'état, sans émeute, sans léser aucun intérêt légitime, les réformes politiques et sociales cessant par la liberté complète de pensée d'être un épouvantail pour les niais et les ignorants, puissent passer aisément du domaine de la théorie sur le terrain de la pratique...*

La Révolution politique et sociale, 2 avril 1871

*Le groupe des tailleurs recommence les travaux d'habillement de la Garde nationale. Il donne directement le travail aux citoyens, démontrant par ce fait l'inutilité du patronat. La Commune [...] étudie de près les monopoles, ces sangsues qui accumulent le capital en métallisant la sueur de notre classe...*

Ibid., 5 avril 1871

*Oui, nous étions bien les fils des hommes de 93, les héritiers directs des jacobins les plus résolus, des Montagnards les plus déterminés!...*

Paul Martine, Mémoires

Il est peu d'historiens aujourd'hui qui n'admettent le caractère socialiste de la Commune, ou qu'elle fut à tout le moins l'ébauche d'une révolution socialiste. Nul cependant encore qui ait cherché à traiter vraiment de ce chapitre décisif en la matière que fut l'histoire, pendant les événements de 1870-1871, de l'Association Internationale des Travailleurs à Paris, du rôle exact de l'organisation la plus éminemment ouvrière et socialiste en ces temps.<sup>1</sup> Sur ce rôle, sur cette histoire, que de questions pourtant, d'opinions divergentes, contradictoires!

<sup>1</sup> Je ne vois aucune étude systématique et substantielle sur le sujet, exception faite du premier travail défricheur accompli par A. Molok, «Rabočie Pariža v dni Kommuny», in: Voprosy Istorii, 1951, n° 3, pp. 3-31 (il en existe une traduction française, «Les ouvriers de Paris pendant la Commune», in: Les Cahiers du Communisme, 1951, n° 5 et n° 6). Certaines histoires récentes de la Commune consacrent plusieurs pages, voire un chapitre, au problème, ainsi celle de J. Bruhat, J. Dautry, E. Tersen, La Commune de 1871, Paris 1960, réédition 1970, pp. 151-159, mais il me semble qu'il reste encore beaucoup à dire. Trop souvent

Questions, de nos jours comme autrefois! la première, et non des moindres, pourrait être par exemple résumée en ces conclusions de quelques contemporains, sur lesquelles, selon les cas et leurs goûts, s'appuieront les historiens.

Jules Favre, chargé des Affaires étrangères en 1871:

«J'omettrais un des éléments essentiels de cette lugubre histoire, si je ne rappelais qu'à côté des jacobins parodistes [...] il faut placer les chefs d'une société maintenant tristement célèbre, qu'on appelle l'Internationale, et dont l'action a été plus puissante peut-être que celle de leurs complices, parce qu'elle s'est appuyée sur le nombre, la discipline et le cosmopolitisme...»

Face à lui Tolain, qui fut des premiers Internationaux français, de la section des «Gravilliers», dès 1865:

«Je suis absolument convaincu qu'à partir du 4 septembre et pendant toute la période du siège, il a été impossible à l'Association Internationale de prendre une part réelle, active [...] à tous les grands mouvements qui se sont produits...»

Et Fribourg, son collègue, de surenchérir:

«Qu'il me soit permis de faire observer qu'il y avait très peu de membres de l'Internationale parmi les fonctionnaires de la Commune, qu'ils étaient en minorité dans la Commune...»<sup>1</sup>

Grande coupable, ou bien force quasi exténuée? Partiaux dans leurs déclarations extrêmes, l'un et les autres le sont de toute évidence: Favre, qui cherche à affoler l'Europe pour des raisons diplomatiques; Tolain et Fribourg, «renégats» de l'Association, qui, la couvrant, tentent aussi bien de se couvrir eux-mêmes, dans un climat de représ-

d'autre part, lorsqu'on parle du rôle de l'Internationale dans la Commune, c'est d'abord et surtout à celui de Marx, d'Engels, du Conseil général de Londres qu'on s'intéresse. Ainsi le chapitre que consacre I. Bach à «La Première Internationale et la Commune de Paris» dans le recueil collectif *La Commune de Paris 1871*, sous la direction de E. Jeloubovskaïa, A. Manfred, A. Molok, Moscou 1971, pp. 370-390. Je m'en tiendrai ici à des perspectives et des horizons strictement parisiens.

<sup>1</sup> Le texte de Favre a été reproduit par G. Bourgin, «La lutte du Gouvernement français contre la Première Internationale», in: *International Review for Social History*, t. IV (1939), p. 53. Les citations de Tolain et Fribourg sont empruntées à leurs dépositions devant la commission d'enquête désignée pour étudier les événements de 1871 – dépositions qui ne sont pas d'intérêt négligeable mais doivent être utilisées avec prudence –, *Enquête parlementaire sur l'Insurrection du 18 mars 1871* (ci-après désignée par l'abréviation *Enquête parlementaire*), p. 422 et p. 428. L'édition utilisée ici est celle en un seul volume, Paris, Librairie législative, 1871.

sion où si être de l'Internationale est imputé immédiatement à crime, en avoir été peut être également un sérieux motif de suspicion. Mais le premier a-t-il nécessairement tort quand il évoque la discipline et le nombre? D'autres témoignages, inversement, pourraient bien, en apparence, donner raison aux seconds.<sup>1</sup> Est-ce Engels, dans une sorte d'entre-deux, qui nous procure la solution?

«La Commune qui, intellectuellement, était sans contredit fille de l'Internationale, quoique l'Internationale n'eût pas remué un doigt pour la faire, et dont l'Internationale fut également, de plein droit dans cette mesure, tenue pour responsable...»<sup>2</sup>

Élégante formule, de juste milieu! Mais cette «synthèse», me paraît-il, reste à expliciter. L'eût-on fait d'ailleurs, au lieu de l'invoquer fréquemment, de nouvelles questions n'afflueraient-elles pas, multiples et pressantes? Je proposais en exergue à ce travail trois autres textes. Ils figurent assez bien (sans l'épuiser), je crois, ce que pensaient, que sentaient les Internationaux parisiens de 1871. Mais alors qu'est-ce qu'un International? Un socialiste convaincu de «l'inutilité du patronat», révolutionnaire mais non-violent, souhaitant les inévitables transformations sociales, mais sans désordre ni émeute, comme le suggère l'organe quasi officiel de l'A.I.T. à Paris pendant la Commune, *La Révolution politique et sociale*? Ou bien ce Montagnard, ce Jacobin, «fils de 93» que nous dit Paul Martine, agrégé d'histoire, inscrit le 18 février 1871 à la section des Batignolles?<sup>3</sup>

Les problèmes, les incertitudes sont foule. Comment, et peut-on trancher? Il faut reconnaître que si jusqu'à présent l'histoire de l'Internationale parisienne en 1870 et 1871 n'a pas été faite, ou ne l'a été qu'insuffisamment, c'est au premier chef faute de sources. Non

<sup>1</sup> Notamment les plaintes nombreuses sur la faiblesse extrême de l'Association exprimées par les membres mêmes de son Conseil fédéral parisien, dont j'évoque quelques-unes un peu plus loin, pour les mois de janvier à mars 1871.

<sup>2</sup> Engels à Sorge, 12 septembre 1874, Correspondance F. Engels – K. Marx et divers, publiée par F. A. Sorge, Ed. Costes, Paris 1950, t. I, p. 204.

<sup>3</sup> Dossier Paul Martine aux Archives Historiques du Ministère de la Guerre (ci-après A.H.G.), IV<sup>e</sup> conseil de guerre, dossier n° 1656. Martine a laissé des Mémoires manuscrits sur la période 1870-1871, conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris, Nouvelles acquisitions françaises 12712-12717. Une partie, celle qui commence au 18 mars 1871, vient d'en être publiée: Paul Martine, Souvenirs d'un insurgé, préface et notes de J. Suffel, Paris 1971; ces souvenirs ne sont pas sans intérêt en ce qui concerne la vie locale dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement, mais malheureusement nous éclairent assez peu sur les activités de la section des Batignolles, à laquelle son dossier prouve en toute certitude qu'il appartenait. L'auteur oublie – volontairement? – de rappeler ce fait, devenu qu'il est, au moment où il écrit, vigoureusement nationaliste et antidreyfusard (et cela, c'est un peu une suite du patriotisme des Internationaux de 1871).

qu'on n'en possède quelques-unes. Elles sont seulement incomplètes, disparates. Plus riches pour la période qui précède immédiatement la Commune que pour les temps de la Commune elle-même. Plus précises, depuis que nous disposons des «minutes» des séances de celui-ci, en ce qui touche le Conseil général de Londres (mal informé d'ailleurs souvent de ce qui se passe à Paris) qu'en ce qui concerne le Conseil fédéral parisien et ses sections, objet principal ici de notre attention.<sup>1</sup> Un substantiel dossier «Internationale» a disparu des Archives historiques de la Guerre, au château de Vincennes, perte irréparable. A l'historien donc d'essayer de suppléer, bric à bric, à ces carences redoutables par de patientes recherches, dans la presse, dans d'autres archives,<sup>2</sup> dans les dossiers individuels d'Internationaux aux mêmes Archives de la Guerre ou aux Archives nationales;<sup>3</sup> puis de tenter de lier ce qu'il

<sup>1</sup> Quelques miettes pour la période du Sièges aux Archives de la Préfecture de Police de la Seine (abréviation A.P.Po.), principalement cote B/a 441. On possède les comptes rendus des séances du Conseil fédéral parisien, complets surtout pour la période janvier-mars 1871, publiés sous le titre *Les séances officielles de l'Internationale à Paris pendant le Sièges et pendant la Commune* (abréviation *Séances officielles*), et dont on ne peut plus songer à contester l'authenticité, plusieurs des procès-verbaux originaux multigraphiés ayant été retrouvés aux A.H.G. et aux A.P.Po. Ont été publiés également par les soins de l'Institut de Marxisme-Léninisme de Moscou les procès-verbaux des séances du Conseil général de Londres; j'utilise ici l'édition en anglais, *Documents of the First International*, [t. IV], *The General Council of the First International 1870-1871, Minutes, Moscou-Londres, s.d.*, (abréviation *Minutes 1871*). On peut en consulter le texte original à l'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis. A signaler encore les *Lettres de Communards et de militants de la 1<sup>ère</sup> Internationale à Marx, Engels et autres dans les journées de la Commune de Paris en 1871*. Présenté et rédigé par J. Rocher, Paris 1934. Je n'ai pu prendre connaissance de *Pervyj Internacjonal v dni Parižskoj Kommuny. Dokumenty i materialy*, Moscou 1941 (en russe seulement).

<sup>2</sup> Les archives privées de L. Centner contiennent nombre d'importants documents concernant les activités de B. Malon; je le remercie d'avoir eu l'obligeance de les mettre à ma disposition. Elles viennent utilement compléter d'autres documents sur Malon conservés dans le fonds Descaves de l'I.I.S.G., qui nous renseigne également sur le rôle en 1871 d'un certain nombre d'Internationaux.

<sup>3</sup> A.H.G., dossiers des Communards passés en Conseil de guerre. J. Maitron a principalement utilisé pour la confection de son Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français (D.B.M.O.F.) les dossiers de recours en grâce de la série BB<sup>24</sup> des Archives nationales. Il m'a aimablement communiqué la liste des militants parisiens de l'A.I.T. qu'il avait répertoriés, et je l'en remercie à son tour, liste que, me référant aux dossiers des A.H.G., j'ai un peu allongée, on verra pour quelles raisons, y incluant des militants ouvriers de Chambres syndicales notamment. Au prix d'un patient travail, on peut également retrouver un certain nombre d'indications (profession, âge...) touchant des Internationaux qu'on ne connaissait que de nom en dépouillant les listes électorales des quartiers de Paris pour 1871, dont on n'a pas encore eu le souci ou le temps de les rayer, s'ils sont condamnés; elles sont conservées aux Archives du Département de la Seine.

conquiert ainsi péniblement à ce que l'on sait déjà, et la chose n'est pas toujours facile. Il lui arrivera de s'aventurer; je ne dois pas cacher que dans les lignes qu'on va lire, il y a bonne part d'hypothèses, qui ne manqueront pas de prêter à discussion. Il faut bien cependant qu'en dépit des écueils, notre connaissance des événements de 1871 progresse.

*A la fin de l'Empire, force ou faiblesse de l'A.I.T.?*

On ne saurait raisonnablement aborder ce sujet – axé sur le Siège et la Commune – sans remonter préalablement un peu en arrière, jusqu'à un passé, qu'on se rassure, point trop éloigné, jusqu'aux derniers mois de l'Empire, pour tenter d'abord de mesurer – autant qu'il est loisible de le faire – quelle était alors la force réelle, ou virtuelle, de l'A.I.T. parisienne, quelles étaient aussi bien ses faiblesses, avant que ne commence le drame.

«Nos sections françaises sont détruites, les hommes les plus éprouvés sont en fuite ou en prison», écrit le 2 août 1870 Marx à J. Ph. Becker. Volontiers citée, l'appréciation pourrait suggérer l'image d'un édifice vraiment très fragile. Certes, nous sommes au lendemain du «troisième procès» (22 juin-5 juillet) de l'Association, déclarée illicite, et les poursuites, commencées début juin, continuent. Certes, beaucoup de dirigeants, les meilleurs, sont en prison en effet, comme B. Malon, ou en fuite, comme Varlin, réfugié à Bruxelles. Mais les troupes, les petits cadres? Plutôt qu'en août, à Londres, situons-nous à Paris, un peu plus tôt: nous aurons une vue peut-être mieux mesurée des choses.

La guerre éclate le 19 juillet. Sept jours avant, le 12, et il y fallait un certain courage, près de 400 Internationaux ou sympathisants protestent contre ce conflit qui vient et n'est pas le leur, dans une Adresse aux Travailleurs de tous les pays, et particulièrement à leurs «frères» d'Allemagne et d'Espagne. Dans les jours qui suivent, 11 sections de Paris et de banlieue apportent, avec quelques 250 signatures encore, leur adhésion à cette protestation.<sup>1</sup> Reculons d'un peu plus encore. De

<sup>1</sup> Le Manifeste contre la guerre paraît dans le journal *Le Réveil*, 12 juillet 1870; il n'est alors signé que de 200 militants environ, d'hommes et femmes qui se disent expressément membres de l'Internationale; J. Maitron, *D.B.M.O.F.*, t. IV, pp. 43-45, n'a retenu que ceux-ci, pour les listes qu'il dresse des Internationaux parisiens. Je ne crois pas qu'il ait eu raison d'écarter une seconde liste de signatures qui paraît le lendemain; un sondage approfondi dans cette nouvelle liste montre qu'elle compte un grand nombre de militants dont on sait par ailleurs en toute certitude qu'ils appartiennent à l'A.I.T. D'où le total de 400 que je choisis. O. Testut, avocat policier lyonnais qui s'est fait une spécialité dans la dénonciation des méfaits de l'Association fait en tout cas l'amalgame dans son livre *Association Internationale des Travailleurs*, Lyon 1870, pp. 315-319 (et de même dans les listes qu'il a lui-même dressées, *A.P.Po.*, B/a 441). Le fait même d'adhérer à une protestation aussi dangereuse n'est-il pas le signe d'un engage-

janvier 1870 – date approximative de la véritable reconstitution de la société à Paris – à juillet, je note la formation de 28 sections et de 3 «Marmites» coopératives,<sup>1</sup> venant flanquer les deux piliers restés debout après la précédente vague de persécution en 1868, le Cercle d'Etudes sociales et le premier groupe de la Marmite, animés tous deux par Varlin, l'infatigable, pépinières des nouveaux militants qui, dès qu'il a été possible, ont relancé l'organisation. Bref, 33 groupes internationaux, qui tous adhèrent à la Fédération des sections parisiennes formée le 18 avril. 19 s'étaient constitués avant que le Gouvernement ne décide d'intenter ses nouvelles poursuites (n'est-ce pas une preuve qu'il commence à juger l'ennemi redoutable?); 5 sections, alors décapitées, ont succombé, à tout le moins ont dû se mettre en sommeil du fait du troisième procès,<sup>2</sup> mais en dépit de celui-ci et de la mise hors-la-loi de l'Internationale, 14 groupes se forment encore, ou tentent de se former en juin et juillet. 27 sont bien vivants au moment de l'Adresse contre la guerre. Ce ne sont pas les persécutions impériales qui ont désarticulé l'A.I.T.: on dirait presque au contraire qu'elle y trouve un regain de force! peut-être plutôt la guerre, encore que, on va le voir, dans certaines limites seulement.

Mais voici qu'affluent les questions redoutables! Celle-ci d'abord: si le nombre des sections peut être considéré comme un indicateur grossier des forces de l'organisation, en apparence croissantes, combien en réalité d'Internationaux à Paris? Elle risque de rester sans réponse convaincante. Si l'on se fiait au nombre des signatures apportées par les 11 sections qui ont adhéré à l'Adresse contre la guerre, on pourrait grossièrement situer l'effectif moyen d'un groupe autour d'une trentaine, d'une quarantaine de membres. Mais tous à coup sûr n'ont pas osé, ou pu signer. Parmi les sections les plus anciennement formées, il en est assurément qui dépassent amplement ces maigres effectifs. Il doit y avoir inversement des sections jeunes, ou qui ont du mal à s'implanter

ment convaincu? Les protestations supplémentaires des diverses sections ont paru, les jours suivants, dans les journaux *Le Réveil*, *La Cloche*, *La Marseillaise*...

<sup>1</sup> Recensement fait à partir des annonces parues dans divers journaux, et principalement *La Marseillaise*.

<sup>2</sup> Sections de Belleville, du Panthéon, de la Rive gauche, de la Sociale des Ecoles, de Vaugirard, cependant que paraissent rester solides au combat par exemple les sections des Batignolles (XVII<sup>e</sup>), de l'Est (alors X<sup>e</sup>), de Montmartre (XVIII<sup>e</sup>), de Montrouge (XIV<sup>e</sup>), du Faubourg Saint-Antoine (XI<sup>e</sup>), de l'Hôpital-Saint-Louis (X<sup>e</sup> arrondissement), notamment lorsqu'il s'agit de protester contre la guerre. Ceci pourrait être déjà une première approche pour une étude que nous tenterons à diverses reprises plus loin: la force de l'enracinement des groupes internationaux dans un certain nombre de quartiers. La Section allemande est entrée en décomposition du fait de la guerre; voir à ce sujet l'article de G. Langkau ci-dessous.

(c'est le cas, par exemple, sur la rive gauche), ne rassemblant, autour d'un secrétaire-correspondant, qu'une petite poignée de fidèles.<sup>1</sup> Au moment du troisième procès, il semble plausible d'avancer, sur le témoignage de Franquin, trésorier de l'organisation, le chiffre de quelques 1.250 cotisants, qui ne s'éloignerait pas beaucoup de l'hypothèse précédente.<sup>2</sup> Mais tout adhérent ne cotise pas régulièrement.<sup>3</sup> Et puis chaque groupe rayonne, s'enveloppe d'un halo d'amis, de sympathisants, de proches. Gardons-nous de négliger l'importance des «Marmites», ces restaurants coopératifs inventés par Varlin, sections elles aussi de l'A.I.T., centres actifs d'information, de discussion, de propagande. Je n'en dénombreais que quatre fonctionnant sûrement. Le typographe G. Bertin, qui fut secrétaire du mouvement, avant d'être celui, fort efficace, de la Commission de la Commune pour le Travail et l'Echange, en mentionne à ce moment onze, avec 8.000 adhérents. C'est, il est vrai, dans un livre bien postérieur.<sup>4</sup> Rejettera-t-on pour autant son témoignage – probablement un peu exagéré? il confirme, il renforce cette hypothèse évidente d'une audience toujours plus rayonnante de l'organisation. Et prétendrions-nous mieux connaître l'A.I.T. qu'un International lui-même, qui fut des meilleurs?

Saurait-on d'autre part se limiter aux seules sections et à leurs membres exprès? Aux côtés de la Fédération des sections constituée en avril, il existe, depuis décembre 1869, une Chambre fédérale des Sociétés ouvrières, patiemment construite, par Varlin encore. Il ne peut, je crois, y avoir de doute: celle-ci est une émanation, mieux, une filiale de l'A.I.T. parisienne, et je ne vois guère de raison solide de refuser aux membres des sociétés, des syndicats qu'elle réunit, la qualité, le titre d'Internationaux à part quasi entière. Il s'agit là certes d'adhésions collectives, et d'une fidélité qui peut n'être pas à toute épreuve. Mais le bureau de la Chambre fédérale tout entier, les bureaux des syndicats membres toujours en majorité, souvent exclusivement, se trouvent composés d'Internationaux du meilleur teint, expressément inscrits à l'Association. Chambre fédérale et A.I.T. publient des textes communs, ou parallèles. Lors du troisième procès d'ailleurs, la justice ne fera pas, et pour cause, de distinction entre les deux organisations.

<sup>1</sup> Rive gauche, mais aussi dans l'Est populaire de Paris: il semble que ce soit le cas des sections de la Villette et du Combat (XIX<sup>e</sup>), ou de Belleville (XX<sup>e</sup>).

<sup>2</sup> A.H.G., dossier Franquin, III<sup>e</sup> conseil, n<sup>o</sup> 400.

<sup>3</sup> On possède par exemple le carnet d'adhérent d'Ernest Mélin (A.H.G., V<sup>e</sup> conseil, n<sup>o</sup> 548); il a payé en tout et pour tout sa cotisation pour le mois d'avril 1870 ... au mois d'août. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

<sup>4</sup> La Marmite, Restaurant coopératif de l'Union sociale [...] Rapport de la commission d'initiative, Paris, Imprimerie Jean Allemane, 1894. Cette pièce rarissime est conservée au Musée social, à Paris, cote 5103.

Voilà qui élargit singulièrement l'audience de l'A.I.T., l'appréciation que nous pouvons donner de ses forces. Il existe à Paris, toujours en cette première moitié de 1870, une centaine de sociétés ouvrières de caractère nettement syndical. 60 au minimum sur ce total se sont affiliées à la Chambre fédérale et, surcroît de preuve s'il en est besoin, 20 ont adhéré formellement à l'Internationale.<sup>1</sup> On peut avancer que l'audience, l'influence de celle-ci s'étendent à peu près sûrement à plusieurs dizaines de milliers de membres: 20.000, 30.000 peut-être. Impossible de hasarder rien de plus précis, mais je souligne de ce moment cet aspect syndical que vient de prendre l'Association: c'est un trait dont on verra l'importance dans son histoire à venir.

Voici quelques éléments – imparfaits, imprécis – de réponse à cette question première de la force numérique de l'A.I.T. On voit qu'elle se double aussitôt de cette autre, que j'évoquais en commençant: qu'est-ce qu'un International? Formellement, l'adhérent d'une section, naturellement, mais aussi, sans nul doute, une large part des ouvriers «syndiqués» de Paris. Nous n'en avons pas pour autant terminé sur ce point qui devient singulièrement complexe sur la fin de l'Empire, qu'il faut, pour l'avenir encore, poser, entamant ici le chapitre des faiblesses de l'organisation. Car il faut bien le dire, il y a International et International, même chez les adhérents les plus convaincus. Il y a

<sup>1</sup> C'est une question qui a été posée déjà lors du Colloque de 1964 pour le centenaire de l'Internationale, que de savoir le nombre des adhérents du mouvement, notamment à Paris, et à qui l'on devait accorder ce titre. J'ai déjà alors affirmé qu'aucune raison ne me semblait convaincante pour rejeter hors du sérail les membres de syndicats affiliés à la chambre fédérale (J. Rougerie, «Les sections françaises de l'A.I.T.», in: *La Première Internationale, l'institution, l'implantation, le rayonnement*, C.N.R.S., Paris 1968, pp. 93-127). J'ai donné (p. 124) une énumération, complétée depuis, de ces syndicats; il serait fastidieux de la continuer ici. Je cite cependant les 20 corporations qui ont formellement donné leur adhésion à l'A.I.T.: Raffineurs, Imprimeurs sur étoffes, Cordonniers, Chapeliers, Chaudronniers, Ferblantiers, Fondateurs en fer, Mécaniciens, Taillandiers, Tourneurs sur métaux, Menuisiers, Peintres en bâtiment, Marbriers, Bijoutiers, Céramistes, Balanciers, ouvriers des Instruments d'Optique et Précision, Dessinateurs, Lithographes, Relieurs. Ceci pour contribuer encore à donner une idée des milieux professionnels où l'Internationale obtient une audience privilégiée.

A l'appui de cette identification que je crois devoir faire entre Internationaux expressément désignés et syndiqués, ce texte emprunté à l'International Thomachot, «Les Chambres syndicales ouvrières», in: *La Commune, Revue socialiste* (Genève), juillet 1874: «Une grande partie des chambres syndicales adhéra à l'A.I.T.; l'autre n'y adhéra pas pour deux raisons: la première parce que les Chambres syndicales suivant le même but que l'Association, il était plus prudent de ne pas en être corporativement, le gouvernement cherchant à supprimer l'Internationale; la seconde parce que la plupart des membres qui en faisaient partie appartenaient à des sections de leurs quartiers.»



les membres anciens, les «Gravilliers», qui appartinrent à la toute première section de 1865, avec Tolain et Fribourg, et les jeunes qui ne sont entrés en Internationale qu'en 1869 ou 1870. Les nouveaux venus ne sont pas toujours d'accord avec les antiques, et depuis une date récente – les Congrès internationaux de Bruxelles en 1868 et de Bâle en 1869 – s'opposent de plus en plus vivement «mutuellistes», qui refusent, et «collectivistes» qui acceptent les décisions touchant à la collectivisation du sol et des mines prises au cours de ces deux congrès. La querelle est bien connue! elle n'aura au fond que peu d'incidence au moment de l'insurrection.<sup>1</sup> Ce que l'on sait moins, c'est un autre fait qui risque de bousculer tant soit peu certaines idées ou étiquettes reçues, et qui sera, lui, générateur de sensibles difficultés pendant les jours du Siège et de la Commune. Après une longue période de méfiance, les blanquistes, dans les derniers mois de l'Empire, entrent en force dans l'Association. Fribourg l'avait déjà souligné fortement : on le croyait partial.<sup>2</sup> Voici ce qu'écrivit un des leurs, E. V. Lejudec, à son camarade V. Jaclard en juillet 1870 :

«J'ai, avec mes amis, formé deux sections internationales, celle sous mon influence personnelle s'appelle Richard-Lenoir, l'autre Picpus. Je ne suis rien que le meneur de ces deux sections. Duval [...] continue à former des sections [...] Fortin va très bien, il influe sur la section des Martyrs...»<sup>3</sup>

Ce sont des blanquistes encore qui tiennent ou conduisent quelques-unes des principales sections de la rive gauche : Panthéon, Sociale des Ecoles, Maison-Blanche... On aura l'occasion d'en reparler.

A.I.T. multicolore. A.I.T. qui est aussi, on l'oublie parfois trop, d'une extrême jeunesse, ce qui est une autre de ses faiblesses. Bien sûr la première «branche» parisienne remonte à 1865. Mais l'Internationale

<sup>1</sup> Tolain a «trahi», chacun le sait, mais nombre de ses anciens compagnons des débuts, des «Gravilliers» de la plus vieille souche, ont été des militants les plus efficaces de la Commune, le menuisier Pierre Charbonneau, commandant d'armement et d'habillement de la XIV<sup>e</sup> légion de la Garde nationale, le menuisier encore Ferdinand Félix, syndiqué, garde national au 136<sup>e</sup> bataillon, l'un des animateurs de la section de Montrouge, le tailleur de pierres Henri Myard, secrétaire de la même section, garde au 103<sup>e</sup>, délégué à l'assistance pour le XIV<sup>e</sup> arrondissement... Ce ne sont que quelques exemples entre beaucoup. Pindy, le mutuelliste, membre de la Commune, a été en dépit de certaines calomnies, l'un des combattants les plus acharnés de l'insurrection.

<sup>2</sup> E. E. Fribourg, *L'Association Internationale des Travailleurs*, Paris 1871. Voir aussi sa déposition dans *Enquête parlementaire*.

<sup>3</sup> A.H.G., dossier Jaclard, V<sup>e</sup> conseil, n<sup>o</sup> 700. Le fondateur E. Duval, blanquiste, est aussi l'un des meilleurs Internationaux de vieille souche. Il a fait adhérer son syndicat en bloc à l'A.I.T. dès 1868, et à nouveau en 1870.

*sectionnaire et syndicale* que je viens de décrire, qui n'a plus rien de commun avec cette «société d'études» économiques et sociales qu'avaient voulu construire au départ Tolain et surtout Fribourg, cette Internationale «de nouvelle couvée» n'a en somme même pas un an. De là, en même temps que de ses divisions, sa faiblesse la plus radicale: le caractère flou, incomplet du moins, parfois mal cohérent de son programme. La jeune Internationale est bonne républicaine et révolutionnaire, son but avoué est le renversement de l'Empire: mais ses forces propres, seules, y suffiraient-elles? Elle réclame des réformes urgentes: toutes les libertés, l'instruction laïque, gratuite, obligatoire, la suppression des armées permanentes, un impôt progressif, «l'expropriation de toutes les compagnies financières et l'appropriation par la Nation, pour les transformer en services publics, des canaux, chemins de fer, roulages, assurances, mines». Une République «démocratique et sociale», mieux, socialiste, car:

«Le travail est la loi suprême de l'humanité; la source de la richesse publique; la cause la plus efficiente du bien-être individuel. Le travailleur a droit à l'estime de ses concitoyens; il impose son honorabilité à ceux-mêmes qui l'exploitent; il est appelé à régénérer le vieux monde...»

Varlin le «collectiviste» songe à ce que je ne vois comment appeler autrement qu'une «syndicalisation des moyens de production», par la multiplication à l'échelle nationale d'associations ouvrières de production, émanation directe elles-mêmes des syndicats:

«Les sociétés corporatives (résistance, solidarité, syndicat) méritent surtout nos encouragements et nos sympathies, car ce sont elles qui forment les éléments naturels de l'édification sociale de l'avenir: ce sont elles qui pourront facilement se transformer en associations de producteurs; ce sont elles qui pourront mettre en œuvre l'outillage social et l'organisation de la production...»

Ce en quoi il s'accorde parfaitement avec le «mutuelliste» Pindy, rapporteur au Congrès de Bâle de la question des sociétés de résistance: celles-ci pourraient également constituer la base de l'édifice politique à venir:

«Le groupement des différentes corporations par ville forme la Commune de l'avenir [...] Le gouvernement est remplacé par les conseils des corps de métiers réunis, et par un comité de leurs délégués respectifs, réglant les rapports du travail qui remplaceront la politique.»

Voilà le mot «Commune» prononcé; il l'avait été aussi dans un manifeste

publié par une vingtaine d'Internationaux à l'occasion des élections de mai 1869:

«Les communes, les départements et les colonies affranchis de toute tutelle pour ce qui concerne leurs intérêts locaux et administrés par des mandataires librement élus...»<sup>1</sup>

Mais ces idées neuves qui apparaissent sont encore dans l'ensemble bien mal liées entre elles, jamais suffisamment élaborées. Probablement le cinquième Congrès de l'A.I.T., qui devait se tenir en septembre 1870 à Mayence mais ne put naturellement avoir lieu, prévoyait-il d'y mettre un peu d'ordre: on devait y traiter ...

- «2) Des rapports entre l'action politique et le mouvement social de la classe ouvrière [...]
- 3) De la conversion des banques de circulation en banques nationales.
- 4) Conditions de la production coopérative sur une échelle nationale...»

Et quelle audience ont-elles, dans les masses populaires, voire chez les militants eux-mêmes? C'est un tracas lancinant pour les Internationaux dès l'Empire (il le sera plus encore en 1871) que de n'avoir pas de journal, de moyen de propagande qui soit proprement leur. Le radical Rochefort leur prête, non sans incidents, quelques colonnes ou quelques pages de sa *Marseillaise*. Mais c'est sans doute le problème du lien entre social et politique qui apparaît le plus crucial. Renverser l'Empire? Comment y parvenir sans passer alliance avec les autres mouvements d'opposition, républicains, mais dont les nuances vont du plus rouge au plus rose et dont le socialisme n'est généralement pas la première préoccupation? Et qu'on songe à cet «entrisme» ou cette intrusion des blanquistes dans l'Association que nous venons de décrire! Comment ces Internationaux d'un nouveau genre (on ne peut leur dénier le titre), pour qui le politique prime aussi le social, vont-ils s'entendre sur ce point avec, comment les appeler?, les Internationaux d'ancienne, de vraie souche?

<sup>1</sup> Toutes ces citations sont empruntées pêle-mêle à divers manifestes et proclamations de l'Internationale qu'on trouvera par exemple dans O. Testut, Association Internationale des Travailleurs, passim. Le texte d'E. Varlin est emprunté à un article de La Marseillaise, 11 mars 1870. Plus généralement, en ce qui concerne le programme et les buts de l'Association en 1869-1870, voir mon rapport dans La Première Internationale, op. cit., notamment pp. 114-115. Les extraits qui suivent du programme du 5<sup>ème</sup> Congrès sont publiés par Le Rappel, 5 septembre 1870; on semble avoir considéré à cette date que, malgré la guerre, ou plutôt la guerre prenant fin avec la chute de l'Empire, le Congrès allait se tenir, et à Paris!

Je ne m'attarderai pas sur un dernier fait : la guerre, venant après les persécutions, la mobilisation dans l'armée, la garde mobile, bientôt la garde nationale. Elle a pu contribuer à désorganiser le mouvement, les sociétés ouvrières d'ailleurs probablement plus que les sections. Car celles-ci, en dépit de l'impression de Marx, ne paraissent pas réellement «détruites». Dès septembre, on voit déjà réapparaître nombre d'entre elles, tant bien que mal, mais non sans audience.

### *Le temps des Comités de vigilance*

C'est la foule parisienne qui a fait le 4 septembre; une foule bientôt canalisée, poussée par les meilleurs des militants blanquistes. Mais dans cette foule, combien d'Internationaux?<sup>1</sup> Toujours est-il – et c'est dire qu'elle est loin d'être morte – que, l'insurrection plus ou moins bien terminée, l'A.I.T. parisienne est la *première* formation politique à réagir en tant que telle. Dès le soir, la «Fédération ouvrière parisienne» tient séance, place de la Corderie, au siège de l'ancien Conseil fédéral.

«Une commission de sept membres a été nommée, et se rend immédiatement auprès du Gouvernement de la Défense nationale pour réclamer

- 1) l'élection du conseil municipal du département de la Seine [...]
- 2) la suppression de la Préfecture de police, de la garde municipale et des sergents de ville.
- 3) l'annulation de toutes les condamnations ayant une cause politique [...]
- 4) l'armement en masse de tous les Français en état de porter les armes.

Une seconde commission de douze membres a été nommée pour rédiger [une] adresse au peuple allemand [...]

Une troisième commission a été chargée d'organiser une souscription ayant pour but d'envoyer des délégués en province.

Une quatrième commission a été élue pour réclamer l'abolition de toutes les lois qui entravent la liberté de la presse [...]

Enfin il a été décidé que toutes les associations ouvrières seraient en permanence à dater de demain, et qu'elles enverraient un délégué à la Fédération...»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Il est impossible de s'en tenir, pour les raisons dites plus haut, à la déclaration pour le moins étrange de Fribourg, Enquête parlementaire, p.428 : «Le 4 septembre, j'étais à la place de la Concorde; je connais tout le personnel, j'ai rencontré cinq personnes appartenant à l'Internationale...»

<sup>2</sup> Le Rappel, 6 septembre.

Les quatre premières décisions, soumises dans la nuit à Gambetta, ministre provisoire de l'Intérieur, firent l'objet d'une réponse plutôt dilatoire.<sup>1</sup> Je dirai plus tard le bruit que fit, non pas à Paris mais à Londres, l'Adresse des Internationaux parisiens au peuple allemand. Permanence de toutes les associations ouvrières! le lendemain 5 se tenait en tout cas une nouvelle assemblée dans le III<sup>e</sup> arrondissement, «composée en partie des délégués des sociétés ouvrières et des sections de l'Internationale», qui prit à l'unanimité la résolution suivante:

«Il faut organiser sur le champ des comités républicains dans chaque arrondissement. Chaque comité délèguera quatre de ses membres pour former un Comité central. Ces comités se mettront à la disposition du gouvernement provisoire pour exécuter les mesures d'ordre, et leur concours le plus dévoué pour la défense de la capitale. De l'ordre et de l'union, afin d'être forts!...»<sup>2</sup>

C'est bien l'Internationale, ce sont les Internationaux qui vont provoquer, dans leur grande majorité, la formation de ces comités républicains d'arrondissement qu'à la mode américaine, on nomme bientôt comités de vigilance. Du 6 au 8 septembre, se forment d'abord les comités du VI<sup>e</sup>, à l'initiative de Varlin et des membres du 1<sup>er</sup> groupe de la Marmite, du XV<sup>e</sup>, sous la présidence de Chalain et Combault, du XVII<sup>e</sup>, sous celle de Malon et au siège même du 4<sup>e</sup> groupe de la Marmite, rue Berzélius, du V<sup>e</sup> à l'initiative de Longuet, du II<sup>e</sup> à celle de Johannard, du III<sup>e</sup>, à celle de Pindy; du IV<sup>e</sup> enfin, où, si l'impulsion n'est pas toute venue de l'A.I.T., on retrouve Franquin, A. Clémence, A. Harlé et nombre d'anciens «Gravilliers». Les 8 et 9, c'est le tour des comités du X<sup>e</sup>, décalque presque exact de l'ancienne section de l'Est, du XIV<sup>e</sup>, décalque aussi de celle de Montrouge, du XVIII<sup>e</sup>, issu de celle de Montmartre, avec en sus quelques influences blanquistes. Dans le comité du I<sup>er</sup>, formé sensiblement plus tard (le 16 septembre), majorité encore de membres blanquistes ou «blanquistes» de la section du Panthéon.<sup>3</sup> Et quant au très bourgeois XVI<sup>e</sup>, la déposition d'un témoin devant la Commission d'enquête sur les événements du 18 mars corrobore amplement tout ce qui précède:

<sup>1</sup> G. Lefrançais, *Etude sur le mouvement communaliste*, Neuchâtel 1871, p. 64. Plus généralement, sur le 4 septembre et les jours qui suivirent, et particulièrement le rôle qu'y tint l'Internationale parisienne, voir J. Dautry et L. Scheler, *Le Comité central républicain des vingt arrondissements de Paris* (ci-après *Le Comité central*), Paris 1960, introduction, ainsi que J. Rougerie, «Quelques documents nouveaux pour l'histoire du Comité central des vingt arrondissements», in: *Le Mouvement Social*, n° 37 (1961), pp. 3 et suivantes.

<sup>2</sup> *Le Rappel*, 8 septembre.

<sup>3</sup> Ces renseignements sont puisés dans les principaux journaux républicains du moment, *Le Rappel*, *Le Réveil*, *Le Combat*.

«Le Comité [...] se composait de quelques ouvriers en apparence inoffensifs, délégués presque tous par l'Internationale et purement tolérés par la municipalité dans l'antichambre de la mairie...»

Il est vrai qu'il continue :

«Ils n'ont jamais été, que je sache, employés qu'à des distributions et corvées de bienfaisance...»<sup>1</sup>

Ajoutons encore deux cas extrêmes, qui valent qu'on les détache. Dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, la section, d'allures plutôt blanquistes, de la Maison-Blanche a purement et simplement mis la main sur la municipalité : c'est Passedouet, son secrétaire-correspondant, qui est maire provisoire, flanqué d'une commission municipale (qui est en même temps le comité de vigilance) animée par le fondateur E. Duval avec treize de ses compagnons. On remarquera que déjà les blanquistes les plus audacieux mènent une route un peu à part. Mais aussi bien, quoique sous d'autres couleurs, il en va de même dans le XI<sup>e</sup>. Ici non plus, ce n'est pas tant le comité de vigilance qui compte. Sous la direction du maire républicain Mottu, la municipalité provisoire toute entière est composée soit d'Internationaux proprement dits, Tolain, J. Bony – tous deux membres du Cercle mutuelliste –, Avrial, Guillaume, les bijoutiers Dutoit et Jaud, soit de membres de sociétés ouvrières très proches de l'A.I.T. (peut-être même inscrits, mais nous n'en avons pas la preuve), Rebierre, Malarmet, Kneip, Lépine...<sup>2</sup> Bref l'A.I.T. dispose, en maîtresse au moins momentanée, de l'administration de deux arrondissements de la capitale, tout en contrôlant, de plus ou moins près, celle de la majorité des autres.

Quel est le sens de ce mouvement, et plus généralement quelle est la politique de l'Internationale parisienne, en ces lendemains immédiats du 4 septembre ? Pour cette politique, Marx et les « marxistes » de 1870 n'ont guère été tendres, pas plus que ne le sont en vérité les historiens marxistes d'aujourd'hui. Revenons à cette Adresse au peuple allemand, rédigée, on l'a vu, dans la nuit du 4 au 5. Le texte en est trop connu, je n'en retiens que les phrases essentielles :

«Tu ne fais la guerre qu'à l'empereur, et point à la nation française. [...] La France républicaine t'invite, au nom de la justice, à retirer tes armées. [...] Par la voix de 38 millions d'êtres, animés du même sentiment patriotique et révolutionnaire, nous te répé-

<sup>1</sup> Déposition du Colonel Lavigne, Enquête parlementaire, p. 380.

<sup>2</sup> Voir les différentes proclamations de la Commission municipale du XI<sup>e</sup> dans *Les Murailles politiques françaises depuis le 4 septembre 1870*, Paris 1874, t. I, passim, et notamment p. 35.

tons ce que nous déclarions à l'Europe coalisée en 1793: «Le Peuple français ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire [...] Il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations; il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans le sien.» Repasse le Rhin!...»

Pure sottise «chauvine», pour Marx, qu'irrite particulièrement le rappel intempestif des «grands souvenirs» de 92 et 93, dont sont trop coutumiers décidément les Français qui se prennent pour le «peuple élu» de la Révolution: on est en 1870! Il écrit le 14 septembre à l'International belge César De Paepe:

«Leur manifeste était une absurdité. [...] Tout le ton [en] est absurde et pas du tout dans l'esprit de l'Internationale.»

Et il lui communique des extraits d'une lettre reçue de Serrailier, que le Conseil général vient d'envoyer en émissaire à Paris:

«C'est incroyable de penser que des gens peuvent pendant six ans être internationaux, abolir les frontières, ne plus connaître d'étrangers, et en arriver au point où ils en sont pour conserver une popularité factice, et dont tôt ou tard ils seront les victimes. Quand je m'indigne de leur conduite ils répondent que s'ils parlaient autrement ils seraient *boulés!* [...] par leurs discours ultra-chauvins, quelle situation font-ils à l'*Internationale!* Combien faudrait-il de générations pour effacer l'antagonisme profond de nationalité qu'ils cherchent à faire renaître par tous les efforts que leur pauvre imagination leur suggère! [...] comme moi, ils savent qu'ils trompent le peuple, en le flattant, ils sentent qu'ils creusent un abîme sous eux, je dis plus, ils ont peur de s'avouer franchement International [...] il s'ensuit qu'ils ne peuvent rien trouver que de parodier la révolution de 93!»<sup>1</sup>

Exécution capitale! On sait que Marx eût préféré voir alors les ouvriers français «travailler à leur propre organisation de classe», dans le cadre plus commode de la jeune République. En ce qui touche la constitution des Comités de vigilance et du Comité central des Vingt Arrondissements qui les couronne, les historiens J. Dautry et L. Scheler, sur un autre registre, ne sont pas loin aujourd'hui d'être aussi sévères. Les Internationaux parisiens auraient manqué à leurs yeux une remarquable occasion le 4 septembre, peut-être même contribué à freiner le développement spontané du mouvement révolutionnaire.<sup>2</sup> Il

<sup>1</sup> «Trois lettres inédites de K. Marx», présentées par M. Rubel, in: *L'Actualité de l'Histoire*, 1958, n° 25, p. 26.

<sup>2</sup> J. Dautry et L. Scheler, *Le Comité central*, introduction.

aurait été alors possible de faire élire directement par les arrondissements une municipalité socialiste révolutionnaire de la capitale, qui eût pu décisivement concurrencer le pâle Gouvernement provisoire, voire se substituer simplement à lui. *Projet majeur*, disent-ils, auquel, et la faute en serait largement aux Internationaux, on laisse se substituer un *projet mineur* de comités d'arrondissement sans forces, et d'un Comité central, qui se cantonne dans le rôle d'auxiliaire, finalement de paravent sinon d'instrument d'un gouvernement bourgeois.

N'est-ce pas, dans les deux cas, fausser quelque peu les perspectives, trop accabler vraiment l'A.I.T. parisienne? La conjoncture est délicate, l'Association y accomplit, pas toujours adroitement peut-être, le maximum possible. Le belge E. Hins en témoigne pour Varlin: tous deux viennent de rentrer à Paris au lendemain immédiat du 4 septembre.

«Son premier soin fut de battre le rappel de l'Internationale; mais nous ne tardâmes pas à nous convaincre qu'il n'était pas possible de continuer à agir comme organisation séparée, mais que chacun devait s'employer dans son arrondissement au mieux de la défense de nos idées, en agissant selon le milieu. Ainsi beaucoup prirent position dans les municipalités, d'autres dans la Garde nationale...»<sup>1</sup>

Le problème est d'abord, par tous les moyens, de remettre en selle, de refaire les forces d'une organisation tout de même sensiblement ébranlée. Et, à tout prendre, l'idée des comités de vigilance, rameutant autour de l'A.I.T. tout ce que Paris comptait de républicains révolutionnaires de bonne volonté, était-elle un projet tellement «mineur»? On a manqué peut-être, dans les premiers jours de la «révolution», l'élection spontanée d'une municipalité – ou gouvernement? – réellement populaire. Mais la chose était-elle possible? Le Gouvernement provisoire est peut-être faible, mais Gambetta, à l'Intérieur, paraît peu disposé à se laisser déborder sur sa gauche: il le montre en désignant sans attendre des municipalités pour chacun des vingt arrondissements, court-circuitant immédiatement toute tentative d'élection populaire tumultuaire. Certes la première «affiche rouge», apposée le 15 septembre par le Comité des Vingt Arrondissements et qui porte, sur 48 signatures, celles d'au moins 30 Internationaux, est bien pâle, de couleur rose en vérité: elle n'est qu'offre de services au Gouvernement provisoire, qu'avec le recul on jugera assez naïve, pour l'organisation de la défense, l'administration des subsistances, la mise en route des réfor-

<sup>1</sup> Lettre sans date conservée dans le fonds Descaves à l'I.I.S.G.



mes qu'exige la nouvelle forme républicaine du gouvernement...<sup>1</sup> Mais le tout Paris populaire, y compris la masse des Internationaux, y compris les blanquistes les plus résolus, fait alors confiance – et continuera longtemps de le faire dans sa majorité – au nouveau pouvoir qu'il vient de se donner. Et puis, somme toute, est-ce bien là ce qu'avaient imaginé au départ les Internationaux comme Varlin qui furent les promoteurs du mouvement (Varlin, on le remarquera, n'a pas signé l'affiche rouge, et on ne le verra jamais aux séances du Comité central)? Au nom du Conseil fédéral parisien de l'A.I.T., Varlin, Malon, Bachruch, ont adressé une circulaire à leurs «frères» de province pour les renseigner sur la situation à Paris: on ne peut la dater que des tous débuts du mouvement, avant même peut-être l'affiche rouge:

«Par tous les moyens possibles, nous concourons à la Défense nationale qui est la chose capitale du moment. Depuis la proclamation de la République, l'épouvantable guerre actuelle a pris une autre signification: elle est maintenant le duel à mort entre le monarchisme féodal et la démocratie républicaine. [...] Nous ne négligeons pas pourtant les précautions à prendre contre la réaction épargnée et menaçante. Nous organisons en ce sens nos comités de vigilance dans tous les quartiers et nous poussons à la fondation des districts qui furent si utiles en 93. [...]

C'est, croyons-nous dans ce sens que vous devez agir: 1<sup>o</sup>) surexciter par tous les moyens possibles le patriotisme qui doit sauver la France révolutionnaire; 2<sup>o</sup>) prendre des mesures énergiques contre la réaction bourgeoise et bonapartiste et pousser à l'acceptation des grandes mesures de défense par l'organisation des Comités républicains, premiers éléments des futures Communes révolutionnaires. Notre révolution à nous n'est pas encore faite...»<sup>2</sup>

Ni révolution prématurée, ni compromission avec le Gouvernement provisoire, mais *lutte sur deux fronts*. Et dira-t-on de l'Internationale qu'elle est «chauvine»? Non pas! Bonne «patriote» plutôt, comme l'ensemble encore de la population parisienne, au sein de laquelle florissent aussi – situation en quelque sorte oblige – les grands souvenirs de l'an II. Je me garderai en tout cas d'accorder une confiance extrême au

<sup>1</sup> Le texte de l'affiche rouge est reproduit dans la plupart des histoires de la Commune. Voir par exemple, avec commentaires, J. Dautry et L. Scheler, *Le Comité central*, pp. 32-35.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale, Paris (ci-après B.N.), Lb<sup>11</sup> 298. J'ai reproduit le texte en son entier dans «Quelques documents nouveaux», art. cité, pp. 7-8. L'interprétation ici proposée se vérifie amplement à la lecture de la lettre de Bachruch et de Vaillant à Becker du 21 septembre 1870, publiée en annexe à l'article de G. Langkau (Doc. VIII).

témoignage de Serrailier, qui brossait à son maître un tableau si sombre. Revenu à Paris, devenu membre du comité de défense nationale du II<sup>e</sup> arrondissement, qui siège Cour des Miracles, voici les propos qu'il y tient vers la mi-septembre :

«Serrailier dit que ce qu'il nous faut, c'est un principe nouveau qui, comme en 89, nous rallie sous une même bannière; ce principe est la solidarité. [...] Que la France ne fasse pas une guerre incomplète, mais qu'elle la généralise par l'affranchissement des peuples, car tant qu'il y aura un trône en Europe, la République sera en péril...»

Et de conclure :

«Il ne doit y avoir qu'un cri: Aux armes, et Vive la République!»<sup>1</sup>

Se serait-il laissé prendre lui aussi au piège des «grands souvenirs», ceux cette fois de la croisade girondine pour la libération des peuples opprimés? Son ton n'est pas si différent de ceux qu'il critique, au même moment, si vivement.

Marx lui-même d'ailleurs, passé un premier moment d'exaspération, conviendra que d'agressive et condamnable qu'elle était sous l'Empire, la guerre est devenue, pour la France républicaine, défensive et justifiable. D'un autre côté, tant bien que mal, à leur façon, n'est-ce pas à leur propre «organisation de classe» que tentent de procéder les ouvriers parisiens en érigeant ces «comités républicains, *premiers éléments des futures Communes révolutionnaires*»? Il est vrai (faute en particulier de suffisamment d'autres textes pour l'explicitier à fond) que ce projet «majeur» peut sembler un peu flou, en ce qui touche notamment le sens exact à donner à ce mot de *Commune*; d'autant plus, on l'a vu, que les Internationaux réclament en même temps une municipalité de Paris, qu'à ce moment on commence à nommer également Commune révolutionnaire. Tenons-nous en dès lors à la lettre des documents que nous possédons, sans oublier le «notre révolution à nous n'est pas encore faite». On est conduit à cette seule hypothèse – la suite se chargera de la vérifier ou non – que Commune et municipalité parisienne ne sont pas absolument la même chose pour les Internationaux, à la différence de ce qui est le cas dans la majorité des autres groupes révolutionnaires. Ils réclament une municipalité comme une *réforme*, avec d'autres réformes, au sein d'un régime bourgeois, celui du Gouvernement provisoire. Dans le même temps, ils préparent un avenir révolutionnaire, à plus ou moins longue échéance, en formant à côté et en face du pouvoir

<sup>1</sup> Le Réveil, 16 septembre 1870. Serrailier *préside* la séance du Comité de Défense, autre nom souvent porté au départ par les Comités de vigilance.

existant ces groupes, comités, districts «administrés autonomiquement» dira un autre texte, qui, renforcés, généralisés, rassemblés, constitueront non pas seulement à Paris mais aussi en province, non pas une mais des Communes qui se substitueront au Gouvernement. Communes? Jouent assurément les «grands souvenirs» de l'an II, des organisations sectionnaires et de leur Commune dressées à côté et en face de la Convention bourgeoise, mais aussi bien d'autres influences, la proudhonienne par exemple, sans oublier l'expérience que j'évoquais plus haut tirée de la lutte dans les sociétés de résistance. Mais cette révolution n'est pas aisée à faire, et il n'est pas toujours commode de combattre sur deux fronts à la fois.

### *Reconstruire l'Internationale*

De la mi-septembre à la mi-octobre, l'œuvre des Comités de vigilance n'a pas été inutile ni inefficace. Je ne prends que deux exemples, choisis parmi les comités où les Internationaux étaient les plus actifs. Comité du X<sup>e</sup>, déclaration du 11 octobre:

«Notre œuvre n'aura pas été stérile. Douze bataillons de la garde nationale doivent leur organisation à notre initiative. La question des subsistances est en bonne voie de solution, et la police de l'arrondissement a subi des modifications importantes...»<sup>1</sup>

Au Comité du III<sup>e</sup>, animé par Pindy et H. Goullé, on propose, le 13 octobre, cette mesure qui n'est pas sans préfigurer le décret que prendra la Commune, le 16 avril 1871, sur les ateliers abandonnés:

«... Les ateliers, usines, en général tous établissements pouvant servir à la fabrication d'armes ou de munitions de guerre, et le matériel de ces établissements, sont expropriés pour cause d'utilité publique.

Les propriétaires de ces établissements seront indemnisés par la nation, après la guerre. [...] A la paix ces établissements pourront être confiés à des associations ouvrières qui les exploiteront pour leur compte...»<sup>2</sup>

Pour sa part, le Comité des Vingt Arrondissements multiplie déclarations et manifestations, de plus en plus nettement anti-gouvernementales. Or voici que brusquement l'Internationale parisienne vire de cap; elle, la promotrice du mouvement, paraît l'abandonner, pour se reconstituer, à l'écart.

<sup>1</sup> La Patrie en Danger, 13 octobre.

<sup>2</sup> Ibid., 16 octobre.

*Sections parisiennes pendant le Siège et la Commune*

	ARRT	N° CARTE	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI
MAISON-BLANCHE	XIII	22	CV	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTMARTRE	XVIII	33	CV	—	—	—	—	—	—	—	—
MARMITE-I	VI	10	CV	—	—	—	—	—	—	—	—
BATIGNOLLES	XVII	30	} CV	R (22)	S	—	CF	S	CF	S	CF
MARMITE-IV	XVII	31	} CV	—	—	—	CF	—	CF	—	CF
MARMITE-II	IV	5	CV	R (25)	S	S	S	S	CF	S	CF
VAUGIRARD	XV	29	CV	R (21)	S	S	—	—	CF	S	CF
EST	X/II	1	CV	R (13)	S	S	—	—	CF	—	—
PANTHEON	V/I	7	CV T	R (19)	S	S	CF	—	CF	S	S
SOCIALE DES ECOLES	V	8	T	R (20)	S	S	—	—	CF	S	S
MONTROUGE	XIV	27	} CV	—	—	—	—	—	CF	S	CF
MARMITE-III	XIV	28	} CV	—	—	—	—	—	CF	S	CF
CERCLE MUTUELLISTE	XI	16	T	—	—	—	—	—	—	—	—
CERCLE D'ETUDES SOCIALES	III	3	—	R (20)	S	—	CF	S	CF	S	CF
VERTBOIS	III	4	—	R (16)	S	—	CF	S	CF	S	CF
RICHARD-LENOIR	XI	17	—	R (25)	S	—	S	S	CF	S	CF
BRANTOME	IV/X	6	—	R (28)	S	—	CF	S	CF	S	CF
SAINT-SULPICE	VI	—	—	P	—	—	—	—	—	—	—
ROCHECHOUART	IX	—	—	P	—	—	—	—	—	—	—
FAUBOURG-DU-TEMPLE	XI	18	—	F (30)	—	S	S	S	CF	S	S
COMBAT	XIX	38	—	—	R (2)	S	CF	CF	CF	S	S
GOBELINS	V	9	—	—	R (4)	—	—	—	CF	S	CF
JARDIN-DES-PLANTES	V	—	—	—	P	—	—	—	—	—	—
TERNES	XVII	32	—	—	F (9)	—	—	—	—	—	—
HOPITAL-SAINT-LOUIS	X	13	—	—	R (20)	—	CF	CF	CF	S	CF
CLUB DU XIII <sup>e</sup>	XIII	23	—	—	F (16)	S	S	S	CF	S	CF
ECOLE-DE-MEDEICINE	VI	11	—	—	—	F	CF	CF	—	—	CF

COURONNES	XX	41						CF	CF	S	CF
POISSONNIERE	X	14						CF	CF	S	CF
ROULE	VIII?	—						—	—	—	—
FAUBOURG-SAINT-ANTOINE	XI	19						S	S	S	CF
GRANDES-CARRIERES	XVIII	34						CF	CF	S	CF
RECOLLETS	X	15						F? CF	CF	S	S
GARE D'IVRY ET BERCY	XII/XIII	21						F(10)CF	CF	S	S
CHATEAU-ROUGE	XVIII	35						F CF	CF	—	CF
PROLETAIRES	XI	—						P	—	—	—
LA VILLETTE	XIX	39						R	S	—	CF
POPINCOURT	XI	20						F?	CF	S	S
STRASBOURG	X	—							CF	—	—
PANTHEON-XIII <sup>e</sup> REUNIES	V/XIII	24							R CF S	S	S
BELLEVILLE	XX	40								R S	—
STEPHENSON	XVIII	36								F S	CF
MALESHERBES	VIII	12								F(26)S	CF
DUVAL	XIII	25								F(30)S	—
LA GLACIERE	XIII	26									—
IVRYENS	IVRY	42									F CF
FLOURENS	II	2									F S
ACACIAS	XVIII?	37									F CF

Ces sections sont indiquées dans l'ordre approximatif de leur apparition ou réapparition

CV = Participation à la formation d'un Comité de vigilance

T = Texte ou proclamation émanant de la section

R = Reconstitution d'une section d'avant-guerre (avec si possible la date)

F = Formation d'une nouvelle section (avec si possible la date)

S = Tenue dans le mois d'une ou de plusieurs séances

CF = Présence dans le mois à une ou plusieurs séances du Conseil fédéral

P = Projet de section n'ayant pas eu de suite

«Dans une assemblée d'un grand nombre de délégués de l'Internationale et des Corporations ouvrières, tenue le 18 octobre, il a été décidé qu'un appel serait fait à toutes les anciennes sections, pour qu'elles reprennent la propagande interrompue, et à tous les membres en général, pour qu'ils se livrent à la formation de nouvelles sections dans les quartiers qui en sont privés...»<sup>1</sup>

Et à cet appel en effet, se reforment, jusqu'au 31 octobre, les sections du Panthéon (en fait dès le 13), Vertbois (le 16), Sociale des Ecoles, Montrouge, Est, Batignolles, Cercle d'Etudes sociales, Vaugirard, Richard-Lenoir, Brantôme; trois nouvelles tentent de se créer, Saint-Sulpice (VI<sup>e</sup>) et Rochechouart (IX<sup>e</sup>) qui apparemment n'auront pas de suite, et la section du Faubourg-du-Temple qui, elle, va durer.<sup>2</sup> Soit onze sections qui fonctionnent à la fin d'octobre, sans compter les quatre Marmites. Pourquoi cette concurrence à l'ancien mouvement, aux Comités de vigilance qui dès lors commencent à végéter, au Comité des Vingt arrondissements au sein duquel on voyait d'ailleurs, depuis quelque temps, de moins en moins d'Internationaux? Disons même plutôt cette sécession. Lefrançais, qui est des Vingt Arrondissements, nous l'explique, ou croit nous l'expliquer. Il a tenté auprès de l'Internationale une mission de conciliation, arguant que celle-ci était la seule organisation capable de diriger et de mener à bien la Révolution sociale qui s'annonçait.

«... La Commission [de l'Internationale], à la presque unanimité, déclara qu'il n'y avait pas lieu pour l'Internationale et les Chambres syndicales ouvrières de se mêler directement à des événements encore trop incertains et dans lesquels ces sociétés pouvaient

<sup>1</sup> B.N., Lb<sup>57</sup> 646. Un peu plus tard, les Internationaux vont s'efforcer également de remettre sur pied la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières; convocation signée du bronzier A. Theisz à une réunion le 10 novembre, publiée dans *Le Réveil*, 11 novembre: «Au milieu des agitations où se débat leur avenir, leur existence même, les sociétés ouvrières ne sauraient montrer moins de fermeté que sous l'Empire. Les derniers événements ayant démontré d'une façon absolue que les travailleurs seuls peuvent exercer une influence efficace sur les destinées de la République et sur l'organisation du travail, une plus longue abstention les rendrait responsables de l'avortement des réformes que leurs sociétés ont revendiquées dans le passé...» *Les travailleurs seuls*: ceci confirme le sens nouveau que l'Internationale entend donner à son action. Cet appel sera répété à plusieurs reprises en novembre et décembre: signe que, du côté des sociétés ouvrières, il n'a pas rencontré beaucoup d'écho?

<sup>2</sup> L'étude de la reconstitution des sections ou de la formation de nouvelles a été faite principalement à partir des annonces publiées dans les journaux, notamment *Le Rappel*, *Le Réveil*, *La Patrie en Danger*, *Le Combat*... J'ai tenté de rassembler en un tableau qu'on trouvera en pp. 22-23 toutes indications concernant l'existence des sections, ainsi que d'en dresser une carte (p. 27).

compromettre leur existence. Qu'elles avaient en vue de s'occuper uniquement des réformes sociales, économiques, et que, en tant que groupes, l'Internationale et la Fédération devaient s'abstenir soigneusement de toute ingérence dans l'action purement politique. Chacun des membres conservant du reste le droit d'y participer individuellement dans la mesure qu'il jugerait convenable...»<sup>1</sup>

Explication que paraît bien confirmer le témoignage de Serrailier en février 1871, devant le Conseil général de Londres :

«On the 8th of October a demonstration was to be made against the Government; all our members were present but only as individuals, not as association; there was no concerted action, they did nothing. Then I tried to get a meeting of the Federal Council to take some steps for the next demonstration which was to come off on the 31st of October but they said they could not connect politics with the International [...] The Internationals declined to support Blanqui [...] Varlin, like the rest, declared that the International could not act politically as an association...»<sup>2</sup>

Ainsi l'A.I.T. parisienne aurait décidé de ne plus se mêler de politique, tout particulièrement par méfiance des agissements de Blanqui et de ses acolytes. L'explication a des allures plausibles: il est notoire par exemple que les Internationaux de vieille et vraie souche n'apprécient beaucoup ni la personne de Blanqui ni sa conception toute politique de la Révolution, et il est exact qu'ils placent l'économique et le social avant le politique. Elle ne me convainc pas cependant, sous cette forme du moins qui me paraît simplifiée. Ainsi un fait, mais qui n'est pas sans importance. Si la sécession a pour causes essentielles et la méfiance de la politique et celle du blanquisme, comment expliquer que ce soient les trois sections les plus «politisées» et incontestablement les plus directement influencées par des blanquistes, Panthéon, Vertbois et Sociale des Ecoles qui se soient reconstituées les premières? J'ajoute qu'*avant même le 18 octobre*, les deux premières, le 13 et le 16, avaient déjà appelé les autres sections à se reformer, qu'il est donc fort possible que l'initiative du mouvement de dissidence leur revienne.<sup>3</sup> Et qui

<sup>1</sup> G. Lefrançais, *Etude*, op. cit., p. 90.

<sup>2</sup> Minutes 1871, Meeting of the Council February 28, p. 140. Serrailier, parti à Paris le 7 septembre, de retour à Londres le 22 février, présente au Conseil général un rapport extrêmement (voire excessivement) critique sur la situation de l'A.I.T. dans la capitale pendant son séjour.

<sup>3</sup> Ainsi la déclaration de la section du Panthéon, publiée dans *Le Combat*, 16 octobre, et *La Patrie en Danger*, même jour (le premier journal est de tendance «jacobine», le second, on le sait, l'organe de Blanqui) : «La section du Panthéon de l'Internationale s'est réunie le jeudi 13 octobre courant, rue d'Assas, 3, et s'est reconstituée. Sur la proposition du citoyen Melliet, les huit citoyens dont les noms

vient immédiatement à leur suite? la section de l'Est, qui reprend ses séances dès le 21 octobre et dont l'un des membres les plus influents est ... Serrailier lui-même! D'autre part, c'est contre le Comité des Vingt arrondissements que s'est faite la sécession: un Comité où jamais Blanqui, ni, sauf très rares exceptions, les blanquistes (notamment les délégués, dont Duval, du Comité de vigilance du XIII<sup>e</sup>) n'ont mis les pieds. Il faut chercher d'autres hypothèses qui à tout le moins nuancent les explications proposées par Lefrançais et Serrailier. Faute encore de documents substantiels pour cette période critique, il est malcommode d'en échafauder. Je crois cependant qu'on peut retenir celles qui suivent.

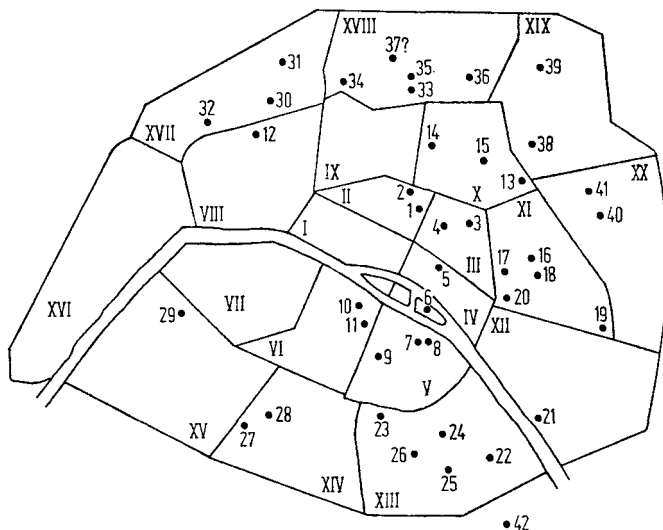
Premier fait: le mouvement des Comités de vigilance a, somme toute, été un échec, dans la perspective du moins que s'étaient fixée les Internationaux. Ceux-ci, en force insuffisante, ont dû au sommet, au Comité central, en bas dans les comités d'arrondissements, cohabiter, compter avec des compagnons républicains, radicaux par exemple, mais précisément eux aussi plus *politiques* que socialistes, et sensiblement plus tièdes qu'eux, ou ne nourrissant pas du tout les mêmes projets révolutionnaires. Tièdes (ou confuses) en effet les proclamations, après l'affiche rouge, du Comité central qui ne sait pas choisir, face au Gouvernement provisoire, entre le rôle d'auxiliaire maugréant, d'opposant modéré, ou d'adversaire résolu. Il réclame sans vigueur, avec de moins en moins de vigueur, des élections municipales qu'on n'a pas grand'peine à lui refuser. Il exige bien une «Commune», mais que mettre sous ce mot? Pour les modérés, qui dans le comité sont devenus majoritaires, il s'agit tout au plus d'une sorte de municipalité autonome de la capitale, mal définie, surtout dans ses rapports avec le Gouvernement; pour la gauche minoritaire (dont est Lefrançais), d'une espèce de contre-gouvernement qu'il faut désigner au plus vite, pour emporter révolutionnairement la victoire.<sup>1</sup> Dans ces projets divers et incertains, rien, on en conviendra, qui ressemble désormais à celui, révolutionnaire en même temps que progressif, qu'avaient formé initialement les Internationaux. En bas, au niveau des quartiers ou des arrondissements? S'il fallait en croire certains témoignages, les comités

suivent ont été désignés pour faire des démarches auprès des membres des anciennes sections, afin de les engager à réorganiser ces dernières et à nommer des délégués auprès du Conseil fédéral, afin de reconstituer ou de compléter ce dernier. Les huit citoyens élus sont: Rocher, Beaufile, Melliet, Leblanc, Chautard, Chardon, Vergniaux et Vésinier...»

<sup>1</sup> Sur tous les débats et proclamations du Comité pendant les mois de septembre et d'octobre, voir J. Dautry et L. Scheler, *Le Comité central*, pp. 47-120, et les compléments que j'y apporte dans «Quelques documents nouveaux», art. cité, pp. 8-14, notamment un projet d'appel révolutionnaire de Lefrançais à des élections «spontanées».



*Carte des Sections parisiennes pendant le Siègè et la Commune*



Arr<sup>t</sup>

- II 1. Est. 2. Flourens.
- III 3. Cercle d'Etudes sociales. 4. Vertbois.
- IV 5. Marmite 2<sup>e</sup> groupe. 6. Brantôme.
- V 7. Panthéon. 8. Sociale des Ecoles. 9. Gobelins.
- VI 10. Marmite 1<sup>er</sup> groupe. 11. Ecole-de-Médecine.
- VIII 12. Malesherbes.
- X 13. Hôpital-Saint-Louis. 14. Poissonnière. 15. Récollets.
- XI 16. Cercle mutuelliste. 17. Richard-Lenoir. 18. Faubourg-du-Temple. 19. Faubourg-Saint-Antoine. 20. Popincourt.
- XII 21. Gare d'Ivry et Bercy.
- XIII 22. Maison-Blanche. 23. Club du XIII<sup>e</sup>. 24. Panthéon-XIII<sup>e</sup> réunies. 25. Duval. 26. La Glacière.
- XIV 27. Montrouge. 28. Marmite 3<sup>e</sup> groupe.
- XV 29. Vaugirard.
- XVII 30. Batignolles. 31. Marmite 4<sup>e</sup> groupe. 32. Ternes.
- XVIII 33. Montmartre. 34. Grandes-Carrières. 35. Château-Rouge. 36. Stephenson. 37. Acacias(?).
- XIX 38. Combat. 39. La Villette.
- XX 40. Belleville. 41. Couronnes.
- IVRY 42. Section des Ivryens.

pour la plupart auraient été purement et simplement «domestiqués» par les maires. Je citais plus haut le cas du XVI<sup>e</sup> arrondissement ; il en aurait été de même par exemple du comité du X<sup>e</sup> :

«A ma mairie, il nous vint en effet le lendemain ou le surlendemain [du 4 septembre] un groupe d'hommes qui se dirent envoyés pour

participer avec la nouvelle mairie aux mesures à prendre pour la défense de Paris. [...] Je dois dire que ces hommes se calmèrent facilement, qu'ils acceptèrent de déléguer quelques-uns d'entre eux pour nous servir, comme nous avons dit, d'auxiliaires, et nous en fîmes en quelque sorte des employés de mairie qui nous servirent dans bien des cas exceptionnels auxquels n'auraient pas pu suffire nos employés ordinaires.»<sup>1</sup>

Propos excessifs! le comité du X<sup>e</sup> démissionne, le 11 octobre, parce qu'il est en conflit avec le maire qui soutient le Gouvernement dans son refus de procéder à des élections municipales.<sup>2</sup> Il se peut tout de même qu'ils contiennent une certaine parcelle de vérité. J'ai dit d'autre part que les comités n'avaient pas été sans efficacité, à l'armement, aux subsistances, ajoutons encore à l'assistance, ou à l'organisation du travail. Ces tâches de tous les jours sont bien absorbantes: ne risquent-elles pas de faire oublier peu à peu le «but final»? Les comités d'en bas sont eux aussi divisés sur la politique à suivre et le sens à donner au mot Commune. Bref, quelles qu'en soient les raisons, courant octobre, il est visible que le mouvement à la base s'anémie: début novembre, il ne restera pratiquement plus rien de ce qui devait être l'embryon d'une future Commune révolutionnaire. La greffe tentée par l'Internationale n'a pas pris sur le Paris populaire.

Second fait: les manifestations *politiques* se multiplient depuis la fin septembre, une fois démasqués la «trahison» ou en tout cas le peu de désir de combattre du Gouvernement de défense nationale. Manifestations les 21-23 septembre de chefs de bataillons de la Garde nationale, le 5 octobre du trop aventureux Flourens, seul à la tête de ses quelques bataillons de Bellevillois, le 8, du Comité central des Vingt Arrondissements. Toutes avortent naturellement, parce que tentées sans préparation sérieuse, sans entente ni projet précis, si ce n'est ce mot de Commune sur lequel justement, j'y ai suffisamment insisté, nul n'est réellement d'accord. Serrailier n'a pas tort lorsqu'il invoque comme cause, ou comme occasion de la dissidence de l'Internationale, l'échec du 8 octobre. Mais ce n'est pas à l'action politique que se refuse celle-ci; c'est de *cette forme d'action politique* qu'on a menée jusqu'à présent, agitation, gesticulation aussi désordonnées que sans effet et qui sous-estiment gravement la capacité de résistance du gouvernement bourgeois, qu'elle ne veut plus. Pas d'aventure intempestive – les Internationaux ne participeront pas, sinon individuellement, au mouvement du 31

<sup>1</sup> Les Actes du Gouvernement de la Défense nationale du 4 septembre 1870 au 8 février 1871, Enquête parlementaire faite par l'Assemblée nationale, Paris 1875, t. III, p. 400, déposition de Henri Martin, maire provisoire du X<sup>e</sup> arrondissement.

<sup>2</sup> La Patrie en Danger, 13 octobre.

octobre – mais d'abord l'organisation, telle est, me semble-t-il la *politique* que veut suivre l'Internationale; on pourrait déjà en somme appliquer à cette période ces mots qu'aura Frankel, quelques mois plus tard, à la séance du Conseil fédéral du 15 février:

«Il nous faut une organisation virile, des sections disciplinées [...] qui se maintiennent dévouées à l'idée internationale, vivaces, sans jamais se lasser ni fléchir. A ces conditions on sera prêt et puissamment constitué au jour de l'action, si imprévue que soit son arrivée.»<sup>1</sup>

Ces hypothèses faites, que je crois acceptables en dépit de la fragilité des documents, il n'est pas question pour autant de négliger la remarque de Serrailier touchant à l'hostilité des Internationaux à Blanqui et aux blanquistes, et même d'autant plus que les blanquistes, comme autrefois, se retrouvent nombreux dans l'Internationale reconstruite. Les blanquistes, eux, ont participé au 31 octobre. La suite va confirmer, au sein de l'Association, l'existence de quelques incompatibilités d'humeur...

#### *De déceptions en dissidences*

Ainsi l'A.I.T., après s'être quelque peu diluée, perdue, au sein du Comité des Vingt Arrondissements, tente-t-elle de se reprendre. En novembre et décembre, l'opération «reconstruction» se poursuit, à un rythme assez soutenu. Réapparaissent en novembre les sections du Combat, des Gobelins, de l'Hôpital-Saint-Louis, tandis que se forme dans le XVII<sup>e</sup> une section des Ternes, filiale des Batignolles, mais qu'échoue dans le V<sup>e</sup> un projet de section du Jardin-des-Plantes. Décembre voit la reconstitution de la section du Faubourg Saint-Antoine, la formation de la section Poissonnière; et à une date qu'il est impossible de déterminer exactement, entre la fin de décembre et le début de janvier, naissent les sections des Couronnes, du Roule, des Récollets et des Grandes-Carrières de Montmartre. A partir de ce début janvier, nous commençons à marcher sur un terrain plus sûr, puisque nous possédons désormais les procès-verbaux des séances du Conseil fédéral parisien, avec la mention des sections qui y assistent. 14 sections s'y font représenter en ce commencement de 1871, plus ou moins fidèlement, plus deux des Marmites. En réalité il doit exister alors à Paris quelques 26 groupes, mais ou bien certains végètent, ou bien ils se montrent récalcitrants à l'autorité du Conseil.

<sup>1</sup> Séances officielles, p. 56. A noter cependant un essai des Internationaux de la section des Batignolles pour s'emparer de la mairie du XVII<sup>e</sup>, le 31 octobre (A.H.G., dossier E. Clément, IV<sup>e</sup> conseil, n<sup>o</sup> 864).

Parmi ces groupes, deux de type original. Après l'échec de l'ultime manifestation du 31 octobre, qu'il n'est pas de notre propos de retracer ici, les Comités de vigilance ont pratiquement disparu. Plusieurs cependant, dans les VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> arrondissements, se sont «reconvertis». Conscients des faiblesses du «parti» révolutionnaire, qui est au plus bas au début de novembre, leurs dirigeants ont constitué, à partir d'un petit noyau de militants fidèles, des clubs ou comités démocratiques, socialistes, révolutionnaires, fermés ou sélectifs, fortement structurés à la différence des trop souples Comités de vigilance précédents.<sup>1</sup> Deux de ces organisations vont donner leur adhésion à l'Internationale. L'Association républicaine du VI<sup>e</sup>, formée le 4 décembre sous la présidence du vieil International Ch. Beslay, demande, très probablement sous l'influence de Varlin, à s'affilier au Conseil fédéral le 12 janvier:<sup>2</sup> elle prend le nom de section de l'Ecole-de-Médecine. Mais on s'attachera surtout au cas du «Club Républicain Démocratique et Socialiste du XIII<sup>e</sup> Arrondissement», fondé le 16 novembre 1870, et qui déclare adhérer à l'A.I.T. dès sa séance du 25.<sup>3</sup> Il n'est autre chose, avec Duval, Léo Melliet, Chardon..., que la continuation, sous une autre forme, de l'ancien Comité de vigilance du XIII<sup>e</sup>, avec le club que celui-ci animait déjà. De tendance carrément blanquiste, il va donner quelque fil à retordre au Conseil fédéral.

De sa sécession et de sa reconstruction, l'Internationale a-t-elle tiré un regain de forces? Faute de documents, il est hors de question, en cette fin d'année 1870, d'évaluer, même grossièrement, ses effectifs.<sup>4</sup> On

<sup>1</sup> Sur ce processus général de «structuration» du mouvement, voir J. Rougerie, Paris libre 1871, Paris 1971, pp. 73 et suivantes, «Vers la formation d'un parti socialiste révolutionnaire».

<sup>2</sup> Il existe aux A.H.G. un projet de statuts de l'Association républicaine du VI<sup>e</sup> arrondissement, corrigé de la main de Varlin, qui y ajoute notamment ces mots «Section de l'Internationale». Pièce non cotée.

<sup>3</sup> A.H.G., carton Ly 22. Comptes rendus des séances du Club depuis sa fondation jusqu'au début du mois de janvier, date à laquelle le Club disparaît, dans des circonstances qu'on verra plus loin.

<sup>4</sup> On n'a que quelques indications éparses. Le 20 novembre, le Club du XIII<sup>e</sup> admet 144 membres sur 185 candidats; il comptera au total un peu moins de 200 adhérents. Selon Le Rappel, 29 octobre, lors de la reconstitution de la section de Vaugirard en cette fin du mois (25 octobre), «après l'historique de l'Association fait par les citoyens Malon et Combault, plus de 200 membres ont été admis». La section des Batignolles a sûrement plus de 100 membres, puisque Mégy (A.H.G., III<sup>e</sup> conseil, dossier n° 660) y est inscrit le 3 octobre sous le numéro 142 et est ensuite titulaire d'une carte portant le n° 120. On ne peut guère ajouter de foi à l'indication de Testut (A.P.Po., B/a 441, pièce 6478) selon laquelle au 28 janvier 1871, l'Association compterait exactement 28.000 affiliés: on se demande à quelles sources on a pu puiser un chiffre aussi précis, qui ne concorde guère avec les appréciations, au même moment, des membres du Conseil fédéral parisien sur la «ruine» de l'Internationale.

doit se tourner vers d'autres indices. Premier signe de faiblesse: s'il a été possible, tant bien que mal, de reformer des sections, il ne semble pas, en dépit d'appels réitérés, en avoir été de même en ce qui concerne les sociétés ouvrières et leur Chambre fédérale. D'octobre à décembre, à peine une dizaine de sociétés donnent de brefs signes de vie;<sup>1</sup> les représentants d'une quinzaine assistent aux séances du Conseil fédéral en janvier. Encore toutes sont-elles probablement réduites à l'état de squelette.<sup>2</sup> Autre indication: les très maigres résultats obtenus par les candidats internationaux lors des élections municipales que le Gouvernement provisoire a fini par accorder, les 5-7 novembre. L'A.I.T. est gravement touchée elle aussi par le recul général du parti révolutionnaire. Passedouet, candidat à la mairie du XIII<sup>e</sup>, un fief (blanquiste) qu'on pouvait croire solide et qu'il administrait provisoirement depuis le 4 septembre, est largement battu par un obscur républicain modéré, avec 29% des voix; tout aussi bien le mutuelliste Murat, dans le X<sup>e</sup>, avec 23%. Passent seulement 9 adjoints que l'Association peut réclamer pour siens: Murat dans le X<sup>e</sup>, avec cette fois 81% des voix, Tolain dans le XI<sup>e</sup> (87%), Léo Melliet dans le XIII<sup>e</sup>, mais au second tour (50%), Héliçon, un ancien «Gravilliers» (87%), le typographe Nègre, le sculpteur sur pierres J.-B. Perrin dans le XIV<sup>e</sup>, Malon dans le XVII<sup>e</sup>, lui aussi au second tour (39%), enfin le cordonnier Dereure dans le XVIII<sup>e</sup> (71%) et le peintre sur porcelaine Oudet dans le XIX<sup>e</sup> (52%), ces deux derniers portés d'ailleurs en fait sur des listes radicales ou néo-jacobines. 9 magistrats municipaux sur un total de 80, et de second ordre, aucun maire, c'est un piètre résultat, surtout si l'on tient compte de l'activité précédemment déployée par les militants internationaux dans les Comités de vigilance; les autres groupes d'opposition bonne républicaine ont obtenu pour leur part une vingtaine de sièges. Un seul succès vraiment, encore que de maigre envergure, celui qui est obtenu dans le XIV<sup>e</sup>, où trois adjoints internationaux secondent le maire radical Asseline: preuve que la section de Mont-

<sup>1</sup> Notamment les Bijoutiers, les Doreurs sur bois, les Opticiens, les Ebénistes, les Cordonniers, les Bronziers, les Mécaniciens, les Serruriers, les Charpentiers, les Typographes (dont une fraction seulement fait partie de l'A.I.T.)... Encore les appels à des réunions toujours «d'urgence» qu'ils font paraître dans divers journaux républicains ne semblent-ils pas, sauf rares exceptions, avoir rencontré beaucoup d'écho. Une chambre syndicale aussi importante que celle des Chapeliers (un millier de membres) a décidé le 7 octobre de se mettre en sommeil et de ne plus percevoir de cotisations jusqu'à la «délivrance de l'oppression étrangère»: annonce dans *La Patrie en Danger*, 9 octobre.

<sup>2</sup> C'est ce qui ressort des indications données au Conseil fédéral, notamment au cours de la séance du 12 janvier 1871. Séances officielles, p. 20. Voir plus loin p. 56.

rouge n'est pas sans influence. Il est célébré, un peu haut peut-être, par le journal socialiste de l'arrondissement, *La Résistance*:

«Citoyens du XIV<sup>e</sup>, [...] votre vote a une portée immense, il traverse plusieurs étages de préjugés: vous avez relevé les travailleurs de l'incapacité dont les avait frappés la monarchie. [...] Vous avez affirmé votre sympathie pour cette courageuse Association Internationale que l'Empire a persécutée à outrance. [...] Peuple! on t'a demandé des magistrats; eh bien tu as cherché dans tes rangs et couvert de l'écharpe municipale des hommes obscurs, hier, tes élus aujourd'hui. [...] Ce succès nous emplit d'orgueil!...»<sup>1</sup>

Il ne saurait compenser en tout cas la très médiocre réussite par exemple de Malon (1.736 voix sur 6.298 votants au premier tour, 1.787 sur 4.487 au second) dans un XVII<sup>e</sup> arrondissement où l'on aurait pu croire la section des Batignolles plus vigoureuse. Pas davantage l'échec sensible des Internationaux blanquistes du XIII<sup>e</sup>, après celui de Passedouet; si Melliet passe (en dernier rang), ses co-listiers Duval et Chardon sont largement battus, en dépit d'un programme résolument socialiste:

«*En politique*: La République démocratique;  
La Commune de Paris;  
La guerre à outrance jusqu'à ce que le dernier Prussien ait passé le Rhin. [...]

*En socialisme*: L'équilibre social rétabli par l'application de la grande devise: «Emancipation des travailleurs par la suppression du salariat. Produire selon ses facultés, consommer suivant ses besoins»; et, pour le moment, réquisition universelle et générale de toutes les denrées alimentaires; le rationnement également réparti de la population toute entière; la restitution aux laïques des écoles communales de la République et la mobilisation de tous les parasites que de vieilles coutumes dispensent du service de la Patrie...»<sup>2</sup>

Et bien d'autres échecs encore. L'Internationale parisienne est en grave perte de vitesse. On aura remarqué d'autre part que parmi ses élus, ceux qui obtiennent les meilleurs scores sont les mutuellistes les plus tièdes: Tolain, Murat, Héligon...

De surcroît, la «reconstruction» n'a pas été du tout celle d'une

<sup>1</sup> *La Résistance*, Organe démocratique et social du XIV<sup>e</sup> arrondissement, 20 brumaire 79 (10 novembre 1870). Si elle n'en est pas tout à fait l'organe, cette feuille a de solides accointances avec la section de l'A.I.T. de Montrouge.

<sup>2</sup> A.H.G., affiche sur papier rouge, pièce non cotée.

Internationale unanime, comme je l'ai déjà laissé entendre. A partir de novembre, la situation est complexe, mouvante, difficile à décrire, d'autant qu'encore une fois nous manquent désastreusement documents et éléments d'explication, sur trop de points fondamentaux. Dans cette traversée du désert des sources, on peut tenter malgré tout de retrouver quelques fils conducteurs.

Il faut noter d'abord que les Internationaux n'ont pas tous quitté le Comité central des Vingt Arrondissements, ou ce qu'il en reste. On voit certains d'entre eux assister encore à ses séances, ou à celles du Club central qu'il organise en novembre.<sup>1</sup> Conséquence redoutable, que les historiens n'ont pas soulignée, mais qui n'en est pas moins l'évidence: il paraît bien qu'il existe dès lors *deux* Conseils fédéraux parisiens concurrents. On ne connaît le premier – composé de Ch. Beslay, du cuisinier Lacord (tous deux de l'Association républicaine du VI<sup>e</sup>), d'E. Aubert (section du Vertbois), gazier, Lucipia (Sociale des Ecoles et Club Démocratique du XIII<sup>e</sup>), étudiant, A. Kin (un «Gravilliers»), monteur en bronze, Chatel, employé de commerce, Florent, mécanicien – que par deux protestations qu'il lance, l'une, le 25 novembre, contre les arrestations effectuées au lendemain du 31 octobre, l'autre, un ou deux jours après, contre l'arrêté interdisant l'affichage pris par Trochu le 20 novembre.<sup>2</sup> Ce que l'on peut raisonnablement supposer, c'est que celui-là semble bien en somme continuer, aux côtés du Comité central, l'*ancienne politique*. On en sait un peu plus du second, manifestement majoritaire (le désignera-t-on comme le «vrai?»), où l'on retrouve les grands militants, Varlin, Malon, Frankel, Bachruch, Hamet, Mangold... C'est celui-ci qui mène la *nouvelle politique*. Il met tous ses efforts, en vain d'ailleurs, à la création d'un journal de l'Association, moyen de propagande indispensable pour la développer. Il donne enfin, vers le second tiers de septembre, le programme *politique* de l'A.I.T. parisienne, dont nous n'avions pu, jusqu'à présent, qu'esquisser, ou deviner les premiers linéaments, et les hypothèses avancées trouvent ici amplement leur confirmation.<sup>3</sup> *L'Internationale série les questions*. D'abord, la

<sup>1</sup> J. Rougerie, «Quelques documents nouveaux», art. cité, pp. 15-24. Assistent notamment aux séances Pindy, Babick, E. Vaillant (qui propose même, le 23 novembre, «que le club central devienne une section de l'Internationale», ce à quoi s'oppose E. Chatelain, de la section du Panthéon: «il dit que presque tous les membres du comité central appartiennent isolément à des sections de l'Internationale»).

<sup>2</sup> La Patrie en Danger, 28 et 29 novembre.

<sup>3</sup> A.P.Po., B/a 441, pièce 6511, et La Patrie en Danger, 26 novembre (il n'est pas indifférent que le texte soit publié dans le journal de Blanqui: c'est le signe qu'il existe encore des liens entre les blanquistes et ce second (ou «vrai») Conseil fédéral). Je reproduis le document *in extenso* dans Paris libre 1871, pp. 54-58. Il est signé pour la Fédération des sections parisiennes par Bestetti, Frankel,

défense nationale par une guerre à outrance, mais à une condition (la lutte se mène toujours sur les deux fronts): «Une déclaration solennelle affirmant que la République est la seule forme de gouvernement que Paris accepte désormais». Puis des réformes immédiates:

«1<sup>o</sup> L'élection immédiate du Conseil municipal de la ville de Paris. [...]

3<sup>o</sup> Le droit inaliénable et permanent de révocation de tous les mandataires par ceux-là seuls qui leur ont donné mandat. [...]

5<sup>o</sup> Suppression du budget des cultes, suppression de l'enseignement clérical. [...]

6<sup>o</sup> Suppression de la Préfecture de police. [...]

8<sup>o</sup> Abrogation immédiate de toutes les lois portant atteinte au droit de réunion, d'association, à la liberté de la presse. [...]

9<sup>o</sup> Révision de la législation.»

Enfin le «but final», mais à échéance plus lointaine. Les Travailleurs de Paris acceptent sans doute de mettre momentanément en sommeil certaines de leurs revendications sociales:

«Les Délégués réservent les questions de Crédit, d'Echange, d'Instruction intégrale, d'Organisation du Travail, et celles qui ont rapport aux Services publics, aux Armées permanentes, à la Dette, à l'Impôt; ils sont convaincus que l'étude et la conciliation des intérêts hâteront une solution pacifique basée sur les principes d'égalité et de justice...»

Néanmoins, ce qu'ils entendent construire dans l'avenir, c'est «la République des Ouvriers et des Paysans»:

«Ce que nous voulons tous, c'est que chaque commune recouvre son indépendance municipale et se gouverne elle-même au milieu de la France libre.

Nous voulons encore la Fédération des communes.

Nous voulons la solidarité pour tous dans le danger comme aux jours d'abondance.

Nous voulons enfin la terre au paysan qui la cultive, la mine au mineur qui l'exploite, l'usine à l'ouvrier qui la fait prospérer...»

Programme qui, tout compte fait, dans sa prudence et sa rigueur, est

Franquin, Hamet, Malon, Tolain; pour la Chambre fédérale par Lazare Lévy, Minet, Pindy, Pottier, Rouveyrolles, Theisz. – Deux autres documents encore aux A.P.Po., même cote, concernent la publication qu'on envisage d'un journal: pièces 6539 (Appel aux sections et aux sociétés ouvrières, 26 novembre) et 6541 (Procès-verbal de la Commission d'examen du Journal à fonder par l'Internationale, 18 décembre 1870).



l'un des plus solides de tous ceux qu'on a agités pendant la période du Siècle. Un peu utopique sans doute quand il pense apercevoir une «solution pacifique» de la question sociale, par «l'étude de la conciliation des intérêts». L'on y voit en tout cas que la future Commune socialiste, plus exactement la Fédération des communes socialistes de France, est clairement désignée comme bien autre chose que la simple municipalité, même révolutionnaire et patriote, de Paris, que réclament à grands cris les autres mouvements. Ces Internationaux ne sont pas seulement inspirés (ou intoxiqués) par les «grands souvenirs» de l'an II. Ils cherchent, ils commencent à les dépasser.

Quand cette coupure en deux Conseils rivaux de l'A.I.T., qui ne peut qu'accentuer sa faiblesse déjà grande, prendra-t-elle fin? Il est difficile de répondre, car cette scission, comme on le verra, va interférer avec d'autres dissidences. Dès le début janvier probablement, puisque Lacord, par exemple, assiste alors assidument, comme délégué de l'Association républicaine du VI<sup>e</sup> puis section de l'Ecole-de-Médecine, aux séances du «vrai» Conseil fédéral. Toute dissension semble liquidée en tout cas au moment de la préparation des élections à l'Assemblée nationale du 8 février 1871. Mais auparavant l'Internationale parisienne a connu bon nombre d'autres difficultés, qui contribuent encore à l'affaiblir davantage. Nous n'avons vu jusqu'à présent les choses que de haut. Plus bas, au niveau des sections, le tableau ne vaut guère mieux: celles-ci ne s'entendent sur la politique immédiate à tenir, ni entre elles, ni d'ailleurs avec l'un ou l'autre des Conseils fédéraux.

On doit, parmi les sections reconstruites, distinguer trois groupes au moins, sans compter les indécis, ou ceux qu'on ne peut, faute de preuves, ranger sous un drapeau précis. Chacun suit au fond sa propre voie, chacun, d'une façon ou d'une autre, va conduire sa petite dissidence propre. Notons en premier lieu l'existence d'une sorte d'«axe» constitué par les sections des Batignolles et de Vaugirard. En fait Vaugirard semble vivre d'une vie ralentie, mais Batignolles est en pleine force. «Peu à peu – nous dit un rapport de police<sup>1</sup> – les principaux membres de l'Internationale s'étaient regroupés et vivaient à Batignolles à la Mairie dont un des leurs, Malon, était adjoint au maire.» Batignolles est devenu, en ces mauvais temps qui suivent pour les révolutionnaires les élections municipales, un véritable refuge pour les Internationaux (tous d'ancienne ou «vraie» souche) qui ont perdu quelque peu de leur audience dans leur quartier; on y retrouve Chalain, Combault, Langevin, venus de Vaugirard (où ils ont laissé le soin de la section à des militants plus obscurs), Mangold de Belleville, Varlin, qui n'a plus grand crédit dans son VI<sup>e</sup>... Et, si mal élu qu'il ait été aux municipales,

<sup>1</sup> A.P.Po., B/a 439, pièce 4853, rapport de «l'agent n° 13».

Malon est parvenu à faire de la mairie son fief et celui de ses compagnons; c'est le maire François Favre lui-même qui l'avoue :

«On commença à introduire dans tous les services une très grande quantité d'hommes appartenant à l'Internationale. Je les mettais à la porte d'un côté, ils rentraient d'un autre côté...»<sup>1</sup>

Ce bastion international du XVII<sup>e</sup> est assez fort pour se doter encore en décembre d'une nouvelle section, celle des Ternes, assez fort aussi pour lancer en janvier ce journal qui fait si cruellement défaut à l'Association: il est vrai que *La République des Travailleurs* n'aura que six numéros, mourant au moment même où d'hebdomadaire, elle tentait de devenir quotidienne.<sup>2</sup>

Puis il y a la section de l'Est, une des plus vivaces encore si l'on en juge par le nombre et la régularité de ses réunions, dirigée par Serrailier, nanti du prestige que lui confère son titre d'émissaire du Conseil général; à ses côtés et dans la même ligne, le Cercle d'Etudes sociales de la place de la Corderie, dont le secrétaire est Ch. Rochat, fidèle compagnon et disciple du précédent. Enfin ce que l'on pourrait appeler le «groupe de la Rive gauche»: sections du Panthéon, de la Sociale des Ecoles, puis bientôt le Club Républicain Démocratique et Socialiste du XIII<sup>e</sup>.

Chacun de ces groupes va donc en faire à sa façon, révélant l'état réel d'extrême faiblesse, pour ne pas dire de décomposition de l'A.I.T. parisienne. C'est le troisième, «Rive gauche», qui se manifeste le premier.

On est ici en pays blanquiste. On y est résolument socialiste et internationaliste, il ne s'agit pas de le nier:

«Le club démocratique socialiste du XIII<sup>e</sup> arrondissement a pour but d'étudier tous les problèmes politiques et sociaux relatifs à l'affranchissement du travail et à l'émancipation des travailleurs, d'en poursuivre la solution par les moyens révolutionnaires, et d'user de son influence pour provoquer l'insurrection du travail contre toutes tentatives de restauration monarchique ou tous actes d'un gouvernement quelconque qui pourraient arrêter ou différer l'avènement de la République démocratique et sociale...»<sup>3</sup>

Le club, non seulement, comme je l'ai dit, s'est officiellement affilié à l'A.I.T. le 25 novembre, mais encore, le même jour, a donné son appro-

<sup>1</sup> Enquête parlementaire, p. 344. Egalement les Mémoires d'André Léo, fonds Descaves.

<sup>2</sup> Du 8 janvier au 4 février 1871.

<sup>3</sup> A.H.G., pièce non cotée.

bation la plus entière au programme « progressif » proposé par le nouveau Conseil fédéral.<sup>1</sup> On n'en mène pas moins, rive gauche, un jeu tout à fait à part.

L'A.I.T. reconstruite s'était en somme repliée purement et simplement sur elle-même, quittant des alliances débilatantes pour chercher les chemins d'une politique nouvelle, à long terme, qu'elle pense plus efficace. Rive gauche (bien qu'on y ait été des tous premiers à demander la « reconstruction »), on ne poursuit pas du tout les mêmes voies. C'est à travers – le fait déjà est significatif – les communiqués de *La Patrie en Danger* de Blanqui qu'on peut suivre en gros les activités des sections de ce groupe. La section du Panthéon, qui est en octobre et novembre la plus vigoureuse, paraît, et c'est alors désormais aussi la tactique blanquiste, pressée d'accomplir la révolution sociale patriote qui chassera le Gouvernement provisoire. Son secrétaire, le tailleur Tardif, prend une large part à la constitution d'une « légion garibaldiennne », conduite par Rocher, autre membre de la section, dont le but est précisément la réalisation de celle-ci. Le Panthéon, ce qui n'est pas du tout dans la nouvelle ligne, noue le plus possible d'alliances avec d'autres éléments bons révolutionnaires; Tardif forme par exemple autour de la section des groupes de « libre-pensée », tandis que sa femme dirige un Comité des républicaines laïques et socialistes du XIII<sup>e</sup>. Puis il semble qu'à la mi-novembre – c'est partout le temps de l'étiage pour le mouvement révolutionnaire – la section ralentisse sensiblement ses activités. Le Club socialiste du XIII<sup>e</sup> prend alors la relève. Il est devenu lui aussi, de ce côté de la Seine, le « refuge », où l'on retrouve les membres de l'ancien Comité de vigilance et commission municipale du XIII<sup>e</sup>, Duval et ses amis, nombre d'adhérents des sections du Panthéon (dont Tardif) et de la Sociale des Ecoles (Léo Melliet, Lucipia...). La politique reste la même. Bien qu'il ait fait sien le programme de la nouvelle A.I.T., il se rapproche du Comité des Vingt arrondissements, adhère unanimement, début décembre, à la Ligue Républicaine de Défense à outrance que celui-ci vient de créer.<sup>2</sup> Car la tactique blanquiste est maintenant d'« entrisme » au Comité; après s'en être longtemps tenu à l'écart, on espère pouvoir en faire un solide instrument révolutionnaire.

Allons de suite à l'essentiel. J'ai montré ailleurs<sup>3</sup> l'exacte portée de la fameuse seconde affiche rouge du Comité, celle des 5/6 janvier qui s'achève par « Place au peuple! place à la Commune! »; non pas protestation aussi vaine que les autres contre la politique du Gouvernement, mais bien proclamation révolutionnaire spontanée (et avortée)

<sup>1</sup> *La Patrie en Danger*, 28 novembre.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 5 décembre.

<sup>3</sup> « Quelques documents nouveaux », art. cité, pp. 24-26, et *Paris libre 1871*, pp. 59 et suivantes.

d'une Commune de Paris. Il faut ajouter que c'est, pour l'essentiel, une opération «Rive gauche». Les preuves n'en manquent pas. Où l'affiche a-t-elle été composée? 3, rue d'Arras, siège des sections du Panthéon et de la Sociale des Ecoles! Qu'on prenne seulement la peine de lire un peu attentivement la liste des 140 délégués signataires, et qu'on recherche l'arrondissement qu'ils représentent! J'ai pu le retrouver pour 126 d'entre eux, et le résultat est éclairant. 21 sont du XIII<sup>e</sup> – presque un cinquième – *tous membres du Club Républicain Démocratique et Socialiste*; 18 du V<sup>e</sup>, 11 du I<sup>er</sup> (dont on sait qu'il est fortement lié à la rive gauche depuis le temps des Comités de vigilance) et l'on peut prouver pour nombre de ceux-ci qu'ils appartiennent à la section du Panthéon, à la Sociale des Ecoles, ou à une troisième section qui a moins fait parler d'elle, les Gobelins. Notons qu'ils emmènent dans leur sillage deux autres groupes de ce même côté de la Seine, la section de Montrouge (je compte 12 délégués du XIV<sup>e</sup>), l'Association Républicaine du VI<sup>e</sup> (12 délégués également de l'arrondissement). Avec une dizaine au moins encore de leurs amis, surtout blanquistes (cette fois non Internationaux), ils auraient formé au moins les deux tiers de cette nouvelle Assemblée communale, si celle-ci avait pu être. Il y a aussi, dans la liste des délégués, des absences remarquables: si Malon, Pindy, Theisz donnent leur signature, on n'y voit pas figurer Varlin, Frankel, Tolain... et tant d'autres militants en vue, membres du Conseil fédéral parisien. L'aventure promise à l'échec n'est pas de la politique de celui-ci. Elle a coûté cher d'ailleurs à la Rive gauche: on n'entend plus parler, jusqu'à la fin du mois de février, du Club du XIII<sup>e</sup> ni de la section du Panthéon.

Internationale profondément divisée, exténuée de ses divisions! La tentative blanquiste n'a même pas pris fin que commence une autre dissidence, celle de Serrailier et de la section de l'Est. On a moins de clartés sur celle-ci; elle n'en a pas été moins grave. Écoutons son principal acteur en rendre compte devant le Conseil général de Londres. Après ce qu'il considérait comme la renonciation de l'A.I.T. parisienne à la politique,

«I then went to the sections to get them into working order and to get them to elect a new council because the names of the familiars, Tolain, Chalain, Theisz, Combault, Murat, and all the others, were an obstacle to doing anything. I made a call on all the sections, 11 answered and a new Federal Council was organised, in opposition to the others [...] A week after we drew up a manifesto against another that had been published.»<sup>1</sup>

Cette fois, il s'agit rien moins que de briser le Conseil fédéral. Un autre document, le compte rendu d'une séance de la section de l'Est, permet d'apporter quelques précisions supplémentaires:

Serrailier, rapport cité, Minutes 1871, pp. 140-141.

«Le citoyen Serraillier, conformément aux pleins pouvoirs qu'il a reçus du Conseil général [...] a présenté la résolution suivante à la section de l'Est qui l'a adoptée à l'unanimité [...] :

Dans la réunion du 25 décembre 1870 de la section de l'Est des Travailleurs, reconnaissant que les éléments qui composent le Conseil fédéral actuel sont des obstacles à la marche politique et sociale que doit suivre l'Association Internationale des Travailleurs conformément à ses statuts qui ont été votés par les délégués réunis en Congrès ouvrier, votes qui enjoignent aux Internationaux le devoir de s'emparer du pouvoir politique comme moyen pour arriver à l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

Reconnaissant en outre que l'abstention de la politique militante nationale est un danger pour l'existence de l'Association Internationale elle-même.

La section de l'Est déclare que le Conseil Fédéral actuel doit être dissous et invite les sections parisiennes à procéder à sa constitution [pour reconstitution?] sur des bases conformes aux intérêts généraux et immédiats de la classe ouvrière et préparer ainsi l'avènement de la Révolution sociale.»<sup>1</sup>

C'est donc fin décembre (un peu plus tardivement que ne le laisserait entendre Serraillier lui-même) que se produit le fait. Les raisons au fond sont les mêmes que celles qui motivaient l'activité sécessionniste des blanquistes : «l'abstention de la politique militante». Serraillier ne dissimule d'ailleurs pas l'admiration qu'il porte à Blanqui, «the only man who stuck to his post to the last, all the other great gods slipped off», et l'on peut se demander si ce manifeste publié «une semaine après» la décision de sécession n'est pas tout simplement l'affiche rouge ; pure hypothèse, sauf la concordance des dates (d'autant que Serraillier n'a pas signé l'affiche), mais on voit mal de quel autre texte d'importance il pourrait s'agir à ce moment. En un sens, la scission Serraillier prolonge, continue la scission blanquiste, mais aussi l'aggrave singulièrement. Quelle fut sa portée exacte ? On aimerait savoir quelles sont les onze sections qui y ont participé, s'il y en eut réellement tant (ce serait la moitié, sinon la majorité des sections alors en vie),<sup>2</sup>

<sup>1</sup> A.P.Po., B/a 441, pièce 6623.

<sup>2</sup> On peut ranger probablement parmi les sécessionnistes la section Richard-Lenoir (celle-ci proteste vigoureusement, le 4 février, contre l'inertie du Conseil fédéral, protestation reproduite par J. Dautry et L. Scheler, Le Comité central, p. 167, note 2), et, compte tenu de leurs absences qui paraissent significatives aux séances du Conseil fédéral en janvier et février, la Sociale des Ecoles, les Gobelins, Ivry et Bercy (sections de «rive gauche»), les sections des Récollets, Poissonnière et Vertbois. Séances officielles, liste des présents, passim.

quelle était aussi la composition de ce nouveau Conseil fédéral.<sup>1</sup> Quoi qu'il en soit, et si même Serrailier exagère, il s'agit d'un schisme redoutable. Tout compte fait, les Internationaux blanquistes restent un peu des «marginiaux» dans l'Association, qui œuvrent plus souvent dans l'intérêt de leur propre «secte». Serrailier est l'homme de Londres, et un autre de ses griefs à l'égard du Conseil fédéral est d'avoir négligé tout contact sérieux avec le Conseil général.<sup>2</sup> Ce Conseil fédéral, il le récuse, et il récuse – ce qui n'avait pas été le cas des blanquistes – son programme politique réformateur et progressivement révolutionnaire («we drew up a manifesto against another that had been published»). Pour achever d'envenimer les choses, il ranime la vieille querelle entre Paris et Londres, sur la question du «*as a means*», de la politique considérée «comme un moyen» de l'émancipation sociale des travailleurs. A lire pourtant les comptes rendus des séances officielles du Conseil fédéral régulier, on ne tire pas l'impression, sauf quelques allusions çà et là, que celui-ci ait été particulièrement troublé par le schisme:<sup>3</sup> il ne serait pas étonnant que Serrailier grossisse son rôle. La scission prend fin dans le feutré, quand ce dernier annonce, à la séance du Conseil fédéral du 15 février, le retour des dissidents, sans plus d'explications.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> On n'en trouve aucune trace, et il me paraît peu probable, à moins de la découverte de sources inédites, qu'il s'agisse, comme le disent les historiens russes (Minutes 1871, p. 512, note 126) du Conseil fédéral «dissident» animé par Beslay, Kin, Lacord, Lucipia..., auquel je faisais allusion plus haut. C'est ici une autre scission. Le point reste évidemment à discuter.

<sup>2</sup> Séances officielles, p. 60, procès-verbal du 15 février 1871. «*Serrailier*. – Le conseil général de Londres n'a jamais eu assez de renseignements du C[onseil] F[édéral] pour connaître la situation de la branche française de l'Internationale. Il est urgent de reconstituer et l'Internationale et le conseil fédéral, puis de nommer des secrétaires qui correspondent immédiatement avec l'étranger et avec le conseil général.»

<sup>3</sup> Frankel en dit quelques mots au début de la séance du 5 janvier 1871, Séances officielles, pp. 3-4. Plus intéressante l'observation faite le 19 par Chalain, Séances officielles, pp. 34-35; elle permet de se rendre compte, au moins pour une part, de la signification de la scission, que Chalain paraît considérer comme un retour aux anciennes pratiques, à ce que j'ai appelé «l'ancienne politique»: «La section de l'Est fomenté chez nous la discorde. [...] On a fait dans les arrondissements des conseils de vigilance. Cela a pu être utile en son temps, mais aujourd'hui il est urgent que tous viennent se grouper au sein du Conseil fédéral.» Serrailier en effet – d'autres textes le prouvent – ne semble pas partisan d'un mouvement des *travailleurs seuls*.

<sup>4</sup> Séances officielles, p. 60. «*Serrailier*. – Une fusion de tous les dissidents est indispensable. D'accord avec la section de l'Est, plusieurs sections ont nommé un nouveau conseil fédéral; toutes offrent de le faire siéger ici et de le fonder avec vous, si vous voulez marcher en avant.»

*Les élections du 8 février*

Au tour enfin de la section des Batignolles! Quelle est la position exacte, politiquement, de Malon et de ses amis? Ils semblent avoir été longtemps, dans les tourmentes de novembre à janvier, les plus fidèles piliers du Conseil fédéral. Pourtant les choses sont moins simples. Malon n'est-il pas l'un des signataires de la seconde affiche rouge? N'emmène-t-il pas, le 22 janvier, deux bataillons de son XVII<sup>e</sup> manifester place de l'Hôtel-de-Ville côte à côte avec ce qu'il reste de blanquistes vaillants dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>, lors de l'ultime (et toujours vaine) émeute du Siège, pour protester contre l'annonce d'une imminente capitulation?<sup>1</sup>

Mais c'est dans une toute autre direction, «modérantiste», dirait-on, que les Batignolles choisissent de faire cavalier seul, au moment des élections du 8 février à l'Assemblée nationale. Il semblait bien qu'à cette occasion toutes les tendances diverses de l'A.I.T., mieux, tous les groupes révolutionnaires, étaient sur la voie de la réconciliation. A nouveau, pour la première fois depuis longtemps, Internationale et Comité des Vingt Arrondissements tiennent séance ensemble; à celle du 4 février, on constate même la présence de Serraillier.<sup>2</sup> Il s'agissait de bâtir en commun une liste de «révolutionnaires purs», candidatures ouvrières qu'on présenterait et soutiendrait seules, «sans compromis avec la bourgeoisie». On y parvint vers le 3 février après de longs débats qu'il ne vaut pas la peine de conter ici:<sup>3</sup> c'est la liste de «candidats socialistes révolutionnaires» partout reproduite, «présentée au nom d'un monde nouveau par le parti des déshérités», et le premier point de son programme affirme «la nécessité de l'avènement politique des

<sup>1</sup> Sur la participation des Internationaux du XVII<sup>e</sup>, voir par exemple M. Foulon, Eugène Varlin, relieur et membre de la Commune, Clermont-Ferrand 1934, p. 47: «Trois cents Internationaux, conduits par [Varlin] et Malon, la bannière de l'Internationale déployée avec la belle devise: Pas de droits dans devoirs, pas de devoirs sans droits, défilèrent stoïques et silencieux sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville.» Le fait est confirmé par les papiers Malon du fonds Descaves de l'I.I.S.G.; la section des Batignolles a même eu un mort, Léon Bousquet. Celle des hommes du XIII<sup>e</sup>, estimée également à 300 manifestants, est attestée par une protestation signée notamment d'Internationaux comme A. Beauchery, M. Tardif, Ch. Limousin, N. Gerdy, Fabre, publiée dans *Le Cri du Peuple*, 28 février 1871, n° 7.

<sup>2</sup> J. Dautry et L. Scheler, *Le Comité central, donnent les comptes rendus de plusieurs séances communes*, 4, 6, 10, 11, 12 février, pp. 160-194, ce qui vient combler une lacune à ces dates dans les Séances officielles.

<sup>3</sup> Serraillier en donne un résumé bref et quelque peu confus – mais, confuse, la situation l'était particulièrement, une dizaine de listes au moins se réclamant plus ou moins de l'Internationale – dans son rapport au Conseil général, *Minutes* 1871, p. 141. Les Mémoires (inédits pour cette période) de Martine ne sont pas d'une très grande clarté non plus en ce qui concerne le XVII<sup>e</sup> arrondissement et ne disent rien de ce qui s'est passé à la section des Batignolles.

travailleurs». Elle est un amalgame équilibré d'Internationaux en majorité (y compris Serrailier), de blanquistes (avec Blanqui lui-même), de membres divers des Vingt Arrondissements, comptant même les deux néo-jacobins Gambon et Félix Pyat. Or voici que la section des Batignolles, avec l'appui de celles des Ternes et de Vaugirard, a décidé d'en agir autrement. Les trois sections, dans une réunion commune qui doit être du 31 janvier, se sont prononcées pour une liste de «fusion et de conciliation», entendons avec des républicains bourgeois, qui à leurs yeux a plus de chances de réussir.<sup>1</sup> Et en effet, dans *Le Vengeur* du 3 février, puis dans *La République des Travailleurs* du 4, paraît une liste dite «des quatre Comités»: Alliance républicaine, Défenseurs de la République, Union républicaine, trois groupes radicaux, et Association Internationale des Travailleurs – en fait nos trois sections, entrées en dissidence. Sur les 43 candidats, 10 Internationaux, dont Beslay, Pindy, Tolain, Murat, et quatre membres des Batignolles ou de Vaugirard, Chalain, Combault, Malon et Varlin. Dès le lendemain, le Conseil fédéral proteste contre cette usurpation de titre:

«La liste [...] portant pour titre des quatre comités et sur laquelle figurent, à leur insu, le nom de plusieurs membres de l'Internationale, n'émane point de notre association. Si des citoyens membres de l'Internationale ont participé à la confection de cette liste, ils l'ont fait sans mandat...»<sup>2</sup>

Le texte porte les signatures de Beslay, Pindy, Varlin ... et Malon. Mais si les trois premiers respectent la discipline, Malon pour sa part – on ne l'a pas consulté pour ce démenti d'une opération qui n'avait pu être menée «à son insu» – se rebelle le surlendemain 5, en termes vifs à l'égard du Conseil fédéral:

«C'est par erreur que mon nom figure au bas d'une rectification concernant la liste des quatre Comités. [...] Ces dissensions, qui viennent originellement de ce que le Conseil fédéral actuel n'est pas universellement reconnu par les adhérents de Paris, sont bien compréhensibles dans des jours aussi agités que ceux que nous traversons. [...] Elles cesseront le jour où des élections régulières auront donné au Conseil fédéral des attributions incontestables et incontestées.»<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Compte rendu de la réunion des trois sections dans *La République des Travailleurs*, 4 février, voir en annexe le document pp. 88-89.

<sup>2</sup> *Le Mot d'Ordre*, 6 février.

<sup>3</sup> L'original de cette pièce, publiée dans la presse, se trouve dans le fonds Descaves de l'I.I.S.G.



Rébellion qui vaudra à Malon – pour une part seulement sans doute, car il est porté encore sur bien d'autres listes – d'être élu à l'assemblée de Bordeaux par 117.483 voix dans la Seine, de même d'ailleurs que Tolain (89.132). L'incident au total paraît avoir été assez vite clos au sein de l'A.I.T. (ni Malon ni Tolain n'ont par exemple été écartés de la liste «pure» des candidats socialistes révolutionnaires); en tout état de cause, on pouvait juger qu'il n'était pas inutile d'avoir deux représentants ouvriers au nouveau Parlement. Il montre néanmoins, une fois de plus, combien, de toutes parts, le Conseil fédéral est mal obéi.

J'ouvre ici une parenthèse. Les résultats des élections du 8 février permettent-ils de se faire une quelconque idée de l'audience de l'A.I.T. à Paris? Portés eux aussi sur la liste des «purs», sont élus encore, sans compter Garibaldi, F. Pyat, 145.872 voix, et Gambon, 136.249, mais ils doivent leur élection bien plus à leur prestige personnel qu'au soutien qu'a pu leur apporter l'Internationale. Choisissons quatre cas d'Internationaux «bon teint», qui pourraient être plus révélateurs: Malon et Tolain naturellement, puis deux battus, Varlin (58.000 voix), lui, de pure souche, Oudet (61.000), d'allure un peu plus jacobine. Voici le compte des voix qu'ils obtiennent dans les divers arrondissements de Paris, en pourcentage du nombre des votants, avec l'écart de ce pourcentage à leur moyenne parisienne:

	MALON	TOLAIN	OUDET	VARLIN
I	23,5% (—13)	17,5% (—10)	14% (— 5,5)	8,5% (— 9)
II	31 (— 5,5)	25 (— 2,5)	14 (— 5,5)	13 (— 4,5)
III	38,5 (+ 2)	28,5 (+ 1)	19 (— 0,5)	17 (— 0,5)
IV	31 (— 5,5)	29 (+ 1,5)	16,5 (— 3)	18 (+ 0,5)
V	39 (+ 2,5)	25 (— 1,5)	14,5 (— 5)	19 (+ 1,5)
VI	26,5 (—10)	25,5 (— 2 )	12,5 (— 7)	14,5 (— 3)
VII	23,5 (—13)	19 (— 8,5)	10 (— 9,5)	11 (— 6,5)
VIII	19 (—17,5)	16 (—11,5)	7 (—12,5)	8,5 (— 9)
IX	26 (—10,5)	16,5 (—11)	9 (—10,5)	7 (—10,5)
X	39,5 (+ 3)	28 (+ 0,5)	20 (+ 0,5)	16 (— 1,5)
XI	48 (+11,5)	36 (+ 8,5)	22 (+ 3,5)	26 (+ 8,5)
XII	43 (+ 6,5)	34 (+ 6,5)	25,5 (+ 6)	19 (+ 2,5)
XIII	44 (+ 7,5)	33 (+ 5,5)	31,5 (+12)	26 (+ 8,5)
XIV	45,5 (+ 9)	34,5 (+ 7)	29 (+ 9,5)	23 (+ 5,5)
XV	39,5 (+ 3)	31 (+ 3,5)	28,5 (+ 9)	24,5 (+ 7)
XVI	24,5 (—12)	25 (— 2,5)	8 (—11,5)	10,5 (— 7)
XVII	41 (+ 4,5)	26,5 (— 1)	16,5 (— 3)	19 (+ 1,5)
XVIII	45 (+ 8,5)	26 (— 1,5)	29 (+ 9,5)	20 (+ 2,5)
XIX	40 (+ 3,5)	35 (+ 8,5)	25 (+ 5,5)	26 (+ 8,5)
XX	58,5 (+ 22)	37,5 (+11,5)	36,5 (+17)	26 (+ 8,5)
Paris	36,5 (108.917)	27,5 (81.411)	19,5 (57.843)	17,5 (53.199)

Rien de bien convaincant en vérité dans ce tableau. Le scrutin a été trop mêlé, trop confus, pour qu'on y puisse réellement discerner grand'chose qui nous éclaire sur la situation de l'A.I.T. proprement dite. Que déduire sinon que les arrondissements populaires – Belleville, le XX<sup>e</sup>, spécialement rebelle, toujours en tête – ont donné leurs meilleures voix aux candidats internationaux, *comme à tous autres candidats d'opposition*, qu'au contraire se montrent rétifs les arrondissements riches, et particulièrement les I<sup>er</sup>, VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>? Quelques remarques pourtant! On notera que Tolain, plus modéré, obtient en général des résultats sensiblement moins irréguliers que les autres: il fait moins peur chez les «bourgeois»; que dans les XI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> on préfère nettement Varlin à Oudet, qui est de moins bonne race internationale, alors que c'est l'inverse dans les XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup>, «Rive gauche». On observera aussi, parce que cela confirme, consolide, des observations déjà faites, la solidité – relative – de l'implantation internationale dans les XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, ainsi que, quoique dans une mesure déjà moindre, dans les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> (Vaugirard et Batignolles ne brillent pas d'un éclat particulier), et dans les X<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>. Mais on n'oubliera pas, au bout du compte, que cette liste de candidats ouvriers, sur laquelle les socialistes révolutionnaires paraissent avoir fondé beaucoup d'espoir, n'obtient que de bien maigres résultats. Frankel exprime ce qui doit avoir été la désillusion de beaucoup, à la séance du Conseil fédéral du 15 février:

«Nous avons fait une liste de candidats socialistes, et beaucoup de membres ne se sont pas rendu compte des raisons qui nous faisaient porter des noms obscurs à la place de Louis Blanc et Victor Hugo. Nous [voulions] faire parvenir à la députation quelques internationaux ouvriers. Il est regrettable qu'on n'ait pas mieux compris quel but on devait poursuivre...»<sup>1</sup>

43 candidats présentés! Les 5 élus l'ont été dans des conditions en somme assez «impures». 12 ensuite ont de 10 à 20% des voix (il fallait 21% pour être élu), 7 Internationaux, 3 blanquistes, dont Blanqui avec seulement 52.000 voix, 2 des Vingt Arrondissements. 5 ont de 5 à 10%, le reste se perd dans la nullité de chiffres dérisoires. Disons que, sauf exceptions, un International un tant soit peu connu, pour fixer un ordre de grandeur, peut faire de 30 à 50.000 voix dans la capitale. Maigre score, sur près de 300.000 votants!

<sup>1</sup> Séances officielles, p. 56.

*Pas d'aventure*

De cette histoire parsemée de secousses ou de tempêtes, quelles conclusions dégager? Il serait injuste, comme l'ont déjà souligné J. Dautry et L. Scheler, de répéter après Lissagaray que l'Internationale fut impuissante ou inexistante, «muette pendant le Siègle». Certains au contraire – ceux de «Rive gauche» – n'ont-ils pas voulu trop agir, ou trop vite? Et puis il y a eu l'expérience, nullement négligeable, des Comités de vigilance; il y a eu le sage programme de novembre (sage en ces conditions difficiles) du Conseil fédéral; il y a eu la tentative, utopique il est vrai, de nouvelles «candidatures ouvrières» au 8 février. Les procès-verbaux des séances du Conseil fédéral que nous possédons de janvier à mars laissent en tout cas sur l'impression d'une extrême faiblesse de l'organisation. Rouveyrolles, le 19 janvier:

«On oublie que les sections sont ruinées, que leurs membres sont dispersés. Si le public savait tout cela, il jugerait combien nous sommes faibles et l'association tomberait du coup.»

Frankel, le 15 février:

«Depuis le 4 septembre, les événements ont dispersé l'Internationale. Il serait urgent de reconstituer les sections pour qu'elles retrouvent la force qui leur est indispensable...»<sup>1</sup>

Grave faiblesse à ces dates, c'est indéniable! Mais c'est l'Internationale qui s'est elle-même défaite, ruinée, dans ses dissensions et ses dissidences, faute d'une politique sûre, définie, commune; c'était déjà son handicap redoutable à la fin de l'Empire, et elle n'a pas su le surmonter. Elle était forte au 4 septembre, et c'est en ce sens que j'interprète les propos de Frankel, qui disait aussi, un peu plus tôt, le 26 janvier: «La situation était d'une telle gravité qu'elle désorientait tout le monde».<sup>2</sup> A.I.T. désorientée en effet! on voit désormais clairement combien par exemple la «reconstruction» d'octobre reposait sur une dangereuse équivoque, les uns, pressés d'agir politiquement, tirant à hue, les autres à dia, dans leur souci, politique aussi, de réfléchir à de nouveaux et meilleurs moyens d'action. La faiblesse n'était peut-être pas tant dans le nombre que dans les têtes. J'en veux pour autre preuve les termes de cette lettre que Lacord adresse au Conseil en mars:

«Il est déplorable qu'avec ses nombreux sacrifices, l'Internationale n'ait pas su trouver les moyens d'éclairer le pays. [...] L'Internationale est incorrigible: on lui a démontré vingt fois que pour ne

<sup>1</sup> Séances officielles, p. 37 (Rouveyrolles), p. 55 (Frankel).

<sup>2</sup> Ibid., p. 48.

pas constituer un bureau permanent, une centralisation constante des renseignements, elle s'éparpille à la moindre commotion politique. Chose étrange! elle est peut-être la cause de l'écroulement de l'Empire, et elle ne sait trouver ni l'énergie ni l'intelligence nécessaires pour contribuer puissamment au sauvetage du socialisme. Citoyens de l'Internationale, je vous prie de vous discipliner quelque peu et votre action se fera bientôt sentir...»<sup>1</sup>

L'Internationale parisienne, ce n'est que trop exact, s'est toujours jusqu'à présent, faute de bases suffisamment sûres, éparpillée «à la moindre commotion politique». La solution? Se centraliser, se discipliner: Frankel, qui pourtant n'est pas du même bord que Lacord, a les mêmes mots que lui – déjà cités: «il nous faut une organisation virile, des sections disciplinées». L'état de faiblesse extrême de l'Association met tout le monde d'accord. En vérité, il s'agit de la reconstruire une nouvelle fois, et dans des conditions infiniment moins bonnes qu'en octobre. C'est à quoi on ne cesse de s'atteler au Conseil fédéral, de janvier à mars. Il faudrait un journal, pour unir et pour rayonner: pas de séance où l'on n'aborde ce problème, malheureusement toujours sans résultat. «Les sections doivent être recomposées, déclare Noro le 26 janvier, je demande que le conseil fédéral nomme des délégués qui aillent les réveiller.»<sup>2</sup> La proposition est reprise par Theisz le 15 février, et une commission de dix membres est créée pour «faire une enquête au sein même de chaque section [...] Les membres de cette commission seront les porte-parole du C[onseil] F[édéral] et développeront dans les sections la pensée du C.F.» Il paraît bien qu'elle a été efficace puisqu'elle déclare déjà le 22:

«Notre démarche auprès des sections pour leur porter la proposition de reconstitution votée par le C.F. a été bien accueillie, et nous avons la satisfaction de voir siéger ici ce soir les délégués des sections que nous avons visitées les jours derniers.»

On est au moment en effet où les indisciplinés de tous bords commencent à rentrer au bercail.<sup>3</sup> En outre, de nouvelles sections apparaissent, ou revivent; j'en dénombre 28 à la veille de la Commune, toutes ou presque – avec plus ou moins de régularité – se faisant représenter au Conseil fédéral. Une seconde commission est désignée le 22 février (ses travaux n'aboutiront que le 15 mars) pour remanier les statuts de l'organisation parisienne. Peu de modifications sur le fond, sauf celle-ci qui est essentielle: dans les rapports entre le Conseil et les sections, on a

<sup>1</sup> Copie dans le dossier Lacord aux A.H.G., IV<sup>e</sup> conseil, n<sup>o</sup> 1475.

<sup>2</sup> Séances officielles, p. 48.

<sup>3</sup> Ibid., p. 68. On a déjà parlé plus haut du retour de Serrailier.

laissé beaucoup plus d'autonomie à celles-ci que précédemment. Serait-ce qu'on a ainsi voulu tenir compte des leçons des mois passés? Le contenu des articles 4 et 22 n'existait pas dans l'ancien texte:

«4. – Chaque section conserve son autonomie dans les questions d'organisation et de réglementation intérieure, pourvu qu'elle se conforme à l'esprit et aux statuts généraux de l'Internationale; elle conserve également sa liberté d'appréciation sur la solution des questions sociales [...].

22. – Les sections ne sont responsables des résolutions adoptées par le conseil fédéral qu'autant qu'elles y ont adhéré par leurs suffrages. Toute résolution rendue publique devra relater le nombre et le titre des sections qui l'ont adoptée...»<sup>1</sup>

De même, et cela va dans le même sens d'autonomie maximale, plus de chapitre spécial des statuts consacré aux rapports entre Conseil de Paris et Conseil général de Londres; les liens se distendent en dépit (ou à cause) des positions de Serrailier: attitude qui laisse prévoir des difficultés futures, pendant, surtout après la Commune.

Les dissidents sont de retour. Cela signifie-t-il pour autant qu'un accord réel se soit fait sur les lignes d'une *politique* commune, sujet des anciens tracas? Assurément pas, et on le sent à travers maint détail des débats du Conseil parisien. Il est possible de s'entendre sur la nécessité de défendre à tout prix la République, mais quand

«Picard propose au nom de la section Richard-Lenoir une manifestation pacifique, le 24 février, pour affirmer énergiquement les tendances républicaines du peuple de Paris, Combault nie l'opportunité d'une telle manifestation, où le peuple ne nous suivrait pas.

Rollet ajoute qu'une manifestation pourrait servir de prétexte aux violences contre le peuple [...].

Frankel [...] conteste l'importance qu'elle pourrait avoir au milieu des événements actuels. Il est urgent de s'occuper d'étude et d'organisation...»

Tout le monde est d'accord avec H. Goullé pour que l'Internationale pose clairement ses revendications en matière sociale:

«Les bourgeois et les industriels s'organisent fiévreusement sur toute l'étendue du sol français, se préparant à la lutte inévitable sur le terrain politique et celui du salariat. Dégoûtés des avocats, ils songent sérieusement à s'enquérir eux-mêmes des prétentions

<sup>1</sup> Ibid., pp. 105-122, le texte des nouveaux statuts. On trouvera commodément pour comparaison, le texte des anciens statuts dans O. Testut, Association Internationale des Travailleurs, pp. 117-120.

de la classe ouvrière, prétentions qui leur causent une immense inquiétude. En face de l'activité de la bourgeoisie, je suis d'avis d'affirmer hautement nos revendications sociales...»<sup>1</sup>

Mais lorsque Tabouret propose, au nom de la chambre syndicale des boulangers, une grève des membres de cette corporation contre le travail de nuit, Varlin rétorque que «le moment serait mal choisi, aujourd'hui que la farine manque».

Sur un problème entre bien d'autres, celui de l'Etat futur, que la Commune ne va pas tarder à poser, quoi de commun entre la définition de Theisz: «L'Internationale doit devenir le gouvernement social lui-même dans l'avenir» et celle d'H. Goullé: «Pour l'Internationale, il ne peut y avoir qu'une forme, c'est celle de l'an II. Il précise: 93, et la fixation du but de l'Etat par le prolétariat.»<sup>2</sup>

Le mot d'ordre en tout cas qui prévaut, contre quelques impatients, c'est *organisation et étude*. Avrial, le 15 février: «il faut deux éléments au C.F.: le groupement des travailleurs et l'étude approfondie des questions sociales». Frankel, le 22: «nous devons approfondir les questions spéciales, celles des loyers et du chômage général». Pas d'aventure, l'Internationale vient d'en souffrir cruellement. «Nous devons, dit encore Frankel, attendre la venue de notre temps qui ne peut manquer d'arriver à son tour.»<sup>3</sup> C'est probablement raisonnable, en un moment où l'Internationale affaiblie se rétablit avec peine. Mais à faire montre de trop de prudence, n'est-on pas en train de tourner à un attentisme excessif? Ce 24 février – jour anniversaire de la proclamation de la Seconde République – où la section Richard-Lenoir proposait d'agir, le peuple de Paris, contrairement à ce que croyait Combault, s'est vigoureusement montré, et depuis n'a cessé de manifester. Il y a risque que l'A.I.T., rompant par trop exclusivement avec l'action immédiate, se trouve sérieusement déphasée par rapport à une opinion parisienne qui, au même moment, est en train d'évoluer sensiblement. Autant le peuple parisien a été difficile à émouvoir, à ébranler pendant toute la durée du Siège, autant, depuis la capitulation du 28 janvier et les élections royalistes qui l'ont suivie, il a les nerfs à vif. Et cette perte de contact en effet, deux moments essentiels vont nous la

<sup>1</sup> Ibid., p. 66 et p. 71, procès-verbal du 22 février.

<sup>2</sup> La définition de Theisz dans Séances officielles, p. 57, procès-verbal du 15 février 1871. Celle d'H. Goullé dans J. Dautry et L. Scheler, Le Comité central, p. 165; elle est prononcée au cours d'une séance commune, le 4 février, de l'Internationale et de la Délégation des vingt arrondissements, au moment de la préparation des élections du 8 février.

<sup>3</sup> Séances officielles, p. 57 (Avrial), p. 67 (première citation de Frankel). La seconde citation de Frankel dans J. Dautry et L. Scheler, op. cit., p. 191, séance commune du 22 février.

montrer à l'évidence. On dirait décidément que l'Internationale, la formation socialiste qui se veut la plus avancée, ne sait jamais prendre exactement le bon cap, qu'elle est à contre-temps.

Premier temps, celui des rapports avec la Garde nationale qui, depuis le début de février, est en train de se constituer en fédération, de plus en plus vigoureuse, pour la défense de la République. Les choses ont commencé plutôt fraîchement. Des troubles se sont produits dans la nuit du 26 au 27 février, les têtes sont échauffées: c'est qu'on s'attend à une occupation imminente de la capitale par l'ennemi, les 27 ou 28; clause convenue dans l'armistice, mais suprême humiliation pour Paris qui a cru jusqu'au bout à la lutte à outrance. Et des bataillons sont venus demander consignes et munitions place de la Corderie, au siège central de l'Internationale et de la Délégation des Vingt Arrondissements à nouveau réunies; ils l'ont confondue avec le Comité provisoire de la Garde nationale, qui tient lui aussi séances dans le III<sup>e</sup> arrondissement. On s'affole à la Corderie, et se lancer en effet dans une résistance ultime et illusoire serait la pire des aventures. Par la même occasion, on découvre l'existence d'un comité rival qui, en un mois à peine, a mobilisé, tient en main d'importantes forces populaires, ce qui n'améliore pas les choses. Dans une séance du 27, où transparait toute la méfiance qu'on témoigne déjà à ce concurrent, les deux organisations sœurs décident la publication d'un appel au calme, connu le 28:

«Les membres présents croient de leur devoir de déclarer que, dans leur pensée, toute attaque servirait à désigner le peuple aux coups des ennemis de la Révolution, monarchistes allemands ou français, qui noieraient les revendications sociales dans un fleuve de sang.»<sup>1</sup>

Décision à coup sûr la plus sage. Ce lendemain 28, après de longues tractations entre la Corderie et la Fédération, celle-ci, prête d'abord à cautionner l'ultime sursaut de résistance, reconnaît son inutilité. La réaction des Internationaux et de leurs amis a été significative: pas de dangereuse aventure! Mais quelle conduite tenir désormais à l'égard de ce rival incontestablement puissant? Faut-il ou non le soutenir, et si oui jusqu'où? On s'en préoccupe longuement à la réunion du Conseil fédéral du 1<sup>er</sup> mars, et ce sont pour une part les vieilles querelles qui renaissent, avec peut-être d'autres hommes, mais identiques dans le fond:

Varlin propose que «les internationaux fassent leur possible pour se faire déléguer dans leur compagnie [...] Allons là, non pas comme internationaux, mais comme gardes nationaux, et travaillons à nous empa-

<sup>1</sup> Le Cri du Peuple, 1<sup>er</sup> mars (édition du matin).

rer de l'esprit de cette assemblée.» Il est soutenu par Clamousse, du X<sup>e</sup> arrondissement, Rouveyrolles, de la chambre syndicale des Bijoutiers, et Lacord, un franc «politique» celui-là, de la section de l'École-de-Médecine. Frankel est carrément contre: «Ceci ressemble à un compromis avec la bourgeoisie; je n'en veux pas. Notre chemin est international, nous ne devons pas sortir de cette voie.»<sup>1</sup> Charbonneau de même (section de Montrouge) est «défiant»; Babick (Hôpital-Louis), prudent: «je veux que dans tout ceci l'Internationale soit complètement à l'abri»; très réservés H. Goullé (Cercle d'études sociales), Hamet (Gobelins), et Pindy. On constate qu'hommes et groupes se reclassent en tendances autres qu'il en avait été auparavant. Incertaine Internationale! Tout ce que l'on décide, en dépit des efforts de Varlin qui pressent la force révolutionnaire que peut receler la Fédération de la Garde, c'est l'envoi auprès du comité provisoire de celle-ci d'une commission d'observation de quatre membres: «Son action y sera individuelle et expressément réservée en ce qui concerne l'Association internationale pour la France.» On ne s'aventure pas bien loin. Qui sont ces quatre? Babick et Lacord, nous le savons en toute certitude, les Archives Historiques de la Guerre ayant conservé le texte du mandat qui leur est délivré le 1<sup>er</sup> mars; les deux autres sont, à coup sûr Varlin, et probablement Pindy: on a équilibré les tendances. Et l'Internationale parisienne restera toujours réticente; au lendemain encore du 18 mars, le 22, Goullé (qui se trompe d'ailleurs sur le nombre) déclare encore: «L'Internationale n'a qu'un membre dans le comité, Varlin: *donc elle est dégagée de toute responsabilité.*»

Il y a cependant d'autres pièces encore, parfois contradictoires, à verser à ce dossier des rapports entre Fédération et A.I.T. Il n'est pas impossible que partiellement, localement au moins, l'Internationale ait été à l'origine même du mouvement de fédération des bataillons. Selon un rapport de police, que semblent confirmer d'autres sources

«Des anciens membres de la section de Vaugirard avaient eu l'idée de grouper les divers bataillons de la Garde nationale et ils s'adressèrent à leur ancien secrétaire-correspondant pour lui demander son avis et le moyen de s'y prendre: Chalain leur répondit qu'il fallait organiser des réunions en appelant des délégués de chaque bataillon et de fédérer si possible tous les bataillons ensemble [...] Ses interlocuteurs tinrent une première réunion dans le sens indiqué salle Ragache [...] où Varlin prévenu par Chalain assista.»<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Séances officielles, pp. 83 et 86. L'intervention de Goullé qui suit, *ibid.*, p. 126.

<sup>2</sup> A.P.Po., B/a 439, pièce 4853, rapport déjà cité du «n° 13». On a plusieurs autres témoignages, quoique douteux, sur ce fait que ce serait à Vaugirard qu'est



Serait-ce là que Varlin a pu observer pour la première fois l'importance décisive de la Garde nationale? Il faut distinguer d'autre part entre les positions générales du Conseil fédéral et l'attitude pratique de bien des adhérents confirmés. Dès avant la fin février, trois Internationaux au moins font partie du Comité provisoire de la Fédération, le peintre en bâtiment Chouteau, le relieur Maljournal, Alavoine, typographe. Après les incidents qu'on a contés des 27 et 28 février, le Comité provisoire se renouvelle dans une assemblée du 3 mars: Varlin, Lacord et Pindy, outrepassant d'ailleurs manifestement le mandat qui leur a été confié, s'y font élire, et sur 32 membres, il compte encore 6 autres Internationaux au moins ou membres des Chambres syndicales. Dans le Comité définitif désigné le 15 mars, 16 Internationaux ou syndiqués (dont cette fois Babick) sur un total de 38, soit presque la moitié.<sup>1</sup> Argument inverse cependant, ce qui se passe à la base: les Archives Historiques de la Guerre ont conservé un registre, malcommode à déchiffrer et surtout à dater (il semble de mars), qui contient la liste de quelques 1.200 délégués de compagnie. Je n'y retrouve en toute certitude qu'une quarantaine d'Internationaux connus, proportion très faible. Ils apparaissent tout de même en nombre (très relativement) important dans 3 légions ou arrondissements: les IV<sup>e</sup> (avec notamment Alavoine, Clémence, Gérardin), X<sup>e</sup> (Babick) et surtout XIII<sup>e</sup>, où il y a toujours un ou deux membres de l'ancien Club Démocratique, devenu section du Panthéon-XIII<sup>e</sup>, dans chacun des principaux bataillons. On dirait bien d'ailleurs que l'indiscipline recommence. Duval, avec ses amis, a constitué la XIII<sup>e</sup> légion dont il est le chef en groupe quasi indépendant (autant en fait du Comité central que de l'Internationale),

née l'idée d'une fédération de la Garde nationale; déposition du maire Corbon, Enquête parlementaire, p. 448: «Je crois même que c'est dans mon arrondissement qu'est née la pensée de faire une fédération de la garde nationale et de prendre les délégués en dehors des hommes ayant un grade»; P. Lanjalley et P. Corriez, Histoire de la Révolution du 18 mars, Paris 1871, p. 13: «Quelques citoyens habitant le XV<sup>e</sup> arrondissement [...], é mirent l'avis qu'il serait bon d'établir un lien entre les gardes nationaux. Dans ce but, ils rédigèrent un appel adressé aux divers bataillons, leur demandant d'envoyer des délégués afin de se renseigner sur l'association projetée, pour laquelle ils avaient adopté la forme fédérative, d'après le conseil de M. Chalain (de l'*Internationale*).» Tout cela ne concorde pas exactement avec d'autres renseignements qu'on possède sur les origines de la Fédération de la Garde. Néanmoins, il y aurait peut-être à tenir compte sérieusement de tels documents.

<sup>1</sup> J'en donne la liste dans Paris libre 1871, pp. 96-98. On peut considérer comme Internationaux Arnaud et Dupont (III<sup>e</sup>), Clémence et Demeule (IV<sup>e</sup>), Chouteau (VI<sup>e</sup>), Babick (X<sup>e</sup>), Assi, Mortier (XI<sup>e</sup>), Gèresme (de la Chambre syndicale des Chaisiers, XII<sup>e</sup>), les trois représentants du XIII<sup>e</sup>, Fabre, Paty, Pouillet, Avoine (XIV<sup>e</sup>), Varlin (XVII<sup>e</sup>), Josselin (XVIII<sup>e</sup>) et pour le XX<sup>e</sup> Maljournal et Bouit (chambre syndicale des Brossiers). Paty est cependant douteux.

prêt à nouveau, sous une autre forme, à l'action révolutionnaire.

Mais ces Internationaux, dont on ne peut dire qu'ils aient été absents de la Fédération, au moins à sa tête, agissent en leur nom personnel. Le Conseil fédéral demeure sur son quant à soi; il est trop préoccupé par la discussion de ses statuts définitifs, et par la rédaction d'un manifeste au peuple allemand à propos de la paix. Et il en va exactement de même au moment du 18 mars, dont on peut dire à l'évidence que l'A.I.T. «n'a pas levé le petit doigt» pour le faire. Certes, individuellement, des Internationaux (Varlin, Duval naturellement...) y ont activement participé<sup>1</sup>. Mais le Conseil de son côté reste assez longtemps méfiant à l'égard d'un mouvement qu'il ne comprend pas. Le 22 mars encore, Malon<sup>2</sup> «émet les doutes les plus anxieux sur le résultat d'une *conciliation* entre les municipalités et le comité central, ainsi que sur la réussite des élections à la Commune. Il craint qu'on ne puisse éviter un conflit sanglant», tandis que Spoetler voudrait qu'on «invitât le comité à déposer ses pouvoirs entre les mains des municipalités». Mais qui comprend bien alors, il est vrai, ce qui se passe exactement en ces journées incertaines?<sup>3</sup> Ce n'est que le lendemain 23, en réunion plénière des sections et des sociétés ouvrières, qu'on se décide enfin à appuyer le Comité central, et à appeler avec lui à des élections municipales ou communales. Il y a encore un certain nombre de timorés, mais c'est Frankel cette fois, le prudent Frankel, qui pousse à l'engagement et emporte la décision, définissant la Commune (ou plutôt en somme la «municipalité») qui va naître en termes d'ailleurs assez sibyllins:

«Le conseil municipal n'est autre chose que le conseil de surveillance dans une association. Cette assimilation est tellement complète qu'en ce moment la question pour tous n'est plus politique,

<sup>1</sup> Autre exemple, celui de la section de l'Est: «A.I.T., Section de l'Est. Les membres de l'A.I.T. sont invités à se rendre en armes à l'Etat-major du Comité central. Paris, le 18 mars 1871.» A.P.Po., B/a 441, pièce 6572.

<sup>2</sup> Séances officielles, p. 126. Le cas de Malon est particulier et montre bien le désarroi dans lequel se trouvent, devant le mouvement du 18 mars, bien des Internationaux. Il rentre à peine de Bordeaux, où il a courageusement donné sa démission de l'Assemblée. Mais, adjoint au XVII<sup>e</sup>, il signe avec ses collègues une protestation contre l'invasion, le 21 mars, de la mairie des Batignolles par un certain nombre de gardes nationaux, dont Malzieux, qui est de sa section. Malon mettra plusieurs jours à se rendre compte de la portée du mouvement. Le «parti Marx», comme on dira plus tard, lui rappellera aigrement, au moment des grandes querelles au sein de l'A.I.T., cette hésitation et l'apposition de sa signature à cette protestation. Voir à ce sujet les documents en annexe.

<sup>3</sup> J'ai tenté de décrire ce climat de «révolution incertaine» dans *Paris libre 1871*, p. 112 et suivantes. Malon, évoqué dans la note précédente, et la plupart des Internationaux, n'apercevaient guère où l'on allait. Encore vers une dangereuse «aventure»?

elle est sociale. Je suis d'avis de faire un manifeste dans lequel nous inviterions les nôtres à voter la Commune.»

Ce manifeste paraît le 24 au matin, deux jours seulement avant les élections qui sont décidées pour le 26. Il approuve la «révolution communale» (ou municipale), faite pour «l'indépendance» et «l'autonomie» de la Commune, sans pour autant être très clair non plus sur la nature du nouveau pouvoir qui vient.

«Aujourd'hui le peuple de Paris est clairvoyant, il se refuse à ce rôle d'enfant dirigé par le précepteur, et dans les élections municipales, produit d'un mouvement dont il est lui-même l'auteur, il se rappellera que le principe qui préside à l'organisation d'un groupe, d'une association, est le même qui doit gouverner la société entière, et comme il rejetterait tout administrateur, président imposé par un pouvoir en dehors de son sein, il repoussera tout maire, tout préfet imposé par un gouvernement étranger à ses aspirations.

Il affirmera son droit supérieur au vote d'une Assemblée de rester maître dans sa ville, et de constituer comme il lui convient sa représentation municipale, sans prétendre l'imposer aux autres...»<sup>1</sup>

Que conclure sinon qu'en ces temps décisifs, l'Internationale – extérieurement profond ou manque de hardiesse, ou les deux à la fois – bien loin d'avoir occupé le devant de la scène, s'est trouvée constamment déphasée par rapport au mouvement révolutionnaire? Elle va réparer cette redoutable erreur ou s'efforcer de le faire.

### *Etat de l'organisation pendant la Commune*

Avant de dire ce que fut le rôle de l'A.I.T. pendant les jours de la Commune, il est indispensable de tenter à nouveau de faire un peu le point sur ce qu'est, ce que devient l'organisation. Nous ne disposons malheureusement plus après le 29 mars, sauf par bribes, des précieux comptes rendus des séances du Conseil fédéral.<sup>2</sup> En revanche, l'Inter-

<sup>1</sup> Séances officielles, p. 132, procès-verbal du 23 mars, pour l'intervention de Frankel. La proclamation de l'A.I.T., pp. 145-152; elle est reproduite dans toutes les histoires de la Commune.

<sup>2</sup> Celui-ci continue de se réunir tous les mercredis, mais l'on n'a plus de lui que des textes très brefs: 12 avril, exclusion du «sieur Tolain», pour avoir «déserté sa cause de la manière la plus lâche et la plus honteuse» – Tolain continue de siéger à Versailles (Séances officielles, p. 165); réunion extraordinaire du 20 mai pour trancher la question de savoir si les Internationaux qui ont rejoint les rangs de la «minorité» de la Commune ont eu raison d'agir ainsi (Séances officielles, pp. 193-194). On trouve les mêmes textes, et quelques autres qui ne sont pas toujours de grand intérêt (séance du 12 avril réclamant l'élection des juges de paix) dans le journal *La Révolution politique et sociale* dont il est question ci-après, hebdomadaire du 2 avril au 15 mai 1871.

nationale dispose maintenant d'un journal presque officiel, *La Révolution politique et sociale*, organe de la section Gare d'Ivry et Bercy, mais qui ouvre ses colonnes aux militants de toutes sections. La question lancinante est toujours la même: quelles forces, combien de membres? Il faut avouer tout de suite que cette fois plus encore que naguère, il est impossible d'y répondre convenablement. Franquin, au cours de son interrogatoire déjà cité, avoue «150 membres au moment du 18 mars». Chiffre tellement dérisoire que, même si l'Internationale est exténuée, même s'il ne s'agit que des cotisants réels et réguliers, on ne peut lui prêter importance. Ailleurs, même au prix d'une patiente quête, ce ne sont que des miettes que l'on glane. Il y a tout de même, je le notais, 28 sections qui fonctionnent (plus ou moins bien) en mars, à quoi s'ajoutent en avril la résurrection de l'ancienne section de Belleville et la formation de 3 autres, en mai, la constitution de 4 nouveaux groupes encore.<sup>1</sup> La reconstruction se poursuit. Naturellement, qu'est-ce, toujours, numériquement, qu'une section? La réponse ne peut que varier selon les lieux et les cas. Assurément une section comme celle des Batignolles, avec sa filiale des Ternes, doit être forte, peut-être de plusieurs centaines de membres.<sup>2</sup> D'elle dépend le 4<sup>ème</sup> groupe de la Marmite, dont un témoin appelé devant le IV<sup>e</sup> Conseil de guerre dit que «cette société comptait, à un moment donné, environ 800 adhérents».<sup>3</sup> Elle continue d'essaimer, contribuant fin avril à la formation de la section Malesherbes (VIII<sup>e</sup>). Forte également, aux antipodes – aussi bien de la capitale que de la politique – la section du Panthéon-XIII<sup>e</sup>. Après la Commune, la femme du secrétaire-correspondant donnera à la police le nom de 69 de ses membres, et ce ne sont que «les principaux» (le Club Démocratique dont elle prend la suite avait rassemblé en décembre 1870 197 adhérents, triés sur le volet).<sup>4</sup> Elle aussi essaime:

<sup>1</sup> En avril les sections Stephenson, Malesherbes, Duval; en mai La Glacière, section des Ivryens, section Flourens, section des Acacias.

<sup>2</sup> J'ai déjà évoqué son cas plus haut, pendant la période du Siège. Elle est représentée au Conseil fédéral en janvier notamment par 4 délégués. Les anciens statuts de la Fédération des sections portaient que «Une section comprenant 50 membres au plus est représentée par 1 délégué; – [...] de 501 à 1.000 par 4...» Aux termes des nouveaux statuts de mars, 4 délégués représenteraient de 301 à 600 membres. Sont dans le même cas l'Ecole-de-Médecine et la section Richard-Lenoir. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse ici très incertaine: il est fort possible qu'on ne respecte pas expressément les statuts. Pour sa part Testut, toujours probablement excessif, propose pour l'ensemble des sections en mars 1871 le chiffre de 60.000 membres, A.P.Po., B/a 441, pièces 6573-6574.

<sup>3</sup> Témoignage de J.-B. Larrigaudière au cours du procès d'E. Sévin, membre de la section des Batignolles, A.H.G., IV<sup>e</sup> conseil, n° 1762.

<sup>4</sup> Je complète légèrement ici le chiffre et la liste des 189 membres donnée par J. Maitron, D.B.M.O.F., t. IV, p. 49. Après l'échec de la seconde affiche rouge, le Club du XIII<sup>e</sup> a disparu, et probablement aussi, momentanément, la section du

section Duval, fin avril, section de la Glacière. Forte sûrement la section d'Ivry et Bercy, qui peut se permettre de supporter la publication, du 2 avril au 15 mai, de *La Révolution politique et sociale*, et probablement fortes encore, on le voit à divers indices, une bonne dizaine de groupes, comme Richard-Lenoir, l'École-de-Médecine, l'Hôpital-Louis. Faibles naturellement les jeunes sections nouvellement essaimées: nous possédons la liste des adhérents actifs de la section Malesherbes; elle se monte à ... 11 membres. Et puis, du fait des circonstances, les sections, même fortes, doivent être assez peu fréquentées, si l'on en croit ce qu'écrivit en mai au *Cri du Peuple* Bestetti, secrétaire des Gobelins:

«Nos sections généralement, et celle des Gobelins en particulier, qui aujourd'hui compte un nombre d'adhérents assez considérable, ne réunissent [...] qu'un très petit nombre de sectionnaires. Nous savons que beaucoup d'entre nous, et je suis un de ceux-là sont aux avant-postes où la défense de la Révolution sociale nous appelle.

Mais je prie ceux d'entre nos camarades qui se trouvent présents à Paris les mardis d'être très exacts à la réunion de la section.[...] Si nous voulons qu'après la victoire sur la sauvagerie des monarchistes et des bandits de Versailles, nous puissions recueillir les fruits de tant d'héroïsme, par l'édification du grand principe de l'émancipation des travailleurs de tous les peuples, c'est par notre infatigable exactitude que nous devons prouver au monde que nous sommes pionniers de la Civilisation...»<sup>1</sup>

Panthéon, comme en témoignent sa longue absence de représentation au Conseil fédéral, et ce communiqué paru dans *Le Cri du Peuple*, 23 mars 1871: «Les réunions publiques de l'A.I.T. des Travailleurs [sic] du XIII<sup>e</sup> arrondissement ayant été interrompues depuis longtemps par suite de persécutions de la police, auront lieu ce soir et les jours suivants, avenue de Choisy, 190.» En fait le mouvement de «rive gauche», plus exactement – puisque subsistent toujours les sections des Gobelins et la Sociale des Ecoles – le Panthéon et le XIII<sup>e</sup> se reforment, en s'unissant, dès la fin de février. Les membres du club et ceux de la légion garibaldienne se reconstituent fin février et début mars en une section qui porte provisoirement le nom de La Glacière (*Le Vengeur*, 27 février, *Le Cri du Peuple*, 6 mars). Presque immédiatement après (*Le Vengeur*, 11 mars) «Plusieurs membres de la Société Internationale (Section du Panthéon) viennent de faire voter à l'unanimité la fusion des sections du V<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> arrondissement. Ces deux groupes porteront le titre de: sections réunies des V<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> arrondissement.» Bientôt – titre significatif – cette petite fédération, avec pour secrétaire Tardif, devient Sections du Panthéon et du Droit au Capital réunies (A.P.Po., B/a 439, pièce 5257), puis on ne dit plus que Section du Panthéon et du XIII<sup>e</sup> réunies, dont les assemblées deviennent régulières début avril, et finalement section du XIII<sup>e</sup>. Une autre section de La Glacière, probablement sa filiale, naîtra en mai. Ces remarques pour mettre un peu de clarté dans les comptes inexacts qu'on fait souvent des sections sous la Commune, en se servant, mal, des indications recueillies (mais non chronologiquement) par J. Maitron, D.B.M.O.F., t. IV.

<sup>1</sup> *Le Cri du Peuple*, 22 mai 1871.

«Un nombre de membres assez considérable» (après tout, le nombre des sections, qui a retrouvé le niveau d'avant-guerre, en fait foi), un à deux milliers peut-être, mais peu assidus, c'est tout ce qu'il nous est possible de savoir. Un autre problème cependant se pose, et d'importance. Avant la guerre, c'étaient – par leur adhésion directe ou indirecte – les sociétés ouvrières et leur Chambre fédérale qui avaient fait la force de l'Internationale, qui commençaient à lui donner la puissance du nombre. Que reste-t-il du mouvement en 1871? Jusqu'en mars, Conseil fédéral et Chambre fédérale tiennent séances communes, et en ce dernier mois, 17 sociétés syndicales y ont paru (au moment notamment de la proclamation du 24 mars); de janvier à mars, 24 en tout, encore que le plus souvent de manière épisodique. Mais quelles forces conservent-elles? Ce que l'on en dit au Conseil fédéral n'a rien d'encourageant. S'agit-il, pour l'indispensable reconstruction, d'exiger par exemple des cotisations régulières? Le 12 janvier, Varlin fait observer que les bronziens (autrefois une des corporations les plus puissantes) «sont dispersés dans les compagnies de guerre, ils ne peuvent verser [...], il y a force majeure». Même remarque de Minet, du syndicat des Céramistes, ou d'André, représentant des Ebénistes.<sup>1</sup> En vérité, jusqu'à la Commune, un petit nombre seulement de corporations ont conservé quelques forces, des positions relativement solides: une dizaine tout au plus. Tels les Tapissiers et les Cordonniers-coupeurs de chaussures, qui déclarent adhérer à l'Internationale le 23 mars. Tels surtout les Mécaniciens et les Tailleurs, deux métiers de quelque importance: leurs organisations ont survécu parce qu'elles ont pu s'accrocher à une sorte de noyau de conservation, centre de commun ralliement, *l'association de production*. Pendant le Siècle et pour les besoins de la guerre, les Mécaniciens avaient formé, avec l'autorisation et une petite aide du Gouvernement de Défense nationale, une société syndicale de production, 75 rue Saint-Maur, pour la remise à neuf notamment de vieux fusils. Les Tailleurs habillent – en partie – la Garde nationale: ils ont début 1871 six ateliers, dépendant de leur Chambre syndicale, dans les IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements, qui emploient 2.000 personnes.<sup>2</sup> Citons encore les Boulangers, qui n'ont évidemment guère connu de chômage, et que préoccupe, on le sait, la question du travail de nuit. Les Lithographes aussi: Franquin réussit à mener à bien, en février et mars, la réalisation d'une vieille idée: la réconciliation et la fusion des principales sociétés qui jusque là divisaient le métier (au prix d'ailleurs d'un certain éloignement de l'Internationale).

Ceci, c'était la situation à la veille du 18 mars. Il va y avoir de sensi-

<sup>1</sup> Séances officielles, p. 20.

<sup>2</sup> La République des Travailleurs, 24 janvier.

bles progrès pendant la Commune. Pendant ses 72 jours, outre les sociétés encore vivaces, ou à peu près, que je viens de mentionner, d'autres apparaissent ou réapparaissent. On voit renaître les Chambres des Balanciers, des Bijoutiers, Chaudronniers, des Cuirs et peaux, Fondeurs, Serruriers en bâtiment, Menuisiers. Parmi les nouvelles sociétés qui se forment, celles des Boulonniers et cloutiers, Fondeurs en suif, Papetiers, Employés de journaux; on aperçoit aussi quelques traces d'activité chez les Relieurs et les Selliers... Nous les retrouverons toutes participant aux travaux de la Commission du Travail et de l'Echange. Cela ne fait tout de même qu'un peu moins d'une vingtaine de sociétés ouvrières dont on puisse dire avec certitude qu'elles ont repris vie. On est loin des forces qui étaient celles de l'A.I.T. d'avant-guerre. L'Internationale est devenue surtout *société de militants*, et en nombre relativement médiocre.

S'il n'est pas possible, en tout état de cause, de répondre sérieusement à la question «combien» autrement que par des approximations infiniment vagues, on peut tenter du moins de se faire une idée de *l'audience* qu'ont conquise ces militants, ce, entre autres sources, par les résultats qu'ils obtiennent aux élections de la Commune, le 26 mars. Elections un peu moins malaisées à déchiffrer que celles du 8 février, bien qu'il n'y ait pas eu de liste générale officielle de l'A.I.T. et que les candidatures aient été souvent présentées dans une grande confusion. Mais – et ce ne sont pas pour le moment les résultats globaux qui nous intéressent – des Internationaux se sont présentés localement, en se parant de leur appartenance à l'Association,<sup>1</sup> tantôt individuellement, parfois sur une liste homogène; ou bien l'absence même de candidatures (ou leur insuccès) peut être considérée comme significative. Mettons d'emblée à part les quartiers bourgeois, où l'audience internationaliste est très faible, voire inexistante: XVI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> arrondissements (pas de liste), IX<sup>e</sup>, où Malon ne fait que 13% des voix, VIII<sup>e</sup>, où si E. Vaillant est élu, c'est par un chiffre dérisoire de votants. Pas de candidats, ou l'échec sérieux dans le I<sup>er</sup>, dans le V<sup>e</sup> (où les Internationaux qui se présentent, dont Bestetti et Longuet, n'atteignent pas les 10%); il n'y a que dans le II<sup>e</sup> qu'une liste homogène d'Internationaux ne fait pas trop mauvaise figure (33% en moyenne) devant la liste victorieuse du

<sup>1</sup> Ainsi, dans le XVII<sup>e</sup>, la liste Chalain, E. Clément, Faillet, Ch. Gérardin, Varlin, qui se présentent tous comme «de l'Internationale». Cela permet de vérifier l'appartenance à l'A.I.T., un peu douteuse, de Clément, membre de la Chambre syndicale des Cordonniers, et de Ch. Gérardin. En revanche, dans le IV<sup>e</sup>, G. Lefrançais se désigne comme «membre de l'Internationale», alors que d'abondants témoignages prouvent qu'il n'en était pas, tandis que ses co-listiers le sont (sauf Arnould); on considérera de ce fait que c'est une liste homogène de l'A.I.T. qui passe dans l'arrondissement.

maire bourgeois. Assez maigres les succès obtenus dans le VI<sup>e</sup>, où Beslay et Varlin passent avec moins de 40% des voix, dans le XV<sup>e</sup>, où sur trois postes à pourvoir, Langevin est seul élu de l'Association (37%). En revanche, ce sont des listes homogènes d'Internationaux qui l'emportent dans le XII<sup>e</sup> (80% en moyenne), le XIII<sup>e</sup> (70%), le III<sup>e</sup> (75%), le IV<sup>e</sup> (60%); dans le XVII<sup>e</sup> presque tous les candidats, les battus comme les élus, appartiennent à l'A.I.T., et Varlin est désigné en premier, avec 81% des voix (tandis que Malon, auquel on reproche son attitude indécise au lendemain du 18 mars n'obtient pas tout à fait 40%); dans le XIV<sup>e</sup>, deux des trois élus (avec presque 90% des voix), Martelet et Descamps, sont des Internationaux. Ailleurs, ceux-ci sont mêlés dans une même liste avec des révolutionnaires d'autres tendances; ils arrivent en tête dans le XVIII<sup>e</sup> (Theisz, Dereure, 82%), dans le XIX<sup>e</sup> (Oudet, Puget, presque 90%), en queue dans le XI<sup>e</sup> (Avrial et Verdure, un peu moins de 70%) et dans le X<sup>e</sup> (Champy et Babick, 65%). Un seul arrondissement populaire, le XX<sup>e</sup>, n'a élu aucun International, leur préférant des révolutionnaires d'autre cuvée.

On n'attachera pas d'importance particulière aux chiffres obtenus, qui ne sont donnés d'ailleurs que sous forme d'approximation grossière. Il s'agissait seulement de rechercher dans quels arrondissements pouvait s'exercer plus sensiblement l'influence de l'Internationale, et cette étude rapide confirme à peu près ce que nous savions d'autre source. Audience privilégiée dans le XVII<sup>e</sup> (Batignolles-Ternes) et dans le XIII<sup>e</sup> (sections du Panthéon et du XIII<sup>e</sup> réunies); fort sensible encore dans les III<sup>e</sup> (Cercle d'Études sociales, Vertbois), IV<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> (Hôpital-Louis, Récollets, Poissonnière), XI<sup>e</sup> (Faubourg-Saint-Antoine et Popincourt), XII<sup>e</sup> (Ivry-Bercy), XIV<sup>e</sup> (Montrouge), XVIII<sup>e</sup>; non négligeable non plus l'action de sections comme l'École-de-Médecine (VI<sup>e</sup>) ou même de l'Est (II<sup>e</sup>). Vaugirard au contraire semblerait moins vigoureuse, et, en dépit des sections de Belleville et des Couronnes, le XX<sup>e</sup> est tout à fait rétif. Source indirecte et défectueuse d'information, ces quelques résultats électoraux n'en appuient, n'en confirment pas moins les hypothèses que j'ai précédemment avancées sur l'efficacité ou la solidité des sections.

### *Les Internationaux dans la Commune*

Je précise tout de suite qu'il ne s'agit pas de traiter ici seulement, ni même principalement, du rôle joué par les Internationaux au sein de l'Assemblée communale, d'ailleurs souvent malaisé à décrire. Trop d'auteurs l'ont fait qui ont simplement réduit la question en somme au fameux débat qui, début mai, sur le problème du Comité de Salut public, opposa une «minorité», composée en effet essentiellement



d'Internationaux, et une «majorité» jacobine ou blanquiste; j'y reviendrai naturellement l'occasion venue, mais ce n'est sûrement pas le cœur de l'affaire. Tirons cependant au clair d'abord un premier problème: combien d'Internationaux dans l'Assemblée communale? Un chiffre fréquemment avancé est celui de 23: c'est celui que donne Malon dans sa *Troisième Défaite du Proletariat français*. On ne contestera pas l'autorité de cet International, mieux placé que nous pour juger, mais il semble bien que lui aussi soit obnubilé par la querelle majorité-minorité.<sup>1</sup> En vérité, si l'on fait le compte des membres de la Commune qui sont ou bien adhérents exprès d'une section, ou bien appartiennent à la direction d'une société syndicale liée à la Chambre fédérale, on constate qu'aux élections du 26 mars, ceux que l'on peut considérer comme Internationaux sont au moins 32 sur un total de 92 (ils ont même 35 sièges, Varlin ayant été désigné trois fois, dans les VI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup>, Theisz deux fois, dans les XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>). Leur nombre augmente encore aux élections complémentaires du 16 avril: ils ont 10 élus nouveaux, et forment désormais – il faudra s'en souvenir – la *majorité* d'une Commune réduite, à la suite de défections ou disparitions diverses, à 78 membres. Mais je voudrais tableer plutôt ici sur un échantillon de quelques 650 personnes, Internationaux ou syndiqués, cueilli à des sources diverses.<sup>2</sup> Echantillon et non sondage: j'ai rassemblé, mais de façon très hétérogène, le maximum de cas; il ne s'agira donc pas toujours d'en tirer des proportions exactement chiffrées, les renseignements obtenus n'en auront pas moins quelque intérêt, me semble-t-il, indicatif.

S'il est vrai qu'ils ont tant soit peu tardé à la rejoindre, nos Internationaux n'en ont pas moins été probablement les plus solides piliers de la Commune. Je ne multiplierai pas outre mesure les exemples, ne

<sup>1</sup> La liste qu'il donne, pp. 134-135 de son livre est, alphabétiquement, la suivante: Assi, Avrial, Beslay, Chalain, Clémence, V. Clément, Dereure, Duval, Frankel, Gérardin, E. Langevin, Lefrançais, Malon, Pindy, Theisz, Vaillant, Varlin, élus le 26 mars; il y ajoute, parmi les élus des élections complémentaires du 16 avril, Andrieu, Cluseret, Johannard, Longuet, Pottier, Serrailier (p. 158). – Il n'y a pas de preuve de l'appartenance de V. Clément à l'Association, moins encore, on vient de le dire, de celle de Lefrançais. Je ne vois pas de raison de dénier le titre à Amouroux, Babick, Champy, Chardon, E. Clément, Demay, C. Dupont, Descamps, J. Durand, Fruneau (immédiatement démissionnaire pour raisons de santé), Ch. Gérardin, Géresme, Martelet, Melliet, H. Mortier, Oudet, Puget, Verdure, Vésinier. On peut même ajouter Pillot et Régère, membres très probables de la section du Panthéon. Tous sont ou membres de sections, Martelet par exemple, de celle de Montrouge, Verdure, secrétaire-correspondant de la section du Faubourg-du-Temple..., ou (et le plus souvent en même temps) syndiqués à des sociétés ouvrières affiliées à la Chambre fédérale ou à l'Internationale.

<sup>2</sup> Ce sont celles indiquées ci-dessus, A.H.G., dossiers individuels; J. Maitron, D.B.M.O.F.; listes électorales.

m'appuyant que sur les plus significatifs. Laissons de côté momentanément le cas spécial de la Commission du Travail et de l'Echange, qu'ils ont peuplée toute entière. Au lendemain du 18 mars, la Cité se trouve complètement livrée à elle-même, et ce sont principalement des Internationaux qui vont la faire vivre, et faire survivre cette insurrection tant soit peu inattendue, surtout d'eux. On cite naturellement le plus volontiers le cas des plus grands: Varlin, qui, lorsqu'il n'est pas aux Finances (où il a joué au début un rôle au moins autant, sinon plus important que le timoré délégué officiel Jourde), s'occupe de l'Intendance, dirige les approvisionnements; E. Vaillant, délégué à l'Enseignement; Dereure et Champy, de la Commission des Subsistances; Andrieu, d'abord chef du personnel de l'Hôtel de Ville puis délégué aux Services publics;<sup>1</sup> Theisz, qui remet remarquablement en route le service des Postes, Debock qui, avec Alavoine et Pierron, a la charge de l'Imprimerie nationale, Camélinat, Directeur de la Monnaie où il est secondé par ses amis Perrachon, Murat et Lampérière; Combault, qui remplit, avec Faillet pour caissier, la tâche ingrate de Directeur des Contributions Directes, tandis que Bastelica, venu tout exprès de Marseille, est Directeur des Indirectes... N'oublions pas sous eux, sous leurs ordres, tout un personnel technique de moindre envergure, improvisé mais souvent efficace. Toute l'administration des Finances ou à peu près est composée d'Internationaux (Seligman, secrétaire, Gustave Durand, caissier principal, Guillemois, chef de la comptabilité...), grands argentiers d'une révolution qui cherchait désespérément des ressources; toute celle de l'Intendance ou de l'Octroi. Les militants savent se mettre à toutes les tâches civiles, civiques: ils se font percepteurs (Guéry dans le III<sup>e</sup>, Gauttard dans le IX<sup>e</sup>), ils contrôlent les chemins de fer aussi bien que la voirie; E. Mélin, lithographe, du Cercle des Etudes sociales, est Directeur des Abattoirs de la Villette, P. Mouton directeur de la prison de Mazas, puis de celle de Saint-Lazare; ils sont fréquemment commissaires ou inspecteurs de police, tâche qu'ils ne laissent pas toute entière aux spécialistes en la chose, les blanquistes. Mais c'est surtout en bas, dans les simples mairies, qu'on voit les Internationaux le plus activement à l'œuvre. Guère d'administration municipale où l'on n'en voie au moins quelques-uns, toujours en bonne

<sup>1</sup> Sur les activités de celui-ci pendant la Commune (et les réflexions désabusées qu'elle lui inspire), voir ses Notes pour servir à l'Histoire de la Commune de Paris en 1871, édition établie par M. Rubel et L. Janover, Paris 1971. C'est à tort que les éditeurs mettent en doute son appartenance à l'A.I.T.; on a cependant affaire en l'occurrence, et bien qu'il ait appartenu à la «minorité» de la Commune, à un homme qui paraît avoir été bien plus un radical révolutionnaire, ne voyant la possibilité de la réussite d'une révolution que si elle se place sous la direction intelligente des classes moyennes, des couches nouvelles et intermédiaires, qu'un authentique socialiste.

place. Il en est certaines qu'ils «tiennent» exclusivement : municipalités (ce sont toujours les mêmes lieux de choix) des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>;<sup>1</sup> ils ont place majeure dans les III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> surtout, et même XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>; ce sont eux qu'on envoie de surcroît régner provisoirement sur les quartiers bourgeois qui ont mal voté au 26 mars, XVI<sup>e</sup>, I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> (ces deux derniers arrondissements seront d'ailleurs conquis le 16 avril, avec des résultats plutôt médiocres il est vrai, par des communaux internationaux). C'est là, c'est à la base, que s'accomplit d'abord le travail «communal», que se vivait la «révolution communale», au jour le jour. Car il ne s'agissait pas seulement de tâches banales, d'enregistrer mariages, naissances ou décès; il fallait s'occuper des questions sociales, du chômage, de la reprise et de l'organisation du travail, des subsistances, cantines et fourneaux économiques, assistance, de la réforme laïque de l'enseignement, de constituer, armer et discipliner la Garde nationale... bref de mettre en œuvre dans le détail ce que l'Assemblée communale décidait en haut. Les Internationaux y ont consacré principalement leur temps. Et la lutte militaire? L'échantillon recueilli des 650 n'est sûrement pas ici suffisamment représentatif: il doit y avoir trop d'Internationaux de toutes sortes disséminés dans les rangs de la Garde nationale qui ne nous sont pas, sauf exception, connus. Il n'est pas impossible pourtant d'en tirer quelques constatations utiles. Dans ce cas encore, les Internationaux ont bien été des cadres de la Révolution, ou des éléments responsables. Plus de la moitié des quelques 230 sur lesquels nous avons des renseignements sont sous-officiers et surtout officiers, dont 13 commandants de bataillon et surtout 6 chefs de légion; plus du tiers (avec quelques doubles emplois) remplit les fonctions de délégué de compagnie, de bataillon, et notamment de légion (16 au moins). Soulignons encore que sur la quarantaine de membres formant le Comité central de la Garde, qui n'a pas voulu se dissoudre après le 26 mars, 11 appartiennent à l'A.I.T. ou à des Cham-

<sup>1</sup> Dans le XVII<sup>e</sup>, la mairie reste plus que jamais fief d'Internationaux, qui peuplent à peu près exclusivement la commission municipale mise en place par les élus à la Commune: le secrétaire délégué en est le dessinateur L. E. Bozier; P. Martine s'occupe du recensement et de la statistique, et le tailleur de pierre G. Davoust de l'assistance, l'architecte Dianoux du bureau du travail, le graveur sur métaux J. Sassin du logement, le comptable Bonnefont des subsistances... Voir en annexe le document IV, pp. 93-99.

Dans le XIII<sup>e</sup> ont repris place, sous la direction de Lucipia, secrétaire général, la plupart des membres de la commission municipale provisoire du siège. A la tête du XI<sup>e</sup>, le doreur sur bois Claudius Favre, l'ébéniste Magdonel, le maçon F. David dit «Prolétaire» (il anime le Club des Prolétaires, installé dans l'église Saint-Ambroise, et son journal *Le Prolétaire*), le professeur H. Guillaume, l'horloger-bijoutier Mizeret, le mécanicien J. Baux... Il serait fastidieux de multiplier les exemples.

bres syndicales.<sup>1</sup> Rôle malgré tout peut-être moins éminent, moins évident que dans les fonctions civiles. Il faut tout de même rappeler que ce sont des Internationaux qui donnent, dirait-on, son appui «logistique» à l'armée de la Commune: Avrial, qui est Directeur général de l'Artillerie, entouré de toute une équipe composée de ses compagnons de la Chambre syndicale des Mécaniciens, Drouchon, directeur du matériel, Coudriet, contrôleur, Lerck inspecteur; Button dirige la cartoucherie de l'avenue d'Orléans, Dangers la fabrique d'armes du XX<sup>e</sup>, Polette est délégué aux ateliers de réparation du Louvre, Delchef à ceux du 75, rue Saint-Maur... Ajoutons toute l'Intendance dont on a déjà parlé, qu'A. Beauchery, de la section du XIII<sup>e</sup>, est directeur du magasin central d'habillement, qu'A. Ricard est délégué à la Boulangerie de la Manutention... Voilà quelques spécimens des responsabilités et du travail incessant qui ont incombé aux Internationaux.

### *Qu'est-ce qu'un International en 1871?*

Il est un portrait qu'on voudrait pouvoir dresser, celui de l'International pendant les jours de la Commune. Chose malaisée! Nous avons déjà amalgamé, dans tout ce qui précède, membres de sections, membres de Chambres syndicales, nombre de blanquistes aussi, qu'il n'y a pas lieu de séparer des autres. Ce qui complique encore les choses, c'est cette observation de Fribourg – qui contredit d'ailleurs quelque peu ses autres déclarations:

«Depuis la fondation de la République, le 4 septembre, dans les réunions publiques, il était perpétuellement question de l'Internationale; il se trouvait qu'à la fin des séances, tout le monde en était; on adhérait en masse, et publiquement...»<sup>2</sup>

Fribourg ne donne pas d'autre illustration de ce qu'il avance, mais il est plus que plausible qu'en effet l'Internationale est devenue un centre de ralliement pour quantité de révolutionnaires de tous bords, adhérents pour une période plus ou moins longue, point forcément ralliés expressément au programme de l'Association (dans la mesure où celui-ci est réellement clair). A peu près tous les historiens (et souvent des Internationaux eux-mêmes) présentent comme ennemis jurés de l'Association, au sein de l'Assemblée communale, des hommes comme Pilot, Vésinier,<sup>3</sup> Régère. Allons-nous les exclure (et avec eux pas mal

<sup>1</sup> Avoine, Bouit, Fabre, Chouteau, Gougenot, Hanser, Houzelot, Lacord, Maljournal, Prud'homme, Patris.

<sup>2</sup> Enquête parlementaire, déposition Fribourg, p. 429.

<sup>3</sup> Vésinier le mal-aimé, dit, parce que bossu, «Racine de buis», International qui a trouvé le moyen d'avoir des démêlés, dès 1865, à la fois avec les Parisiens

d'autres)? ils sont expressément inscrits aux sections du Panthéon et du XIII<sup>e</sup>. Ou bien n'y a-t-il pas quelque part de vérité dans ces déclarations que fait un obscur International (du XIII<sup>e</sup> encore) au magistrat chargé d'instruire son procès, sur les conditions de son adhésion?

«Je me suis laissé inscrire sur les registres de cette société croyant que c'était une société de secours mutuels pour les ouvriers. J'ai rencontré chez un marchand de vins vers le 10 ou 12 mai un individu [...] qui m'a emmené dans une maison avenue d'Italie où M<sup>me</sup> Tardif m'a inscrit. [...] J'ai donné 50 centimes. Depuis je ne me suis plus occupé de cette société. Mon camarade m'a dit que c'était une société qui se formait, car je n'avais jamais entendu parler de l'Internationale...»<sup>1</sup>

Nous ne rejetterons personne: ce sont tous des *Internationaux de 1871*. Si l'on en croyait d'ailleurs tous ceux qui sont pris et interrogés, et se défendent comme ils le peuvent, aucune section absolument n'aurait réellement fonctionné dans aucun quartier pendant les temps de la Commune. Tentons d'abord de rassembler quelques chiffres, et de tirer de l'échantillon des 650 le plus de renseignements possibles. Je rappelle encore une fois que ce lot ne saurait être en aucune façon pris comme mathématiquement expressif, qu'on ne doit le considérer, faute de mieux, que comme indicatif: on ne possède pas d'ailleurs pour tous ceux qui le composent tous les renseignements nécessaires ou utiles.

L'International paraît un militant dans toute la force de l'âge. Sur 572 dont nous savons l'âge, chiffres arrondis, 12% ont moins de 25 ans, 40% de 25 à 35, 30% de 35 à 45, 16% de 45 à 55, 2% davantage. L'âge «modal» se situe autour de la trentaine, et à partir de la cinquantaine, on n'est plus guère actif. Bien loin d'être un «désorienté» de la société, l'International, si l'on se fonde par exemple sur sa situation matrimoniale (399 cas connus), y est assez solidement et sagement installé: 29% de célibataires, 64% d'hommes mariés, 7% de veufs; les résultats sont sensiblement différents de ceux que donne le Général Appert pour l'ensemble des prisonniers en 1871: 49% de célibataires, 51% d'hommes mariés ou veufs. Il est vrai qu'il a eu volontiers dans le passé maille à partir avec la justice (275 exemples reconnus avec suffisamment de précision): 46% seulement ont un casier vierge

des «Gravilliers» et avec Marx et le Conseil général, Vésinier le venimeux, qui a été exclu de l'A.I.T., n'en est pas moins pendant la période qui nous occupe membre de la section du Panthéon, carte n° 27, sa compagne Louise Déringer ayant la carte n° 28.

<sup>1</sup> A.H.G., interrogatoire de H. Dubois, V<sup>e</sup> conseil, n° 150.

(contre 79% dans la masse générale des arrêtés); 19%, c'est à peu près dans la norme des chiffres relevés par la justice militaire, ont subi des condamnations de droit commun, pour des délits, il faut le dire, souvent bénins; toute la différence vient de l'abondance des condamnations politiques (32%), qui ne sauraient témoigner que de la vigueur de l'activité militante. Quant à l'origine (399 cas), rien qui différencie les Internationaux, je ne le constate que pour mémoire, de la population parisienne masculine majeure: 27% nés dans la Seine, 67% en province, 6% aux colonies ou à l'étranger.<sup>1</sup>

Les professions? C'est la question à laquelle il est le plus malaisé de répondre, puisque ce n'est pas d'un sondage au sens propre que nous disposons. Tabler sur l'échantillon général (réduit à 640 en l'occasion) pourrait être de grave imprudence; je m'y risquerai cependant partiellement, y ajoutant l'exemple des deux groupes de sections dont nous avons spécialement remarqué l'influence, 60 membres des XVII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup>, 182 des sections du Panthéon, du Club Démocratique et de la section du XIII<sup>e</sup> (tous n'étant pas compris, faute de renseignements suffisants, dans le lot des 640). Il ne peut être question que de dégager des constatations grossières; elles peuvent avoir encore une fois leur utilité.

	XVII <sup>e</sup>	Ve-XIII <sup>e</sup>	Echantillon des 640
Bâtiment	2	18	65
Métal	11	24	85
Vêtement-Textile	4	13	32
Chaussure	1	30	50
Métiers d'art parisiens	11	17	172
Cuir	—	18	16
Ouvriers non qualifiés	—	7	13
Employés	17	20	67
Commerces	3	5	20
Professions libérales	10	23	59
Divers	1	7	61

Il ne servirait à rien de tenter une comparaison avec l'ensemble des prisonniers de 71. Contentons-nous de quelques évidences. Rien d'étonnant naturellement que le cuir et la chaussure soient en si bonne place sur la «Rive gauche», leur quartier privilégié: cela n'en confirme pas moins le rôle éminent dans l'insurrection des travailleurs de la semelle, dans leurs échoppes. L'Internationale recrute peu au fond dans les métiers peu ou non qualifiés (bâtiment, et surtout journaliers); davantage déjà dans le Métal (n'oublions pas la force de la Chambre syndicale

<sup>1</sup> Pour les pourcentages de références (ceux de 36.000 arrêtés répertoriés par le Général Appert), voir J. Rougerie, Paris libre 1871, pp. 258-259.

des Mécaniciens); sa force est surtout dans les professions artistes et artisanes: meuble, bronze, livre, articles de Paris, tous métiers qui sont plus évolués, plus avancés socialement (leur place relative est bien moindre dans le décompte fait par les services du Général Appert). Et puis l'on ne manquera pas de noter l'importance, dans tous les cas remarquable, des métiers non manuels, employés, membres surtout des professions libérales. L'A.I.T. en somme est fidèle à l'article 6 de ses nouveaux statuts:

«Sont reçus membres [...] tous les travailleurs manuels, employés, salariés, qui pourront justifier de leur moralité. Les sections pourront également admettre dans leur sein les citoyens qui, sans exercer une profession manuelle, ont adopté et défendu les principes de l'Internationale...»

L'Internationale est évidemment d'abord, en 1871, société ouvrière, rassemblement d'ouvriers, plutôt qualifiés; elle est aussi et en somme une sorte d'intelligentsia populaire, et c'est ce qui justifie sans doute son rôle majeur dans la Commune.

De tels chiffres peuvent ne pas paraître tellement convaincants; il est difficile à ce jour d'en trouver de meilleurs. Quêtons ailleurs! Serait-il possible par exemple d'autre part, de dresser une espèce de portrait idéologique de l'International, cherchant quelles sont ses préoccupations, ses idées, son langage? Ce ne sera pas ici non plus une entreprise systématique, dans les règles de l'étude linguistique, une glane seulement, un peu au hasard, à travers les proclamations, les articles de presse, les discussions au sein du Conseil fédéral, ou toute source écrite possible, et entre autres ce poème de *L'Internationale* d'E. Pottier, secrétaire de la Chambre syndicale des Dessinateurs, que nous présente plus loin R. Brécy, dans une version sûrement plus proche des événements de 1871 que celle que connaît depuis le mouvement ouvrier, précieux document populaire qu'on peut tenir pour un petit glossaire du parler international.

Que pense l'International, contre qui lutte-t-il? Ses ennemis, parfois vagues encore, sont au fond d'abord les mêmes que ceux de n'importe quel des Communeux. Écoutons Pottier! Les «tyrans», les rois qui «nous soulaient de fumées», les «voleurs» qui doivent rendre gorge, les «corbeaux» et «vautours» (prêtres et propriétaires), les «oisifs»:

«Bandit, prince, exploiteur ou prêtre,  
Qui vit de l'homme est criminel [...]  
L'Usure, folle en ses colères...»<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir «Les ennemis du Communeux» dans mon *Procès des Communeux*, pp. 198 et suivantes.

Pottier exprime déjà, mais encore faiblement, un peu lointainement, l'opposition entre prolétaire, travailleur, et capital. Dans la presse, dans les manifestes, au Conseil fédéral, le vocabulaire des antagonismes sociaux est sensiblement plus précis. Là, l'ennemi est dénoncé avec vigueur comme le bourgeois, la bourgeoisie, «la rapacité et la basse spéculation des capitalistes». Là on associe «l'oligarchie politique et la féodalité industrielle», on parle du travail «lutte éternelle contre le capital», de «classe des travailleurs», du «prolétariat de l'univers», de la nécessaire «liquidation sociale» qui restituera «aux ouvriers leur instrument de travail», comme la Révolution de 92 rendit la terre aux paysans, de la république sociale succédant révolutionnairement à la république bourgeoise, provoquant enfin «l'avènement politique des travailleurs».

Thèmes et mots principaux. Et l'idée fondamentale (qui remonte à l'*Adresse inaugurale* rédigée en 1864 par Marx pour l'A.I.T.) est celle de la force du nombre, d'un nombre qu'il faut organiser, pour constituer le grand «parti des déshérités». Elle est partout; elle est au cœur de *L'Internationale*:

«C'est nous le droit, c'est nous le nombre [...]  
 Il n'est pas de sauveurs suprêmes  
 Ni dieu, ni César, ni tribun.  
 Travailleurs, sauvons-nous nous-mêmes [...]  
 Ouvriers, paysans, nous sommes  
 Le grand parti des travailleurs [...]  
 Groupons-nous et demain...»

On la retrouve dans les mêmes termes dans une déclaration de la Chambre syndicale des Mécaniciens; est-il possible que Pottier n'en ait pas eu connaissance, gardé quelque souvenance?

«Les maîtres, les rois de toute espèce ne dominent les peuples que parce que nous sommes isolés de cœur et d'intérêt.

Groupons-nous en faisceau compact à l'ombre du drapeau de l'égalité. Plus de sauveurs, plus de providence. [...] Faisons nos affaires nous-mêmes; prenons résolument en main la gestion de nos intérêts: c'est nous qui sommes le droit et la justice. Unis et solidaires, nous serons à notre tour, et quand nous le voudrons, *la Force!*»<sup>1</sup>

Et cette révolution sociale qui s'annonce, qui est en train de s'accomplir, curieusement, sera non-violente. De multiples textes en font foi;

<sup>1</sup> Pétition de la Chambre syndicale des Mécaniciens in: *La Marseillaise*, 5 février 1870.



je me contente ici de renvoyer au premier des extraits de *La Révolution politique et sociale*, que je proposais en exergue à cette étude: «un état de choses [...] sans secousse, sans désordre, sans coup d'état, sans émeute» (n'est-ce pas d'ailleurs exactement ce qui s'est passé au 18 mars?). Le Droit, la Justice, et l'évidence du Nombre organisé suffisent. C'est qu'aussi, cette révolution, on la considère beaucoup moins comme le fruit de la lutte que comme le commencement de l'inévitable réconciliation des classes. L'International tend la main au bourgeois, naturellement pas au tout petit nombre des «féodaux» industriels, mais à la «bourgeoisie travailleuse» – un terme qu'emploie aussi Vallès! Voici un texte de Nostag:

«La société s'est partagée en deux classes; ceux qui produisent sans rien posséder; ceux qui possèdent sans rien produire. Capital et travail. Les indispensables et les inutiles.

*Bourgeois, où êtes-vous? Avec qui êtes-vous?*

Les vingt ans de débauche, que l'on appellera plus tard le bas-empire français, ce quart de siècle où tout ce qui était vice était maître [...] ces vingt ans passés sur vos têtes, ô bourgeois, vous ont-ils fait ouvrir les yeux [...]?

La Sociale est souveraine. [...] Allons, que ce malentendu cesse! Peuple et bourgeoisie travailleuse ne font qu'un; le servage du XIX<sup>e</sup> siècle, le capitalisme, s'effondre; égarés, tendez-nous les mains...»<sup>1</sup>

Double utopie, que la suite se chargera de démentir cruellement: ce n'en était pas moins la plus répandue, et elle explique ce caractère «bon enfant» que Marx reprochait à juste titre à la Commune de 1871.

### *Les Internationaux et le problème de l'Etat*

Je voudrais m'attarder surtout sur deux points précis, et redire avec force des choses qui, j'en ai l'impression, n'ont pas suffisamment convaincu. Quelle idée d'abord les Internationaux se faisaient-ils du nouvel «Etat» communal? Trop d'historiens ont étrangement faussé le débat en le ramenant simplement à la querelle des partisans d'un Comité de salut public façon 93, d'une part, et des fédéralistes libertaires, de l'autre. Cette guerre a bien eu lieu, mais il faut se garder de tout mêler, de faire intervenir surtout en 1871 les échos des luttes qui déchirèrent ensuite les Communeux de l'exil, partagés en effet en «autoritaires» et «libertaires» – c'est presque un débat totalement différent.

Une première remarque: elle est toute simple! S'agissant du vote, le

<sup>1</sup> *La Révolution politique et sociale*, 23 avril 1871.

1<sup>er</sup> mai, du projet Miot, pour ou contre le Comité, on n'a jamais fait de compte exact (ni d'ailleurs d'analyse un peu poussée), et c'est réellement à la légère qu'on identifie Internationaux et «minorité» hostile au Comité. Il y a alors 78 membres de la Commune en exercice, 68 prennent part au vote. Sur les 10 absents (ou abstentionnistes?), déjà 5 Internationaux. 23 votent contre, dont 13 Internationaux: à peine plus de la moitié. 45 se prononcent pour, et parmi eux 22 militants de l'Association, si on les compte au sens large de 1871, 17 au moins si l'on ne veut tabler que sur ceux de «vieille et bonne souche».<sup>1</sup> Force est de toute façon de constater que la *majorité* des Internationaux a choisi les rangs des partisans du Comité, et non l'inverse. Et plusieurs motivent leur vote dans la plus pure langue de 93, tout aussi bien que ceux qu'on appelle les «jacobins» de l'Assemblée. Oudet: «Je vote pour [...] attendu que notre situation est plus terrible encore que celle où nos pères de 93 se sont trouvés...»; Géresme: «Je vote pour, parce que le terme <salut public> a été, est, et sera toujours de circonstance.» H. Goullé (qui n'est pas de la Commune) applaudit au résultat dans *La Révolution politique et sociale*:

«En 1792, les Droits que le Peuple avait conquis [...] furent en danger d'être perdus. Les hommes dévoués alors à la cause de notre classe eurent recours à ce moyen extrême, de déléguer toutes les forces vives de la Révolution à quelques citoyens qui, armés d'un pouvoir illimité, purent, par l'énergie et la netteté de leur action, sauver nos droits pendant un temps. [...] La Commune vient de recourir à cette mesure dictée par les circonstances. [...] Nous n'en sommes plus à discuter philosophiquement dans nos sections. Il faut sauver Paris!»<sup>2</sup>

Mais la querelle est-elle tellement essentielle? Ce sont exilés et historiens qui l'ont – vraiment par trop – systématisée. On s'est battu surtout sur des questions de procédure (présentation surprise du projet), de forme (plagiat anachronique de l'an II), naturellement de personnes, et plus particulièrement d'absence de contrôle sur le nouveau comité. Je crois avoir ailleurs suffisamment montré que tous les membres de la minorité voulaient, eux aussi, un renforcement de l'exécutif, j'ai souligné également que tous les membres de la Commu-

<sup>1</sup> Amouroux, A. Arnaud, Champy, Chardon, E. Clément, Demay, Dereure, C. Dupont, J. Durand, Ch. Gérardin, Géresme, Johannard, E. Oudet, Martelet, L. Melliet, E. Pottier, E. Vaillant, Verdure, Vésinier. J'y joins encore Pilot et Régère. Frankel a voté pour le Comité de Salut public, mais *avec réserves* et rejoindra ensuite les rangs de la minorité, comme fera probablement J. Durand. N'ont pas pris part au vote les Internationaux Assi, Chalain, Descamps, Mortier, Puget. Cluseret, non compris dans les 78, est alors en prison.

<sup>2</sup> *La Révolution politique et sociale*, 8 mai 1871.

ne, future «majorité» comprise, avaient voté la Déclaration «fédéraliste» au Peuple français du 19 avril. Demeurons parmi nos Internationaux. On peut très bien être, on est, en 1871, partisan d'une centralisation – au fond, sauf peut-être pour quelques-uns, *de circonstance*, en ces temps difficiles que traverse la Commune – et, en même temps, d'un fédéralisme français. C'est Duval, blanquiste, mais, on ne le lui dénierait point, International de vieille et bonne souche, qui a parlé l'un des premiers de Paris libre dans une France libre. Et le même Goullé dans le même journal, écrivait un mois auparavant :

«La seule issue ouverte encore devant nous, c'est la fédération des Communes de France; toute autre route nous est fermée maintenant: il faut commencer par la Commune de Paris.»<sup>1</sup>

A mes yeux, le vrai problème, le plus intéressant, est que les Internationaux, à peu près seuls, ont commencé de se préoccuper de ce que serait l'Etat (ou non-Etat) futur. Le travail était difficile, et leurs anciennes querelles ne les faisaient pas tomber toujours d'accord. L'Internationale, disait Theisz, doit «devenir le gouvernement social de l'avenir»: mais sous quelle forme exactement? Chacun connaît les projets proudhoniens, partout cités, eux aussi d'un Paris libre et d'une France libre, que multiplie P. Denis, dans *Le Cri du Peuple* et ailleurs. Ce ne sont pas les seuls, et pas nécessairement les plus significatifs. Je préfère m'attacher par exemple à l'essai moins connu de construction d'un «non-gouvernement» collectiviste de Nostag, publié encore dans *La Révolution politique et sociale*, sur des arguments différents.<sup>2</sup> Ce n'est pas du tout sur Proudhon qu'il s'appuie, mais sur Rousseau et son *Contrat social*. Le point de départ: l'idée que la volonté générale ne peut s'aliéner («A l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre, il n'est plus»). La conséquence: «le collectivisme ne reconnaît pas de gouvernement». Rousseau ne voyait de gouvernement démocratique possible que dans «un état très petit où le peuple soit facile à rassembler...» N'est-ce pas l'annonce des Communes et de leur fédération?

«La distribution de la collectivité en groupes ou états communaux remplit entièrement ce but. La Commune – à peu de chose près celle qui existe de nos jours – formera un état à part jouissant de lois particulières, mais obéissant au pacte fondamental. Tous les

<sup>1</sup> Ibid., 9 avril 1871.

<sup>2</sup> Ibid., suite d'articles publiés sous le titre «Etudes collectivistes» à partir du n° 2. Dans le n° 4, sous le titre «Ce que nous voulons», Nostag donne également un bref résumé du système qu'il imagine. Proudhon n'avait rien de «rousseauiste», et s'en prend vigoureusement à Jean-Jacques dans *La Capacité politique des classes ouvrières*.

dimanches ou tout autre jour fixé, *le peuple* s'assemble dans la maison commune. [...] Il discute de ses droits, de ses devoirs, nomme les surveillants de ses écoles, de ses chemins...

Il y aura naturellement des problèmes d'intérêt régional ou national (la construction d'un chemin de fer par exemple); alors les comités de Communes nomment pour en discuter des délégués à un comice de district (500 communes à peu près), ceux-ci des délégués à un comice de région (10 districts), pour aboutir à un comice législatif fédéral, qui «élit une commission chargée de faire exécuter le travail, se proroge jusqu'à complet achèvement de l'œuvre [...] mais se dissout quand elle est achevée». A l'inverse, le comice fédéral peut proposer un projet de loi, qui redescend l'échelle. Ainsi les contraintes étatiques ont-elles disparu et peut-on vraiment faire respecter le libre exercice de la souveraineté générale. Le «libertaire» Nostag, je le souligne, est secrétaire-correspondant de la section d'Ivry-Bercy, une de celles qu'on peut ranger sans hésiter (d'après notamment ses statuts) dans le clan «Rive gauche», qu'on aurait pu supposer plus «autoritaire».

Il est d'autres projets plus «étatistes». Souvenons-nous que Goullé, lui aussi fédéraliste, demandait en février malgré tout «la forme de l'an II», qu'il identifiait à «la fixation du but de l'Etat par le prolétariat». Pour Serrailier, revenu de Londres après le 18 mars, comme émissaire toujours du Conseil général, il paraît bien que l'Etat doive assez longtemps continuer, pour aider la classe ouvrière:

«En ce moment où la classe ouvrière vient de faire son apparition sur la scène politique, nous ne croyons pas inutile de rappeler les obligations de l'Etat envers les travailleurs. [...] D'ailleurs la diversité d'opinions sur le rôle de l'Etat, dont quelques soi-disant socialistes ont demandé la suppression, nous fait un devoir d'insister. [...] Tout d'abord, nous croyons qu'il incombe à l'Etat d'aider et de faciliter le développement des associations corporatives, en leur fournissant le moyen d'acquérir les instruments de travail. [...] Ce qu'il faut, c'est l'intervention de l'Etat par tous les moyens en son pouvoir, là où l'individu est impuissant à se procurer une existence digne d'un citoyen...»<sup>1</sup>

Nombreuses les mécontentes sur ce point crucial, et je ne suis pas persuadé que les Internationaux, ni la classe ouvrière parisienne, aient

<sup>1</sup> Ibid., 16 avril, «Du rôle de l'Etat au point de vue économique». L'article est seulement signé des initiales A.S., mais on voit mal de qui d'autre il pourrait s'agir que d'Auguste Serrailier, d'autant que l'auteur – qui a fréquenté Marx – commence à résumer les principales thèses marxistes en matière économique et surtout d'origine du capital. Le texte s'achève par un «à suivre», mais n'aura pas de suite. A-t-il déçu? A souligner que Serrailier appartient à la «minorité».

réellement «enfin trouvé», unanimement, la forme politique de leur nouveau «gouvernement». Du moins se sont-ils essayés, et ils étaient pratiquement les seuls, à la découvrir. Certains tentaient de penser le problème à long terme, et c'était souvent utopique en pareilles circonstances: il n'en reste pas moins, quelles qu'en soient les origines idéologiques, ce projet toujours vivace au sein du mouvement ouvrier, de faire dépérir, mieux, périr l'Etat; Marx a cherché à en conserver le meilleur. A court terme, pour le présent, tous étaient en tout cas d'accord que la nouvelle Commune devait d'abord œuvrer pour ceux qui formaient le «parti des déshérités». Autant que Serrailier, Malon, ou G. Bertin, secrétaire de la Commission du Travail et de l'échange:

«Pour lui [le peuple] la Commune n'est pas seulement l'autonomie administrative, mais encore et surtout l'affirmation du pouvoir souverain, c'est-à-dire le droit entier, absolu, pour le groupe communal de se donner ses propres lois, de créer son organisme politique comme un moyen pouvant réaliser le but suprême de la Révolution, à savoir l'affranchissement du travail, l'abolition des monopoles et privilèges, de la bureaucratie, de la féodalité industrielle, agioteuse et capitaliste...»<sup>1</sup>

Et Bertin a précieusement noté encore, pour ce qui devait être ses Mémoires, cette phrase qu'il a entendue de la bouche de Frankel:

«Il est le devoir d'un état, d'un pouvoir, d'intervenir dans l'intérêt général de la société, il serait absurde de se contenter d'être le témoin d'un duel entre ouvrier et patron, car l'état n'a pas de raison d'être s'il n'est pas pour rendre des services aux faibles.»<sup>2</sup>

Etat, non-Etat, gouvernement, non-gouvernement? il est trop tôt et les temps sont trop déconcertants, trop brefs surtout pour qu'il soit loisible d'en trancher encore!<sup>3</sup> Mais «pouvoir» sûrement social, socialiste, et, parodiant Marx, j'oserai presque dire que, *pour les Internationaux*,

<sup>1</sup> A.H.G., carton Ly 11. Voir le texte à peu près dans son intégralité dans mon Paris libre 1871, pp. 175-176.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> On commence seulement à étudier sérieusement ce problème de la nature de l'Etat pendant la Commune. Sur l'attitude populaire à ce sujet, qui n'est pas sans influencer sur les positions de la minorité et des Internationaux, voir A. Decouflé, La Commune de Paris (1871), révolution populaire et pouvoir révolutionnaire, Paris 1969. Et c'est seulement en cette année 1971 qu'a paru une étude réellement sérieuse sur le problème du fédéralisme: L.M. Greenberg, Sisters of Liberty, Marseille, Lyon, Paris and the Reaction to a Centralized State, 1868-1871, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1971. On regrettera seulement ici que l'auteur n'ait pas prêté davantage attention aux réactions ouvrières face à ce problème, et surtout à celles des Internationaux.

«le véritable secret de la Commune, le voici»: c'était la devise même de l'A.I.T., «l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes».

### *L'Emancipation des Travailleurs*

C'est le second point dont je voudrais souligner la particulière importance. Avancer que la Commune fut la première révolution socialiste est sans doute grosso modo exact, encore le faut-il prouver. Et si socialisme il y a eu, c'est tout entier ou presque sur les épaules des Internationaux qu'il repose. Passons sur quelques réformes, seulement «sociales», au demeurant vagues, réalisées par l'Assemblée communale. L'essentiel est ici l'œuvre du Ministère du Travail, de la Commission du Travail et de l'Echange de la Commune, qu'on a rarement étudiée suffisamment en profondeur. Elle est, je l'ai dit, peuplée exclusivement, cette commission, d'Internationaux, qu'il s'agisse des délégués désignés le 29 mars (Malon, Frankel, C. Dupont, Avrial, E. Gérardin, Puget) et de la commission d'initiative qui est chargée de les seconder,<sup>1</sup> ou de ceux qui sont élus le 21 avril (Theisz, Malon, Serraillier, Longuet, Chalain), le délégué général nommé le 20 étant Frankel.<sup>2</sup> Les Archives Historiques de la Guerre ont conservé quelques documents essentiels qui permettent de décrire assez bien ses activités, et particulièrement les comptes rendus des séances de la Commission d'initiative, qui a fonctionné jusqu'au 24 avril. Les travaux et les jours? Il ne s'est agi au commencement que d'humbles tâches de remise en route de la vie de la Ville, voirie, pompes funèbres, travaux publics, ou d'examen de propositions plus ou moins sérieuses de construction d'aérostats pour les Postes, de passerelles aériennes ou de chemin de fer souterrain, de livraison des glacis des fortifications à l'agriculture, voire de paiement par chèques de la solde de la Garde nationale... Mais bientôt, on en venait aux questions ouvrières proprement dites: par exemple, pour faciliter la reprise du travail et «égaliser» les rapports entre patrons et salariés, l'ouverture à partir d'avril, dans chaque mairie, de bourses locales du travail recueillant et harmonisant offres et demandes d'emploi. On donnait satisfaction à une vieille exigence de la Chambre syndicale des Ouvriers Balanciers, la réforme du service de Vérification des Poids et Mesures. G. Bertin, secrétaire de la Commission, polissait

<sup>1</sup> Cette commission est composée de Minet, Teulière, E. Roullier, Paget Lupicin, Serraillier, Loret, H. Goullé, E. Moullé, Lazare Lévy. *Journal Officiel*, 5 avril 1871.

<sup>2</sup> La commission d'initiative précédente ayant été liquidée le 24 avril, le Conseil fédéral parisien en délègue le 3 mai une autre auprès de Frankel, composée de Hamet, Martin, Nostag, Goullé, Compas, qu'elle complète le 10 par Armand Lévy et Beauchard. *Séances officielles*, p. 174 et p. 183.

deux projets tout particulièrement, l'un, d'interdiction du travail de nuit des ouvriers boulangers, que la Commune acceptera, l'autre, qu'elle négligera ou à peu près, de *liquidation* des Monts-de-Piété. Bientôt aussi affluaient les revendications proprement ouvrières. La principale: que la Commune donne tous travaux aux ouvriers, aux associations ouvrières; c'est ce que sollicitent, plus, ce que demandent impérativement les relieurs, les tailleurs et les cordonniers, les cloutiers, les travailleurs des Cuirs et Peaux, les fondeurs en suif... Déjà ce n'est plus de remise en route, de reprise du travail qu'il s'agit, mais d'*organisation du travail*. Les tailleurs – c'est encore une citation que je proposais en exergue – (et bien d'autres professions) sont convaincus de «l'inutilité du patronat» qui n'est là que pour «métalliser» leur sueur. Comment ne le seraient-ils pas? leur Chambre syndicale et leur principale société de production, l'Association générale des Ouvriers Tailleurs, font fonctionner, on l'a dit, très correctement depuis le Siège, en se passant d'intermédiaires et de patrons, des ateliers de quartiers qui habillent l'armée populaire; ils souhaitent la généralisation de l'expérience. Et la commission d'initiative reçoit d'en bas des propositions ouvrières pour une totale réorganisation sociale; j'en ai cité maintes fois plusieurs<sup>1</sup> et ne reproduis ici que les points principaux du projet du sculpteur Brismeur, adressé d'ailleurs à l'Internationale:

«Il faudrait que l'Internationale [...] établît à Paris [...] une ou deux corporations des plus indispensables et des plus nombreuses qui, une fois établies, s'empareraient de tous les travaux à faire. [...] Cette corporation ou ces deux corporations travaillant et fonctionnant avec avantage pourraient aisément prélever sur le produit de leurs travaux une somme de dix ou quinze pour cent qui servirait à établir d'autres corporations. [...] L'administration de la première [...] pourrait servir de modèle et de moyen pour établir tous les corps les uns après les autres et quand une fois nous aurions aboli toutes les exploitations particulières des patronages et que nous serions maîtres de nos travaux, nous réduirions facilement le commerce et le capital à nos lois...»

Idée ancienne, qui remonte (à tout le moins) à 1848, et qui rejoint, n'est-il pas vrai?, sous une forme peut-être un peu naïve, ce projet que Varlin formait avant-guerre de «syndicalisation des moyens de production». Concrètement, il faut un point de départ, un point d'accrochage du mouvement: un crédit ou un capital (mais la Commune n'est-

<sup>1</sup> Voir Procès des Communards, pp. 217-219; Paris libre 1871, pp. 242-244. Dans l'un et l'autre de ces deux livres, je tente, autour notamment de ces projets ouvriers, de définir ce qu'a été le socialisme de 1871.

elle pas là pour les fournir?) permettant «d'établir» une, quelques associations ouvrières dans un ou quelques métiers. Mieux gérées, puisque par les ouvriers eux-mêmes, leurs bénéfiques revenant aux seuls travailleurs, sans être diminués du profit qu'extorque l'inutile patron, ne feront-elles pas une concurrence décisive aux entreprises restées capitalistes, s'étendant de la sorte, et aussi par la contagion de l'exemple (une vertu à laquelle on croit beaucoup, un peu trop, en 1871), à toute une corporation, puis de corporation en corporation, de ville en ville... Aux chambres syndicales dont les associations ouvrières sont les filiales de s'y employer, avec l'appui naturel de la Commune des ouvriers.

Cet appui, les Internationaux de la Commission du Travail se sont montrés au plus haut point soucieux de ne le point ménager, et je vois trois aspects essentiels au moins dans leur œuvre «socialiste». Ils se sont attachés, comme l'écrit Bertin, à

«favoriser le développement des associations existantes, [...] provoquer la formation de nouvelles, et par là même, soustraire le travail à l'exploitation du capital...»

Je recense au minimum dix associations ouvrières auxquelles la Commission procurait préférentiellement du travail.<sup>1</sup> Entendons bien! il s'agissait d'une part, en privilégiant les travailleurs, encore une fois (c'est un mot-clef du moment) d'«égaliser» les chances de tous, objectif qui n'est sans doute pas très révolutionnaire; mais ces associations favorisées pouvaient être d'autre part, devaient être de ces points d'accrochage nécessaires au développement du projet de «syndicalisation contagieuse» qu'on vient de décrire.

Second point capital: l'organisation du travail des femmes, problème ancien, question toujours brûlante, les prolétaires féminines étant de loin les plus déshéritées dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle. La première commission d'initiative y avait déjà longuement travaillé en mars et avril, et G. Bertin avait mis sur pied plusieurs projets. Comme on n'est rien moins qu'autoritaire en 1871, la tâche fut bientôt confiée aux femmes elles-mêmes, à l'Union des Femmes organisée et dirigée par Elisabeth Dimitrieff, Internationaliste convaincue elle aussi, qui put proposer un projet cohérent, mais trop tard, quelques jours seulement

<sup>1</sup> Travaillent pour la Commune les Coupeurs de chaussure (atelier du X<sup>e</sup>), la société des Cuirs et Peaux, Vorbe et Maréchal, fondateurs, la société coopérative des Fondateurs (ateliers des XI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>), la société des Fondateurs en suif, l'Association de Mécanique de précision Boissière (XVII<sup>e</sup>), l'Association coopérative de la métallurgie (XI<sup>e</sup>), Fragerolles, Optique et précision, l'Association générale des ouvriers Tailleurs (pratiquement un atelier par quartier ouvrier), l'Association générale typographique Berthélémy. A.H.G., Ly 11.



avant le début de la Semaine sanglante. La Commission du Travail n'avait pas été avare de son aide, et le délégué Frankel faisait expédier à toutes les mairies la communication suivante :

«Les comités de l'Union des femmes sont chargés par la Commission du Travail et de l'Echange de faire les études préparatoires pour l'organisation d'ateliers coopératifs. [...] En attendant qu'un budget spécial soit voté par la Commune pour la création de ces ateliers, ce qui n'est plus qu'une formalité, je vous serais obligé d'assurer aux citoyennes [...] la solde de 2 Fr par jour. Ce ne sera que la rémunération équitable des services qu'elles sont appelées à rendre, ce sera leur faciliter les moyens de nous aider dans l'œuvre commune...»<sup>1</sup>

Ici une œuvre qu'on peut proprement qualifier de socialiste était en cours, sous l'égide d'hommes et de femmes Internationaux : le temps manqua pour la mener au bout.

Enfin le décret du 16 avril chargeant les chambres syndicales de recenser en vue de confiscation les ateliers abandonnés et de prévoir leur «prompte mise en exploitation ... par l'association coopérative des ouvriers qui y étaient employés.»<sup>2</sup> On juge volontiers ce décret de

<sup>1</sup> A.H.G., IV<sup>e</sup> conseil, dossier de Nathalie Lemel, n° 688, par exemple. N. Lemel, relieuse, elle-même de l'Internationale, est également une animatrice de l'Union des Femmes. Sur cette organisation, voir E. Thomas, *Les Pétroleuses*, Paris 1963; E. Schulkind, «Le rôle des femmes dans la Commune de 1871», in: 1848, *Revue des Révolutions contemporaines*, n° 185 (1949), pp. 15-29. – J'ai donné dans *Paris libre 1871* des extraits des Statuts généraux des Associations productives fédérées de Travailleuses, associations mises sur pied par l'Union, p. 183. L'article I<sup>er</sup> précise que «Tout membre d'une association productive de l'Union des Femmes est par là même membre de l'Association Internationale des Travailleurs...». Mais à la date – mai – où les statuts sont rédigés il est peu probable que fonctionnent déjà beaucoup d'associations productives fédérées.

<sup>2</sup> Il ne peut y avoir guère de doute quant à l'origine internationaliste de ce décret. C'est Avrial qui le propose à la Commune. J'ajoute qu'on retrouve dans le fonds Descaves de l'I.I.S.G. le texte d'une convocation à une réunion extraordinaire du Conseil fédéral parisien, précisément pour le dimanche 16 avril (les séances habituelles se tiennent le mercredi); ne serait-ce pas alors qu'on a discuté du projet? Et l'on a songé à en élargir les dimensions: à la séance du 4 mai de la Commune, Vésinier propose (Procès-verbaux de la Commune de Paris, édition par G. Bourgin et G. Henriot, t. II, p. 149, original du texte aux A.H.G., Ly 11): «1° la réquisition, après inventaire et indemnité ultérieure fixés par des experts, de tous les grands ateliers [...], de leurs outils, matières premières, agencements locaux; 2° Cession provisoire de ces ateliers aux associations ouvrières qui en feront la demande; 3° Adjudication des fournitures de la Commune à ces associations ouvrières; 4° Ouverture d'un crédit nécessaire à ces associations; 5° La Commission du travail et d'échange est chargée de l'exécution du présent.» On ne sait quelle suite a eue cette proposition qui continue, dans le droit fil, le décret du 16 avril.

médiocre portée. Comment justifier alors l'enthousiasme incontestable qu'il soulève dans les organisations ouvrières! Dès le 20 avril, le Conseil fédéral de l'A.I.T. demandait à la Commission du Travail de

«Convoquer immédiatement les corporations ouvrières dans les différents locaux appartenant à la ville. Leur donner pour ordre du jour la formation de sociétés ouvrières pour la prise de possession immédiate des ateliers abandonnés par les patrons. [...]

De quel capital pourra disposer chaque société ou corporation ouvrière...?»<sup>1</sup>

Bref d'aller plus vite encore en besogne. Pour les Tailleurs, réunis le 17 ou 18 avril:

«Jamais occasion plus favorable n'a été offerte par un gouvernement à la classe des travailleurs. S'abstenir serait trahir la cause de l'émancipation du travail.»<sup>2</sup>

Les Mécaniciens:

«... Pour nous, travailleurs, voici une des grandes occasions de nous constituer définitivement et enfin de mettre en pratique nos études patientes et laborieuses de ces dernières années...»<sup>3</sup>

Les Bijoutiers:

«Au moment où le socialisme s'affirme avec une vigueur inconnue jusqu'alors, il est impossible que nous, ouvriers d'une profession qui subit au plus haut degré l'influence de l'exploitation et du capital, nous restions impassibles au mouvement d'émancipation qui s'exprime sous un gouvernement véritablement et sincèrement libéral...»<sup>4</sup>

C'est dans un tel contexte seulement qu'on peut prendre valablement la mesure de la portée du décret. Pour ces ouvriers internationaux ou syndiqués il est le *début de la restitution aux travailleurs de leurs moyens de travail*, et, à n'en pas douter, il faut l'inscrire, comme une pièce maîtresse, toujours dans le processus de syndicalisation progressive, pacifique et contagieuse des moyens de production: les ateliers saisis pourront facilement être les noyaux nécessaires de la contagion. Ce qu'il subsiste de Chambres syndicales s'organise promptement en

<sup>1</sup> La Révolution politique et sociale, 23 avril, n° 4. Ce texte, signé de Jacobi, A. Beauchery, A. Boudet, a été communiqué à la première commission d'initiative, qui en a discuté favorablement dans sa séance du 21 avril (A.H.G., Ly 11).

<sup>2</sup> Le Cri du Peuple, 19 avril; La Sociale, 23 avril.

<sup>3</sup> La Sociale, 29 avril.

<sup>4</sup> Murailles politiques, t. II, p. 466; Journal Officiel, 10 mai 1871.

Commission d'Enquête et d'*Organisation du Travail*, à l'impulsion des ouvriers Mécaniciens. Précisément le mandat qui est confié aux délégués de ceux-ci est le suivant :

«Supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme, dernière forme de l'esclavage. Organiser le travail par associations solidaires à capital collectif et inaliénable.»<sup>1</sup>

Là encore le temps a fait cruellement défaut. Dix syndicats<sup>2</sup> ont commencé les travaux de recensement des ateliers abandonnés et la mise sur pied d'associations de production. Mais la séance où se constitue vraiment la Commission d'Enquête et d'Organisation est du 18 mai. C'est trop tard, et à cette date un seul atelier encore à ma connaissance a été confisqué, la fonderie Brosse du XV<sup>e</sup> arrondissement. S'il est une chose assurée en tout cas, c'est que sans l'inlassable activité des militants internationaux à tous niveaux, la Commune de 1871 n'eût pas pris le caractère socialiste qu'indubitablement elle a eu. *Le socialisme de 1871* est leur tout entier.<sup>3</sup>

Conclurai-je longuement une étude qui n'est déjà que trop longue et ne pouvait reposer malheureusement que sur des bases relativement frêles ? Il est encore bien des points que je n'ai pu qu'esquisser, ou que je n'ai même pas évoqués. Ce portrait par exemple de l'International de 1871 que j'ai commencé de dresser n'est pas complet. De «l'internationalisme» de celui-ci, je n'ai rien dit ; il faut constater aussi bien qu'on en trouve peu de traces, que les temps ne sont guère propices à l'exprimer.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Journal Officiel, 25 avril 1871.

<sup>2</sup> Sans compter l'Union des Femmes et la Chambre syndicale des Lithographes contactée par Bertin (A.H.G., Ly 11), les sociétés des Bijoutiers, Boulonniers-Cloutiers, Chaudronniers, Cuir et peaux, Ebénistes, Fondateurs en suif, Mécaniciens, Serruriers en bâtiment, Tailleurs et Coupeurs Tailleurs, Tapissiers. En revanche les Coupeurs et Brocheurs pour chaussures ont décliné l'invitation à donner suite au décret du 16 avril «s'en remettant, pour son exécution, à un temps plus opportun», c'est-à-dire attendant la fin de la guerre civile (La Sociale, 2 mai 1871). Pour les fondeurs en suif par exemple le travail qu'ils obtiennent de la Commune aux Abattoirs de La Villette est le point de départ de ce processus contagieux que j'ai décrit ; ils écrivent à la Commission du Travail : «La concurrence que pourrait faire la Société coopérative briserait le monopole des patrons, les travailleurs trouveraient par ce moyen l'indépendance qui leur fait défaut...» (A.H.G., Ly 11).

<sup>3</sup> Sur ce que j'appelle le socialisme de 71, voir plus largement Procès des Communards, pp. 217-232 ; Paris libre 1871, pp. 173-190 et 234-247.

<sup>4</sup> Le Conseil fédéral paraît n'avoir gardé que peu de contacts avec l'étranger, et moins encore avec le Conseil général de Londres, en dépit des quelques lettres que Serrailier parvient à expédier à sa femme, de celles envoyées par E. Dimitrieff à H. Jung, et des deux lettres écrites par Frankel à Marx pour lui demander conseil, le 30 mars et le 25 avril 1871 (publiées dans Lettres de Communards et de

Même le militant de l'A.I.T. est en 1870 et 1871 d'abord un «patriote». Marx, on s'en souvient, s'en était aux premiers jours gravement inquiété. Plus tard, le Conseil général de Londres, plus ou moins bien informé de ce qui se passe à Paris, aura encore l'occasion de redouter des excès en ce sens ; à sa séance du 14 mars :

«Cit. *Marx* stated that it had been published in a Paris journal that the Federal Committee [N.R. de Paris] had passed a resolution to the effect that as they had the name of International they would keep it but that all Germans excepting Marx, Liebknecht, and Jacoby should be excluded. [...] He proposed that Serrailier should be instructed at once [to] write to Rochat...»<sup>1</sup>

Serrailier pourra démentir le 21 mars, sur réponse de Paris, la nouvelle pour le moins étrange,<sup>2</sup> et rien de tel en effet n'apparaît jamais dans les séances officielles du Conseil fédéral parisien. Il se pourrait cependant qu'elle ne soit pas tout à fait sans quelque fondement : en février les

militants de la 1<sup>ère</sup> Internationale, op. cit.). Le 1<sup>er</sup> mars, le Conseil, par la voix de Frankel, se préoccupait de la situation en Autriche, où venait de se rendre Bachruch (Séances officielles, p. 79). Naturellement, le second Siège de Paris est pour beaucoup dans cet isolement. Nostag, encore lui, se préoccupe de ce problème de l'internationalisme dans un éditorial de *La Révolution politique et sociale*, 16 avril, «Patrie-Humanité» :

«La Patrie, un mot, une erreur ! l'Humanité, un fait, une vérité ! [...] L'utopie d'Anacharsis Cloots devient vérité. La nationalité – erreur – résultat de la naissance, – est un mal, détruisons-le. Naître ici ou là, seul fait du hasard, des circonstances, change notre nationalité, nous fait amis ou ennemis ; répudions cette loterie stupide. [...] Que la patrie ne soit plus qu'un vain mot. [...] La France est morte, vive l'humanité!»

On se demande si Marx eût tellement apprécié la référence à «l'utopie d'A. Cloots». Et si l'on glose volontiers avec lui sur ce fait admirable que la Commune fut accueillir des étrangers dans son sein et à son service, particulièrement Frankel, que penser dès lors de cette lettre du 24 avril à la Commune du mécanicien et International de vieille souche G. Drouchon (A.H.G., Ly 11) ?

«Désigné pour faire partie de la Commission d'initiative du Travail et de l'Echange, j'avais cru de mon devoir d'y venir travailler. Depuis de longues années, j'avais pu étudier les besoins et les aspirations de mes concitoyens et le moment me semblait venu de rédiger les cahiers du Travail.

Aujourd'hui, la Commune a délégué au ministère des Travaux publics un de ses membres non naturalisé français et depuis peu habitant Paris.

Il m'est impossible de continuer mon concours pour ce service.

Pour organiser le travail, il ne s'agit pas d'avoir des idées plus ou moins abstraites, il faut connaître le peuple au nom duquel vous agissez et avoir les mêmes intérêts que lui. [...]

Vive la République ! Vive la Commune !»

Marx a décidément raison : les Français sont de naturel réellement chauvin.

<sup>1</sup> Minutes 1871, pp. 152-153.

<sup>2</sup> Ibid., p. 158.

Lithographes – ils sont section de l’A.I.T. – ont publié un manifeste qui n’est rien moins que chauvin :

«Citoyens, c’est sans haine et sans colère que nous vous proposons de prendre en considération les propositions suivantes, [...] avec la juste appréciation de la conduite antihumanitaire des Allemands pendant cette guerre effroyable qui retarde pour des siècles l’avènement de la solidarité des peuples. [...]

Votre commission vous propose de décréter l’élimination des lithographes allemands [...] de tous les ateliers de France [...] jusqu’à ce que la corporation en ait décidé autrement en réunion générale.»<sup>1</sup>

Et nous savons que d’autres corporations ouvrières, appartenant ou non à l’A.I.T., ont pris des décisions plus ou moins similaires.

N’oublions pas le mot de Martine: «Oui, nous étions bien les fils des hommes de 93, les héritiers directs des Jacobins les plus résolus [...]!» Le socialiste de 71 a des idées neuves, il est aussi, comme les insurgés de toute souche, foncièrement adossé aux «grands souvenirs». Double Commune, annonciatrice, mais aussi et peut-être d’abord héritière. La majorité des Internationaux à l’Assemblée communale a tout de même, je l’ai dit, de quelque façon qu’on fasse les comptes, voté pour le Comité de Salut public, premier de ces grands souvenirs. Mais prenons à l’inverse ceux qui ont voté contre, qui se rangent dans la «minorité»! Pour quoi se battent-ils, sinon pour le respect du contrôle des élus par leurs électeurs, des «mandataires» par leurs «mandants», et n’y a-t-il pas là, dans ce qui est peut-être aussi nouveauté, nouvelle conception de l’Etat, un fort relent de cette démocratie directe qui était la première revendication des sans-culottes de l’an II? On organise le travail des femmes, on «communalise» certains ateliers, et d’abord les ateliers d’armes: cela avait déjà été réalisé en 1792 et 1793. Quand on demande qu’on restitue la propriété aux ouvriers de leurs moyens de travail, quel est le précédent qu’on invoque? la restitution par la Révolution de la terre aux paysans. C’est Jean-Jacques que cite Nostag. Voilà tout un aspect, fondamental au sens propre du terme, qu’on n’a pas le droit d’oublier.<sup>2</sup> On en a eu, tout au long de cette étude, suffisamment de preuves.

<sup>1</sup> On trouvera des extraits plus complets de ce manifeste dans mon Procès des Communards, pp. 170-171.

<sup>2</sup> Démocratie directe! n’est-ce pas son souci que l’on retrouve dans la Déclaration de la minorité du 15 mai? «Quant à nous, nous voulons, comme la majorité, l’accomplissement des rénovations politiques et sociales; mais, contrairement à sa pensée, nous revendiquons, au nom des suffrages que nous représentons, le droit de répondre seuls de nos actes devant nos électeurs, sans nous abriter derrière une suprême dictature que notre *mandat* [souligné par moi] ne nous permet d’accepter ni de reconnaître.»

S'il s'agit de terminer sur une appréciation d'ensemble, c'est à deux ouvriers internationaux que je laisserai le mot de la fin; ils étaient de bords antagonistes, ils sont d'avis opposés.

«LACORD. L'Internationale a mal compris son rôle, les travailleurs devaient s'emparer du pouvoir le 4 septembre. [...] Si, le premier jour, l'Internationale avait marché droit son chemin, tout aurait tourné d'une autre manière, notamment le 31 octobre. [...] L'Internationale ignore sa force réelle, elle est considérable.

ROUVEYROLLES. L'Internationale s'est toujours occupée de politique, et en la critiquant, on oublie que les sections sont ruinées, que leurs membres sont dispersés.»<sup>1</sup>

Les militants eux-mêmes ne sont pas d'accord, mais il me semble que j'ai donné certains éléments qui permettraient de les réconcilier sur ces positions opposées. Force potentielle de l'A.I.T., faiblesse réelle parce qu'elle n'a pu, n'a su être bien utilisée, bien appliquée. Que cela ne fasse pas oublier son rôle tout de même éminent pendant les jours mêmes de la Commune! L'Internationale aussi bien commençait, tendait, par la force des choses, à se transformer en «parti» révolutionnaire. Le temps ne lui en a pas été laissé, mais son histoire et son évolution – positivement et négativement – vont probablement peser, et d'un bon poids, sur les décisions de la Conférence de Londres, de 1871, puis sur celles du Congrès de la Haye, en 1872.

## DOCUMENTS

### LE XVII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT ET LA SECTION DES BATIGNOLLES PENDANT LE SIEGE ET LA COMMUNE

*A dire vrai, les documents proposés et reproduits ici pourraient sans inconvénient se passer de commentaire: ils ne sont là que pour illustrer l'étude qui précède, permettre d'en vérifier, sur pièces, la (relative) exactitude, s'agissant d'une section – celle des Batignolles et ses filiales – pour laquelle on possède des renseignements assez substantiels.*

*La section des Batignolles, elle aussi, a rédigé en septembre son manifeste au peuple allemand. Elle a eu brièvement un journal, La République des Travailleurs, bâti sur un programme précis, qui reflète en large part celui de l'A.I.T. parisienne, et plusieurs correspondants lui ont dit leur sentiment à ce sujet. B. Malon est un des rares élus internationaux du 8 février 1871: il a reçu de ce fait une abondante correspondance, qui peut contribuer à éclairer ou bien sur ce qu'était la situation, ou bien sur ce qu'en pensaient ses amis. La section a tenu pratiquement en ses mains toute une municipalité, celle du XVII<sup>e</sup>, non seulement pendant la Commune, mais aussi pendant le Siège, du moins à partir des élections municipales de novembre 1870, dans des conditions que j'ai dites ci-dessus. On voit dès lors des Internationaux*

<sup>1</sup> Séances officielles, pp. 36-37, procès-verbal du 19 janvier 1871.

*aux prises avec les problèmes «de base» du mouvement populaire et communaliste, en proie aux tracasseries innombrables, quelquefois les plus humbles, terre-à-terre, que suscite toute administration locale. On a peu de procès-verbaux des séances de la section elle-même : c'est chance rarissime que d'en retrouver, et ils ne sont pas toujours eux non plus passionnants. A travers ces textes divers, une chose apparaît au moins à l'évidence, ce double langage, neuf, et héritier des grands souvenirs de la tradition révolutionnaire, ce mélange, cette synthèse, harmonieux ou malhabiles, en tout cas propres à 1871. Voici un coin de Paris, une section, dans ce qu'on peut retrouver de leur vie concrète.<sup>1</sup>*

## I

Les membres de la Section des batignolles aux signataires du manifeste du 8 [5?] septembre 1870 des sections prussiennes de l'Association Internationale des Travailleurs, en ce moment dans les fers, par ordre du tyran prussien.<sup>2</sup>

Citoyens,

Au milieu de l'inique et sanglante société du passé, les travailleurs des deux mondes jetaient les bases d'un ordre nouveau. Unis pour la revendication, éminemment moderne, éminemment progressive, des droits du travail, ils annonçaient dans leurs assises internationales la chute imminente de l'antagonisme des intérêts et des classes, et annonçaient, en le préparant, un avenir où serait réalisée l'harmonie des principes, des hommes, et des choses.

<sup>1</sup> L'orthographe des documents manuscrits a fait l'objet de quelques rectifications, en vérité la plupart du temps minimes. J'ai de même procédé à quelques rares corrections lorsque l'oubli d'un mot, sa déformation, pouvaient entraîner certaines difficultés de compréhension des textes.

<sup>2</sup> Collection particulière L. Centner. Ce manifeste ne peut être qu'une réponse à la proclamation du 5 septembre du Comité de Brunswick du parti eisenachien, Manifest des Ausschusses der social-demokratischen Arbeiterpartei, «An alle deutschen Arbeiter...», où celui-ci proteste contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine et réclame la conclusion d'une paix rapide. Il est parvenu en France, je ne saurais dire par quelles voies. Toujours est-il que La Patrie en Danger de Blanqui reproduit dans son n° 7 du 14 septembre 1870 un texte qui en paraît à la fois une traduction hâtive et une version mutilée: «[...] Une grande nation ne peut pas laisser l'ennemi sur son territoire et conclure une paix honteuse. L'attitude du peuple français dans de telles circonstances est respectable à tous les titres [...]. Le peuple allemand doit savoir que son devoir n'est pas d'accabler un peuple frère [...]. Travailleurs socialistes allemands, nous qui avons les mêmes aspirations que les travailleurs français, [...] c'est surtout à nous de ne pas souffrir que l'honneur du peuple français et l'intégrité de son territoire soient entamés [...]. Les politiciens allemands prétendent que les conditions d'une paix durable sont l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Ces misérables mentent [...]. Travailleurs allemands, la main sur la poitrine, jurons de ne combattre, de ne travailler que d'un commun accord avec nos frères des autres nations pour l'affranchissement du prolétariat moderne. Vive la revendication internationale du prolétariat! Nous saluons la République grandissante qui s'élève [...]. Vive la République sociale universelle!» On ne trouve pas dans le texte reproduit par le journal de Blanqui la phrase fameuse qui a tant fait disputer les marxistes et leurs adversaires: «Cette guerre a transféré le centre de gravité du mouvement ouvrier continental de France en Allemagne.»

Lorsque deux ambitions monarchiques, que l'histoire ne pourra pas assez maudire, résolurent de précipiter des deux côtés du Rhin des millions d'hommes dans la guerre la plus horrible et la plus criminelle qui fut jamais, des deux côtés du Rhin aussi, nous élevâmes la voix contre le crime gigantesque qui se préparait. Ce fut inutilement, les tempêtes furent déchaînées, et, pour la plus grande gloire et le plus grand profit de deux despotes, la civilisation fut livrée à des hordes qu'on croirait revenues du Moyen-Age, et les plus belles régions de l'Occident furent mises au pillage.

Dans cette épouvantable lutte, la France expia par des désastres inouïs ses vingt ans d'empire. Mais de l'excès même de ses malheurs sortit une résolution qui la sauvera, et qui, bien plus, fera aboutir la crise actuelle à la destruction des monarchies et coupera, dans ses racines, le hideux militarisme. La nation de 1792 se ressouvint d'elle-même et la République française, prélude de la Confédération Républicaine de l'Europe, fut proclamée dans la glorieuse journée du 4 septembre 1870. Après ce grand événement, les prolétaires des deux pays en guerre, et ceux des autres nations européennes appelèrent de nouveau la paix; ce fut encore inutilement car, si l'ambition criminelle et stupide de Bonaparte, si justement tombé vers l'excès de ses crimes, et de sa lâcheté, était écartée, il restait l'ambition non moins cruelle et non moins criminelle du Hohenzollern et de ses compli-ces. La guerre continua, et cette fois, la guerre du monarchisme féodal contre le progrès social, contre l'Idée républicaine et tout ce qui est l'avenir.

Mais vous avez salué la République Française, vous aviez protesté contre le démembrement de notre nation. Vous aviez surtout déclaré ne pas vouloir que la jeune Unité Allemande fût étouffée et violée dans les casernes prussiennes. Ces vœux généreux ne pouvaient rester impunis sous le Triumvirat Bismarck Moltke et Guillaume; et aujourd'hui, martyrs de la République Universelle vous êtes les fers aux pieds dans les cachots de Loetzen.<sup>1</sup> Pendant ce temps nous nous sommes renfermés dans notre Paris révolutionnaire, décidés à nous ensevelir sous ses décombres, plutôt que de le céder; nous avions juré la guerre à mort contre l'envahisseur et ses complices; et nous saurons tenir notre serment ou périr les armes à la main. Mais nous savons distinguer; et plus nous exécrons les envahisseurs et les monarchistes, plus nos sympathies sont vives pour ceux qui souffrent au nom de la justice. Vous êtes de ce nombre.

Mort aux despotes. Vive les peuples libres. Recevez notre salut fraternel.

Mort aux hordes conquérantes. Vive la République Universelle.

## II

### LA REPUBLIQUE DES TRAVAILLEURS

#### *Notre programme*<sup>2</sup>

Un peuple qui ne veut pas être conquis ne peut l'être. Nous vaincrons donc tôt ou tard l'ennemi. La guerre est la question actuelle; elle n'est pas la question capitale; elle exige tous nos efforts, mais non pas toutes nos préoccupations.

Aujourd'hui comme demain, depuis 80 ans, la question capitale est l'accomplissement des promesses de la Révolution française, l'institution d'un ordre nou-

<sup>1</sup> Le 9 septembre les cinq membres du Comité directeur de Brunswick avaient été arrêtés et conduits, en effet «dans les fers», à la forteresse prussienne de Lötzen.

<sup>2</sup> La République des Travailleurs, n° 1, 8 janvier 1871.



veau, fondé sur la justice, à la place de l'ordre ancien, fondé sur le privilège; en un mot, l'égalité par la liberté – seul moyen de réaliser la fraternité humaine.

La situation est la même qu'en 1848, sauf qu'elle est plus tranchée, plus nette, et que beaucoup d'illusions ont disparu. Personnellement, ou représentativement, les hommes du pouvoir sont les mêmes. Nous connaissons les préjugés, les ignorances, les antipathies et l'absence de principe de ces libéraux, qui n'ont pour politique et pour croyance que l'expédient, la peur de l'inconnu et le respect d'un ordre factice. Entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, malgré leurs hésitations, et au bout de tous leurs tâtonnements, ils se rangeront toujours du côté de l'ordre ancien. Le privilège a toutes leurs tendresses et garde pour eux tout son prestige. L'égalité n'est pour eux qu'un rêve coupable et ils ne connaissent d'autre justice que celle des faveurs arbitraires du sort. Dans les conditions qu'ils acceptent, la liberté ne sert qu'aux forts, lesquels savent au besoin la limiter pour les autres.

Notre idéal à nous est tout autre. Il veut pour tous les membres de la famille humaine l'égalité du point de départ et toutes les conditions favorables aux besoins et aux développements de l'être, également distribués.

Tous les efforts des hommes investis d'une fonction politique devraient tendre à ce but final, s'ils étaient vraiment fils de la grande Révolution et inspirés d'elle. Mais nous marchons dans une voie contraire.

Tous les commandements, toutes les forces publiques sont encore et toujours aux mains des libéraux. La presse, qui leur appartient pour la plus grande part, soutient leurs intérêts et répand leurs opinions; leur voix seule se fait entendre. Telle est la situation, toujours la même, dans laquelle la démocratie, la vraie, c'est-à-dire le socialisme, a, jusqu'ici, toujours succombé. L'histoire du despotisme au point de vue social se recommence éternellement sous différents noms. C'est toujours le petit nombre bien armé, bien discipliné, contre la foule, lésée, mécontente, mais sans cohésion, sans lien, sans mot d'ordre, ignorant ses forces et ne sachant pas les employer.

Il s'agit de donner au peuple ce lien, ce mot d'ordre, par une voix qui soit bien vraiment la sienne, qui traduise sa pensée, ses aspirations, ses douleurs, ses tortures, non pas d'une façon déclamatoire, mais par les faits, par la preuve cent fois répétée, par le cri incessant du misérable et de l'opprimé. Moins de phrases que de vérité, moins d'articles que de faits, mais à côté de chaque fait son commentaire, c'est-à-dire son appréciation au point de vue des principes de liberté, d'égalité, de fraternité, qui sont la devise jusqu'ici menteuse de l'état républicain. La République des Travailleurs sera la tribune des déshérités, la chaire du droit populaire, l'organe de ces réclamations légitimes, pour lesquelles les colonnes des autres journaux n'ont jamais assez de place.

C'est par cet examen de la vie réelle, par cette appréciation des faits injustes, touchants, sublimes, que chaque jour apporte, c'est par cet enseignement vivant et pénétrant, que l'idée révolutionnaire saisira promptement les masses et s'y répandra largement. Voici les causes de votre souffrance, et voilà ce qui devrait être. – Quoi de plus persuasif? Il est temps que la politique cesse d'être une science mystérieuse trop respectée du vulgaire, ou plutôt il faut qu'elle devienne la science de tous, la science de la justice, mise à la portée de toutes les consciences. Il est temps d'appeler à la démocratie la femme, dont on a fait l'adversaire par une exclusion insensée. Il faut initier de bonne heure à nos croyances l'enfant, dont l'éducation est encore livrée à nos ennemis.

Il faut enfin établir dans la vie, dans la vérité, la doctrine révolutionnaire trop peu nettement comprise. Nous devons l'avouer, nous sommes en général trop vaguement socialistes et républicains. Si nous nous trompons si fréquemment, si nous agissons avec peu d'ensemble, c'est qu'il nous manque la connaissance bien

précise de ce que nous voulons et surtout de ce qu'il nous faut. Notre éducation religieuse et monarchique, nos habitudes altèrent en nous le sens républicain. Nous avons à nous préserver de la faiblesse et de l'exagération, qui est une autre faiblesse. Nous sommes en plein combat : toute faute a de graves conséquences ; il nous faut donc à la fois de la tactique, de la prudence, et cette énergie calme et intelligente qui, sur le terrain du droit, ne recule jamais.

C'est en nous rattachant aux principes révolutionnaires, en les étudiant profondément, en y revenant sans cesse, en les appliquant à la vie réelle en toute occasion, en signalant toutes les violations de ces principes dans les faits politiques et sociaux, c'est par cette élaboration constante, par cette pénétration réciproque du fait et de l'idée, que nous arriverons à l'union, notre seule force, – mais qui nous rendrait invincibles si nous savions l'acquiescer.

Que la République des Travailleurs soit l'organe de milliers de travailleurs instruits, résolus et fermes ; il faudra bien l'écouter.

A côté de la discussion journalière des faits, l'histoire de la Révolution sera retracée, et tout progrès, intellectuel, moral, scientifique, enregistré. Les exactions, les spéculations dont le peuple est victime seront dénoncées ; les solutions économiques seront exposées et discutées à la lumière des principes républicains. A cela se joindront les conseils hygiéniques les plus faciles à suivre pour le pauvre, et un exposé de la situation du travail et du marché. Quelques reproductions de différents journaux feront connaître au peuple l'état de l'esprit public en d'autres milieux, et, à ce propos, on s'efforcera de réduire les sophismes des partis, les malentendus d'opinion à l'identité démontrée du droit et du devoir, de la liberté et de l'égalité, au principe fondamental du droit humain.

Enfin au début de cette troisième République et d'une troisième réaction, la République des Travailleurs montera la garde autour du droit populaire.

Tâche nécessaire, urgente, car dans l'état actuel des divers groupes révolutionnaires, l'absence de lien de communication entre les intéressés laisse toutes facilités aux empiétements du pouvoir. Déjà la souveraineté du Suffrage Universel et la Liberté individuelle ont été violées, et l'ont été impunément. Déjà un système haineux, arbitraire, de désarmement, peut, à un moment donné, s'il est appliqué avec suite, et certainement il le sera, ne laisser d'armes qu'entre les mains des ennemis de la liberté.

Nous avons la République de la liberté à défendre, nous avons la République de l'égalité à fonder. Nous avons enfin, à l'heure actuelle, à combattre de toute notre indignation les inerties, les platitudes et les incapacités de ceux qui ont osé se charger de sauver la France et qui la perdent ; nous devons tripler nos courages pour triompher à la fois des obstacles de l'intérieur et de l'ennemi du dehors. Peuple de Paris, à l'œuvre, à la lutte, à la bataille ! de tout bras, de tout cœur, de toute pensée ! car la vie ou la mort, la renaissance ou la décomposition sont au bout de cette épreuve.

L'année qui s'ouvre dira le mot du problème ; mais ce mot est en toi tout seul. Il faut triompher, il faut être, et le seul moyen est de se grouper pour l'action commune sous le même drapeau.

André Léo, Berteaumont, F. Buisson, Chalain, Chaté, Couprie, Davoust, Dianoux, Domy, Huet, Lanjalley, Benoît Malon, Mangold, Elie Reclus, Elisée Reclus, Aristide Rey, Rama, Sévin.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Nous avons la preuve que bon nombre de ces signataires sont (ou ont été) membres de la section des Batignolles, et peut-être le sont-ils en totalité. On peut en tout cas l'affirmer pour la journaliste et compagne de B. Malon, André Léo

*Le salariat<sup>1</sup>*

Voici la plus redoutable question de la période qui a commencé avec la guerre actuelle.

Prolétaires et industriels dans tous les ordres gardent à son égard un silence morne, chacun sent d'intuition combien est terrible le problème [...]. Pour nous guider dans le dédale de cette chose multiple qu'on nomme l'industrie, recueillons d'abord les faits du passé; à l'aide de ces faits nous pouvons rebâtir l'édifice, nous en verrons l'écroulement et enfin nous méditerons sur l'état actuel des ruines.

*Le mal*

Le salaire se compose de ce que l'entrepreneur partage aux ouvriers qui ont accompli la transformation d'une matière, qui, devenue objet fabriqué, a été mise en vente par celui-ci.

La base de répartition de la somme partagée au travailleur est déterminée depuis des siècles, pour la pauvre industrie, par cette loi économique. Le corps social dans l'ordre industriel, doit au travailleur «la somme qui lui est nécessaire pour subvenir aux nécessités indispensables de sa vie et à sa reproduction». (Vie fort dure et tout à fait privée).

A quelques époques, une branche d'industrie a été un peu favorisée, il en est résulté une toute petite amélioration plus ou moins passagère.

A quelques autres, les crises ont fait descendre le salaire au-dessous de la base déterminée.

Prenons la moyenne des périodes depuis un siècle, nous apercevons quelques oscillations, tantôt en haut, tantôt en bas; cela dure plus ou moins, puis tout revient prendre place au centre de gravité.

Ce centre de gravité a toujours été celui-ci jusqu'à nos jours: «La société doit au travailleur la somme qui, etc...» [sic]. Ma pensée peut se dépeindre fidèlement par cette image: La loi économique est un centre de gravité autour duquel le salaire, représenté par un pendule, oscille, à un écartement fatalement limité et tourne à la distance de son centre de gravité qu'ont fixé les périodes heureuses ou malheureuses qui se sont succédées.

Le point d'attache du pendule limite la distance qui ne peut s'étendre au-delà du rayon qu'embrasse cette attache. C'est la limite infranchissable pour le travailleur tracée par la loi économique à la faveur qu'il a pu obtenir à certains temps. Le pendule ne peut restreindre son oscillation au-delà du centre de gravité, car là est fixée la limite de ses souffrances.

Quand la vie est devenue impossible, l'émigration, le manque de mariages et

(de son vrai nom Léodile Champseix, responsable sûrement du paragraphe sur le problème de la femme), pour Berteault, Chalain, courtier en librairie, Chaté, employé, Couprie, coupeur-tailleur, Davoust (Daoût), ouvrier tailleur de pierres, Huet, maçon, Lanjalley, bientôt l'auteur, avec Corriez, de la première Histoire de la Révolution du 18 mars, Malon, Mangold, professeur de dessin, Elisée Reclus, Sévin, graveur-ciseleur. Sur tous ces militants, consulter J. Maitron, D.B.M.O.F.

<sup>1</sup> La République des Travailleurs, n° 2, 15-22 janvier 1871. Dans ce texte qui se fonde en somme encore sur la «loi d'airain des salaires», depuis Turgot jusqu'à Lassalle, il me semble malgré tout trouver quelques résonances marxiennes: qu'on relise à ce sujet Value, Price and Profit, la conférence prononcée en 1865 devant le Conseil général de l'A.I.T., dont quelques échos ont peut-être transpiré dans les milieux internationaux. Marx cite Smith, qui emploie ce même terme de «graviter».

la reproduction qui en est la suite ont rapidement anéanti toute production industrielle dans le rayon atteint par le malheur.

La loi économique est donc cruelle et immorale; elle a cependant résisté jusqu'ici dans les centres de la grande industrie, c'est une blessure au corps social. Tôt ou tard la blessure deviendra plaie mortelle si l'on n'y remédie.

Une toute petite faveur a été acquise au travailleur. La vie est devenue plus chère, le salaire a nécessairement suivi, et depuis dix ans il a quelquefois un peu dépassé les termes de la vie. L'attache du pendule a donc été un peu allongée, mais si peu qu'on devrait n'en pas parler, quelque grand tapage qu'en aient fait nos économistes modernes.

Les industries cotonnière, chanvrière et lainière occupent sur le sol français trois millions de personnes, hommes ou femmes. Depuis que la spéculation, devenue effrénée à la Bourse de Paris, a fait fuir du marché des actions les capitalistes auxquels il restait un peu de prudence, ceux-ci se jetèrent avec rage sur les marchés des matières premières: Le Havre, Liverpool, Marseille, Rouen, Lille, Paris, Roubaix, Elbeuf, Mulhouse, Angers et Reims jetèrent un cri perçant lors de l'invasion de leur marché par ces intrus, il y a sept à huit ans. Depuis lors, à part quelques industriels archimillionnaires qui achètent aux lieux mêmes de production (et qui peuvent faire voyager sur mer des cargaisons qui ne seront converties en argent qu'un an après le paiement de l'achat), l'industrie a dû payer un énorme tribut au capitaliste sur sa matière première: cela lui a causé jusqu'à la période qui commence d'effroyables souffrances.

Pour remédier au mal, l'industriel s'est fait spéculateur à son tour. Quand la guerre éclate, les industries cotonnière, lainière et chanvrière étaient pourvues de matières pour sept à huit mois. Cette matière a déjà baissé de 30 à 40%.

Ces industries résisteront-elles? Pour la grande majorité des établissements, il est évident que non! Les établissements une fois fermés, la guerre une fois finie, ces industries pourront-elles employer les ouvriers et leur donner le salaire qui leur est indispensable pour vivre? Evidemment non! Que faire?

#### *Le remède*

Dans quelques mois, quelques semaines peut-être, la pauvre industrie française sera un vaste cimetière.

Aussitôt la paix, les établissements étrangers qui produisent quatre mois, six mois et plus sans vendre, viendront, avec le rétablissement des communications, inonder le marché français; l'argent leur manque, il faudra réaliser à tout prix; les Anglais et les Belges avalent le bouillon d'un seul coup, et soldant par masses se déchargent immédiatement pour reproduire et attendre que l'avenir répare les brèches faites à leur capital. Les établissements demi-solides restés debout sombreront du coup. Survivront seuls les établissements richissimes, qui sont très peu nombreux dans les quatre industries dont nous nous occupons.

A cette situation, désespérée, il n'y a qu'un seul remède sûr! moral! fraternel!

Le groupement des travailleurs eux-mêmes!

Il n'y en a pas d'autre! Espérer que le possesseur apporte son capital aux industries serait une folie. Le capitaliste a trouvé toutes ces dernières années dans ces industries: inquiétudes, à peine 6% d'intérêt, risques formidables, souvent la ruine. La chute de nombreux établissements commandités ou montés par actions indique clairement que le possesseur se retire et en a assez.

Reste le groupement!

Ce mot soulève des tempêtes chaque fois qu'on le prononce devant des industriels. Cela prouve qu'ils sentent au fond de leur conscience que leur règne s'avance vers sa fin et que l'avènement du travailleur lui-même est inévitable [...].

LETTRE D'UN LECTEUR, PATRON, ET NEANMOINS BON SOCIALISTE<sup>1</sup>

Citoyen rédacteur,

Je soussigné A. Brousse, Ebéniste, 3 rue d'Argout. J'ai l'honneur de vous informer que je présente à la presse Républicaine d'abord, puis aux réunions électorales, ma candidature démocratique socialiste pour la représentation Nationale. Permettez-moi d'abord, cher citoyen, de vous parler un peu de votre journal La République des Travailleurs. J'en ai lu attentivement les 4 n<sup>os</sup>. Les principes démocratiques et socialistes y sont exprimés mieux que dans aucun journal actuel. Pour moi, votre feuille est la digne descendante de la Démocratie Pacifique et du Populaire tués en 1851.<sup>2</sup> Il y a longtemps que j'appelais de mes vœux un journal rédigé par des travailleurs de toutes professions hors celle de journaliste à tant la ligne. J'approuve et je partage en partie vos principes bien que je ne sois pas enrôlé dans l'Internationale. Je voudrais voir v[otre] journal devenir quotidien et vous y arriveriez bientôt si vous aviez recours à une souscription pour parfaire les fonds qui peuvent vous manquer et à un appel aux socialistes pour vous fournir les articles servant à propager les principes méconnus des uns et dénaturés par d'autres. Dans tous les cas, j'espère que votre journal prendra part à la lutte électorale. Il faut que l'Internationale vous fournisse bon nombre de candidats. Ils seront les bienvenus dans les quartiers ouvriers. Dans les quartiers bourgeois comme le mien, c'est différent. Depuis que vous avez publié cette règle: Qu'est le travailleur aujourd'hui? Rien! Que doit-il être? Tout!, ils trouvent cela d'autant plus raide qu'ils ne songent pas que si la société était ainsi organisée, tout homme disposé à un travail quelconque y trouverait une place et un salaire suffisant aux besoins raisonnables, ce qui manque encore pour le plus grand nombre d'ouvriers et de petits Patrons comme moi. Ils veulent la fortune de quelques-uns par la misère du plus grand nombre, système barbare que je combats depuis 25 ans. Permetts citoyen, quelques explications sur mon humble personne.

Je suis né à Toulouse en 1826, j'ai 45 ans. Je descends d'un bon Patriote de 92, Nicolas Brousse, chargé de vente des biens nationaux. Il aurait pu s'enrichir sans forfaire, il fit abnégation de tout et mourut sans fortune, nous laissant un nom estimé et ses principes Républicains pour héritage. Nous le conservons religieusement. J'ai ou j'avais un frère jeune officier au 6<sup>e</sup> de Chasseurs à cheval; revenu à peu près seul de son régiment, blessé par un éclat d'obus qui lui avait ouvert le visage, à peine convalescent, il vint offrir ses services pour la défense de Paris. Ils ne furent pas acceptés; il repartit la veille de notre investissement, depuis je n'en ai plus eu de nouvelles, mais je suis sûr qu'il a fait son devoir de Républicain.

Ma carrière à moi a été plus modeste et plus utile aussi. Ouvrier menuisier-ébéniste à l'âge de 18 ans, je quittais mes foyers pour faire mon tour de France et d'Algérie, travaillant le jour, étudiant la nuit, l'histoire, voyages, Philosophie, Economie sociale et politique, faisant la progagande et prenant part à tous les mouvements Républicains qui avaient lieu là où je me trouvais. Arrivé à Paris en 1854, je m'y marie en 1856. Je m'établis deux ans après Ebéniste réparateur 2 rue

<sup>1</sup> I.I.S.G., Fonds Descaves.

<sup>2</sup> La Démocratie pacifique, journal des intérêts des gouvernements et des peuples, publiée en 1843 par Considérant; Le Populaire, journal des intérêts politiques, matériels et moraux du peuple, organe de Cabet, de 1833 à 1835, puis de 1841 à 1850.

Joquelet<sup>1</sup>. J'occupais 1 à 3 ouvriers, je les payais 50 centimes par jour plus cher que le prix officiel et je leur faisais la propagande par dessus le marché! J'ai depuis 6 mois pris aussi en gérance un Magasin de Meubles, ainsi j'ai été à peu près 20 ans ouvrier, 12 ans patron ou commerçant. J'ai pratiqué l'association tant que j'ai pu. J'ai été l'un des fondateurs de la Société de Crédit Mutuel du quartier de la Bourse. En politique, je veux la souveraineté du Peuple la plus étendue, toutes les Libertés sans autre limite que la liberté d'autrui. Je voudrais voir établir un impôt unique sur toute propriété ou valeur et l'état devenir assureur. Instruction primaire gratuite et obligatoire. Instruction supérieure gratuite aussi et toutes deux exclusivement laïques. Je voudrais en un mot toutes les Réformes, tous les progrès que réclame notre mauvaise organisation sociale et politique. En socialisme, j'admets toutes les écoles qui veulent s'établir sans violence. Le caractère, les besoins, les aspirations des hommes étant divers, je pense qu'une seule école ne pourrait arriver de longtemps à régir le Corps social. Je désirerais que, prenant exemple des Etats-Unis d'Amérique où plus de 300 sectes vivent en paix sous les mêmes lois politiques, chaque école socialiste puisse se développer en toute liberté sauf à respecter celle des autres.

Je crois, Citoyen, que ce qui serait d'abord moins difficile à organiser, ce serait l'union ou l'Association du Travail, du Talent et du Capital pour l'exploitation perfectionnée des produits du sol et de l'industrie, au moyen de sociétés séparées d'abord pouvant fusionner ensuite, où le Capital aurait son intérêt légal, le talent et le travail son salaire à prix débattu, puis la répartition égale entre les 3 parties des bénéfices acquis et la répartition proportionnelle des pertes s'il y avait lieu. Avant d'en arriver là, il faudrait une bonne organisation de *chambres syndicales* qui aurait la mission de régler les intérêts des travailleurs et des commerçants. Je ne peux dans une lettre comme celle-ci écrite sur mon établi que vous donner un résumé succinct de mes théories. Mais si vous jugiez à propos de me prendre en considération et d'adopter ma candidature à condition de plus amples explications, je me fais un plaisir de me mettre à votre disposition [...].

A. Brousse, ébéniste  
Paris, ce 2 février 1871

#### REUNION DES SECTIONS DES BATIGNOLLES, TERNES, ET VAUGIRARD EN VUE DES ELECTIONS DU 8 FEVRIER<sup>2</sup>

Plusieurs sections de l'Internationale se sont réunies, rue Lecomte, 7, il y a deux jours, pour se concerter sur le plan à suivre dans la question électorale.

La salle était comble: des membres des sections de Grenelle, Vaugirard, les Ternes, Batignolles, avaient été convoqués. La discussion très animée, a été conduite dans l'ordre suivant:

Première question: L'Internationale doit-elle prendre parti dans la lutte électorale ou s'abstenir? Les partisans de l'abstention ont fait ressortir, avec une

<sup>1</sup> Aujourd'hui rue Léon Cladel, dans le II<sup>e</sup> arrondissement, en effet peu populaire, comme le souligne Brousse.

<sup>2</sup> La République des Travailleurs, n<sup>o</sup> 5, 4 février 1871. La signature B.B. ne me paraît pouvoir être que celle de Benjamin Buisson (frère du protestant et laïc Ferdinand Buisson, qui dirige d'ailleurs en 1870-1871 l'Orphelinat du XVII<sup>e</sup>); il a été un temps l'un des délégués au Conseil fédéral de la section des Batignolles.

grande émotion, les dangers d'envoyer à Bordeaux des membres de l'Internationale, pour assister, même en protestant, à la honte d'un traité comme celui que la bourgeoisie nous prépare.

Cependant la République est en jeu; il faut la défendre.

L'assemblée consultée, déclare à une forte majorité que l'Internationale devait prendre part à la lutte électorale.

Deuxième question: L'Internationale doit-elle accepter une liste de conciliation et de fusion ou proposer une liste exclusivement composée des hommes en qui elle a entière confiance? Sur cette seconde question, l'assemblée s'est prononcée pour la conciliation et la fusion sur le terrain des principes.

Troisième question: Enfin une liste a été proposée dans ce sens pour être soutenue dans les réunions électorales.

On voit que ces travailleurs qu'on nous montre toujours avec complaisance incapables de s'entendre et de se concerter, ont su dès le premier pas entrer dans la voie pratique et politique.

B[enjamin] B[uisson]

### III

#### LETTRES A B. MALON, DEPUTE A BORDEAUX

##### LETTRE DE F. QUERCY<sup>1</sup>

Ami citoyen Malon

En apprenant votre nomination de représentant à la nouvelle chambre, je m'empresse de vous donner de mes nouvelles et désire en recevoir en même temps de vous et de nos amis (frères de Paris).

Citoyen Malon, je vous dirai de prendre bien nos intérêts (ouvriers) de ne pas vous laisser surmonter par ces traîtres (Orléanistes) qui nous ont trahi dès le commencement de la guerre et qui ont fini par la plus forte trahison, l'armistice de Paris la ville Républicaine, dont le bandit Jules Favre. Il aurait mieux valu mille fois mieux être Judas que l'homme de Sedan et le traître Jules Favre, le 5 ou 7<sup>bre</sup> dernier n'avait pas besoin [de dire] dans ses proclamations au peuple français: mes amis et moi avons décidé en conseil que le peuple français ne céderait ni un pouce de son territoire, ni en un mot rien du tout. Qu'il fallait pour que la République française une et indivisible traite pour la paix que ces Hungs [sic] soient sortis de notre territoire. Qu'est-ce qu'il a fait, il a suivi ce maudit à jamais Bazaine, il a fait plus il a vendu une population qui après avoir été pendant 4 mois cernée par ces hordes prussiennes et ayant voulu [mainte] fois se débarrasser des bandits, il a fallu que lui Trochu et consorts mettent toutes les entraves possibles en vous rassurant. Et quand vous avez tenu une trame de ces fameux complots, on vous a traités de Révolutionnaires attendu que c'était eux qui vous forçaient à vous révolter comme aux temps du bandit et assassin de Sedan. Quand vous avez voulu défendre vos droits, on vous a traités de insurrectionnistes [sic] comme au mois de janvier dernier quand le brave Delescluze, Millièrre, Sapia et autres, quelqu'un [sic] de nos amis y étaient.<sup>3</sup>

On a osé vous traiter de Révolutionnaires, ce brigand de Jules Favre et con-

<sup>1</sup> Coll. L. Centner.

<sup>2</sup> 7<sup>bre</sup>: lire septembre.

<sup>3</sup> L'émeute à laquelle il est fait allusion est évidemment celle du 22 janvier.

sorts. Quand ces ramificateurs [sic] de vols et viols humains vous livraient à ces hordes d'esclaves. Non citoyen moi je n'ai jamais cru tout cela, quand il y a eu révolution j'ai dit à des amis ce n'est pas vrai, s'il y a révolution c'est que les Républicains s'aperçoivent de quelque complot en [?] Paris et Versailles. Je leur disais toujours ne prenez pas les hommes que Jules Favre et Cie dépeignent comme les hommes qui perdront la République, c'est tout le contraire, ces hommes sont les vrais Républicains. Ne croyez rien de ces bandits.

Et maintenant que les Elections sont faites et que les traîtres ont le dessus par le nombre et non pour la République Notre Mère ils me traitent de sanguinaire de Républicain enragé comme si j'étais une bête fauve, à part quatre sur une cinquantaine que nous sommes je passe pour un bandit mais comme cela ne me fera pas changer d'opinion, Républicain socialiste, cela ne fait rien. Un membre de l'Internationale doit être ferme dans ces [ses?] opinions et j'y suis. Je désirerais savoir de vos nouvelles ainsi que de la citoyenne André Léo, Malzieux, Légalité, Bernel, Laplanche, Salmon,<sup>1</sup> et de l'Internationale section Batignolles ainsi que de notre ami Pindy, Johannard et autres. Je finis en vous priant de bien vouloir me donner des renseignements.

Votre dévoué ami fraternel

Firmin Joseph Quercy

membre de l'Association Internationale des Travailleurs section Batignolles depuis le 10 7<sup>bre</sup> et soldat pour mon sort c'est-à-dire pour 5 ans [...].

P.S. N'oubliez pas que ce sont les Orléanistes qui ont le pouvoir et que nous autres républicains nous avons des frères dans la province de la Lorraine que les Orléanistes ont annexée à l'étranger.

Citoyen ami, veuillez me répondre afin que je vous tienne au courant des menées orléanistes car ils commencent à se montrer.

#### LETTRE DE LA VEUVE FERNANDEZ<sup>2</sup>

Paris le 3 mars 1871

Citoyen Malon,

Pardonnez-moi de vous importuner une seconde fois, quoique ma 1<sup>ère</sup> lettre soit restée sans réponse, mais j'éprouve le besoin de vous écrire. Un de nos martyrs du 22 janvier le citoyen Léon Bousquet a succombé à l'Hôtel-Dieu, le 1<sup>er</sup> mars, des suites de sa blessure. Je crois vraiment que dans ces hôpitaux on nous les empoisonne tous mais patience nous aurons notre revanche. Ah!, citoyen Malon, malgré la tristesse que vous auriez éprouvée combien aussi vous auriez été heureux en voyant la foule nombreuse et sympathique qui accompagnait son convoi. Toutes les citoyennes faisant partie de l'atelier que vous m'avez confié se sont fait un devoir d'y assister. La citoyenne Louise Michel et plusieurs autres citoyennes du 18<sup>e</sup> arrondissement y étaient aussi enfin nous étions cinquante et une femmes toutes ou presque toutes libre-penseuses et ce qui vous fera le plus plaisir c'est que c'était un enterrement civil. Au moment où le cercueil a été déposé dans la fosse, la citoyenne Louise Michel a prononcé quelques paroles bien

<sup>1</sup> Malzieux, ouvrier forgeron, secrétaire de la section des Batignolles pendant le Siège; Légalité, fondateur de la même section, avant de participer à la création de celle de Malesherbes, également ouvrier forgeron.

<sup>2</sup> I.I.S.G., Fonds Descaves.



senties et a demandé la permission d'y déposer le drapeau rouge – seul symbole de la liberté. Je me suis permis moi-même de parler aussi et aussitôt un cri mille fois répété a retenti: Vive la République, Vengeance à outrance – les femmes surtout, chose qui vous surprendra peut-être mais qui vous rendra heureux, se sont fait remarquer en répétant ce cri qui ne s'éteindra jamais dans nos cœurs.

Maintenant le 24 février: de vives manifestations ont eu lieu à la Bastille, la colonne est remplie de guirlandes, de couronnes et de drapeaux noirs signe du deuil national; ici nous avons tous été consternés à l'entrée des Prussiens dans Paris, mais le plus grand calme a régné pendant le temps qu'ils ont séjourné dans la capitale. On a dressé des barricades, les femmes et les enfants s'attelaient aux canons qui ont été placés pour garder la ligne de démarcation qui avait été tracée.<sup>1</sup>C'était grandiose et beau à voir mais comment vous dépeindre la tristesse qui s'est emparée de nos cœurs quand on a signé cette paix honteuse et ignominieuse.<sup>2</sup> Il faut donc que tout le monde pleure jusqu'à Thiers mais patience nous autres républicains nous ne pleurons pas car le cri de vengeance qui est sorti de nos poitrines sur la tombe de Bousquet aura son accomplissement plus tôt que les traîtres qui nous ont vendus ne le pensent. Revenez bien vite citoyen Malon, ici nous avons besoin de vous, vous nous manquez à la réunion de l'Internationale, partout enfin vous êtes nécessaire; vos pauvres protégés surtout à qui on commence à retirer les bons de sucre et de café et même la moitié de leur pain. Le citoyen Chaté a fait ce qu'il a pu pour obtenir du sucre, il n'a pas réussi [...].<sup>3</sup>

V<sup>e</sup>e Fernandez

LETTRE DE CHATE (?) SUR LA SITUATION DANS LE  
XVII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT A LA VEILLE DU 18 MARS<sup>4</sup>

13 mars 1871

Cher ami

Nous avons reçu ta lettre datée de Limoges où tu nous annonces que tu vas passer quelques jours chez ton frère.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Il s'agit de la ligne de barricades qui avait été dressée pour délimiter l'étroite zone d'occupation (temporaire) qu'il avait fallu accorder aux Prussiens selon les clauses de l'armistice du 28 janvier: en réalité une petite part de l'ouest bourgeois de Paris, mais comprenant justement une partie du XVII<sup>e</sup> arrondissement. J'ai dit d'autre part combien la Garde nationale et son Comité central provisoire avaient craint l'humiliation suprême d'une occupation générale de la Ville.

<sup>2</sup> En réalité non pas encore la paix, signée le 10 mai, mais les préliminaires de la paix acceptés par l'Assemblée.

<sup>3</sup> Voir également le document suivant: le XVII<sup>e</sup> arrondissement était l'un de ceux où les secours populaires avaient été le mieux organisés: subsistances (grâce à la société de la Solidarité dont il est question plus loin), travail (dans l'atelier dirigé par la Veuve Fernandez, dont il a été question plus haut), maladie, indigence, orphelinat; tout ceci essentiellement à l'initiative des membres de l'Internationale qui peuplaient, régulièrement ou irrégulièrement, la mairie. En l'absence de Malon, député à Bordeaux, Chaté supervisait l'ensemble.

<sup>4</sup> Coll. L. Centner.

<sup>5</sup> Malon, démissionnaire de l'Assemblée à la suite de l'acceptation des préliminaires de paix, tombé malade, était parti se reposer quelques jours en Limousin. Il n'en revint qu'à la veille du 18 mars. On conçoit qu'à la suite des rapports que lui font ses amis, il ait conçu quelques doutes sur la possibilité du mouvement révolutionnaire, auquel il ne se ralliera pas immédiatement.

*Services.*

Assistance. Gauffrès = Les rapports sont très tendus entre Lecointre et la Solidarité [...]. Lecointre, d'un côté, Bonnefont d'un autre, voulaient donner réciproquement l[eur] démission = je l'ai évitée, rien ne sera donc détraqué d'ici ton retour. La distribution des bons, argent, vêtements, bois *est presque nulle*; reste le pain, café chocolat et vin, ces 3 derniers ne durant guère que la semaine [...].

Assistance Garde nationale va très bien [...].

*Travail.* Plus rien = ne pouvant pas obtenir le paiement des livraisons faites à l'Assistance et l'orphelinat. L'atelier de lingerie n'occupe que 2 ouvriers et pour peu de jours [...].

*Prisonniers de Ste Pélagie.*<sup>1</sup> 72 avaient été arrêtés, 52 ont été mis en liberté. Restait 20 parmi lesquels nos meilleurs amis, Salmon, Péliçon et autres; le procès a commencé hier par la première série, ceux qui étaient les moins chargés. Aucun des nôtres n'y étaient malheureusement = 3 acquittés, la plus forte condamnation a été de 6 mois, aucun des Batignolles n'était de cette fournée = nous ne connaissons pas le résultat de la journée d'aujourd'hui, mais malheureusement nous craignons fort que le Gouvernement voulant effrayer la population en vue des Mesures qu'il prend contre l'agitation de la Garde n[at]ionale nous craignons fort, dis-je, que le gouvernement soit sévère [...].

*Canons de Montmartre.* Je te donne ici mon avis personnel car je me trouve en désaccord avec beaucoup de nos meilleurs amis – contre leur avis je crois qu'une guerre civile aurait des conséquences désastreuses pour le peu qui nous reste de la république, ayant malheureusement l'intime conviction que l'on serait battu car l'indifférence et la couardise du peuple est terrifiante = un petit nombre d'hommes résolus répondraient à l'appel et seraient par conséquent sacrifiés = de leur sacrifice, la réaction en profiterait largement. Ceux qui nous arrivent de province sont tous contre la lutte, même ici parmi de sincères républicains beaucoup et je suis du nombre font tout leur possible pour éviter cette lutte; en tout cas nous faisons tous de grands efforts pour décharger la responsabilité de l'Internationale dans cette affaire, ce qui est la vérité.

Les bataillons de Montmartre ont adressé hier une lettre aux journaux où ils offrent de rendre les pièces à leurs véritables propriétaires c'est-à-dire aux bataillons de la Garde nationale.

*Organisation de la fédération de la Garde nationale*

Ceci est autre chose et si l'on pouvait réussir au point de vue de la conservation des institutions républicaines, ce serait le salut, aussi tout le monde en reconnaît l'urgente nécessité, mais malheureusement là encore l'indifférence du peuple est terrible.

*Suspension des 6 journaux*<sup>2</sup> n'a produit aucun effet sur la population, elle paraît trouver cela naturel, j'en suis surpris. Je l'avais jugée telle = c'est encore une raison de plus pour démontrer qu'un mouvement ne serait nullement appuyé par la population.

<sup>1</sup> Il s'agit des prisonniers faits le 22 janvier. On voit que nombre étaient du XVII<sup>e</sup>.

<sup>2</sup> Un décret du 11 mars 1871 du Général Vinoy, général en chef de l'armée de Paris, venait de supprimer La Bouche de Fer, de P. Grousset, La Caricature, Le Cri du Peuple de J. Vallès, Le Père Duchêne de Vermersch, Le Mot d'Ordre de Rochefort, et Le Vengeur de F. Pyat.

*Démission* On l'aurait vue avec plaisir si elle avait été précédée d'un acte viril comme la mise en accusation des membres de l'ancien Gouvernement.

Généralement on n'est pas satisfait du rôle que remplit l'opposition, elle n'est pas à la hauteur du mandat qu'on lui avait confié, il est possible qu'à ton retour et par les bonnes raisons que tu donneras, tu en fasses changer beaucoup, mais comme ils n'auront en tout cas pas tenu la queue de la poêle, peut-être ne se soumettront-ils pas facilement.

*Travail* ne reprend pas = la misère grandit et le nombre des nécessiteux augmenté naturellement des militaires qui reviennent, des gardes nationaux à qui on supprime la paie = et des exigences des propriétaires qui veulent de l'argent, on exécute la loi, c'est-à-dire foutent [sic] carrément les gens sur le pavé, très heureux encore lorsqu'ils laissent emporter leurs débris de meubles [...].

IV

LES ELUS DU 26 MARS

AFFICHE, AUX DEMOCRATES SOCIALISTES DU XVII<sup>e</sup>

La République est en péril : pour la sauver, il faut une économie scrupuleuse dans les Finances, une activité sans relâche, un sacrifice jusqu'à la mort. C'est ainsi que, dans une situation pareille, nos pères de 93 ont tiré la France de l'abîme et l'ont conduite au triomphe.

Nous croyons capables d'imiter cet exemple sublime, les Citoyens

CHALAIN	} de l'Internationale
CLÉMENT (ÉMILE)	
FAILLET	
GÉRARDIN	
VARLIN	

REGLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE  
DU XVII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT<sup>2</sup>

*Article 1<sup>er</sup>* : La Commission est composée des chefs des principaux services de la Municipalité, lesquels sont les suivants :

- |  |         |
|--|---------|
| 1 <sup>o</sup> Recensement, statistique, élections | MARTINE |
| 2 <sup>o</sup> Travail                             | DIANOUX |
| 3 <sup>o</sup> Finances                            | PICOT   |

<sup>1</sup> Murailles politiques, t. II, p. 116. Les élus seront, dans l'ordre, E. Varlin, 9.356 voix, L.-E. Clément, de la Chambre syndicale des ouvriers cordonniers (A.I.T.), 7.121, Ch. Gérardin, graveur, 7.142, Chalain, 4.545, Malon, 4.199 (s'il a si peu de voix et vient en dernier c'est qu'on lui reproche son attitude ambiguë au moment du 18 mars et de l'occupation par les insurgés de la mairie). E. Faillet, le futur biographe de Varlin, porté sur cette liste n'aura que 3.548 voix. Inscrits : 26.574; votants : 11.394.

<sup>2</sup> Une copie de ce règlement se trouve dans le dossier d'E. Bozier aux A.H.G., III<sup>e</sup> conseil, n<sup>o</sup> 1309. Au sein de cette commission, on peut compter au moins en toute certitude comme Internationaux Bozier lui-même, commerçant papetier, Bonnefont, comptable, Martine, Davoust, J. Sassin, graveur sur métaux.

4 <sup>o</sup> Subsistances	BONNEFONT
5 <sup>o</sup> Assistance	DAVOUST
6 <sup>o</sup> Logement	SASSIN
7 <sup>o</sup> Sûreté ou police	MICHEL
8 <sup>o</sup> Instruction communale	RAMA
9 <sup>o</sup> Garde nationale	JACQUIN
10 <sup>o</sup> Hygiène, salubrité	LECAMP
11 <sup>o</sup> Secrétariat, archives	BOZIER

*Article 2:* La commission se réunit tous les matins à la Mairie salle du conseil, assistée autant que possible d'au moins un des membres de la Commune qui préside la réunion [...].

*Article 5:* Chaque conseiller est responsable devant la Commune des services dont il a accepté la direction.

*Article 6:* Une fois par semaine, il remet au secrétaire, qui le constate au procès-verbal, un rapport écrit sur son service.

*Article 7:* [...] Un secrétaire adjoint est placé hors la porte d'entrée, pour transmettre aux membres présents, les communications urgentes qui lui seront apportées.

Le secrétaire délégué  
E. BOZIER

## REDDITION DE COMPTE DES ELUS A LEURS ELECTEURS<sup>1</sup>

### COMMUNE DE PARIS MAIRIE DU 17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

Citoyens,

C'est un devoir et une satisfaction pour nous de vous tenir au courant des affaires publiques et de vous communiquer nos impressions.

De grandes et belles choses se sont accomplies depuis le 18 mars, mais notre œuvre n'est pas achevée; de plus grandes encore doivent s'accomplir et s'accompliront, parce que nous poursuivons notre tâche sans trêve, sans crainte ni dans le présent ni dans l'avenir.

Mais pour cela, il nous faut conserver tout le courage, toute l'énergie que nous avons eus jusqu'à ce jour, et, qui plus est, il faut nous préparer à de nouvelles abnégations, à tous les périls, à tous les sacrifices: plus nous serons prêts à donner, moins il nous en coûtera. Le salut est à ce prix, et votre attitude prouve suffisamment que vous l'avez compris.

<sup>1</sup> Murailles politiques, t. II, pp. 382-383. C'est dans un tel texte qu'on peut voir combien se mêlent, s'entrecroisent en un ensemble indissoluble thèmes nouveaux et langage traditionnel de la Révolution française. Le fait même de procéder à une « reddition de comptes » à ses mandants prouve que l'International de 1871 respecte le mandat « impératif » qui lui a été confié, conduite et procédé chers aux sans-culottes de 1792-1793. A signaler qu'un texte rigoureusement identique a été publié par les membres de la Commune pour le XVIII<sup>e</sup> arrondissement: Journal officiel, 5 mai 1871. Ici encore, l'allusion au paysan, à Jacques Bonhomme, ne peut-être imputable qu'à André Léo, auteur de l'Appel aux Travailleurs des campagnes, avec Malon. Ce sont surtout les Internationaux qui se sont préoccupés du problème de la province rurale.

Une guerre sans exemple dans l'histoire des peuples nous est faite: elle nous honore et flétrit nos ennemis. Vous le savez, tout ce qui est vérité, justice ou liberté n'a jamais pris place sous le soleil sans que le peuple ait rencontré devant lui et armés jusqu'aux dents, les intrigants, les ambitieux et les usurpateurs qui ont intérêt à étouffer nos légitimes aspirations.

Aujourd'hui, citoyens, vous êtes en présence de deux programmes:

Le premier, celui des royalistes de Versailles, conduits par la chouannerie légitimiste et dominés par des généraux de coup d'état et des agents bonapartistes, trois partis qui se déchireraient même après la victoire, et se disputeraient les Tuileries.

Ce programme, c'est l'esclavage à perpétuité, c'est l'avilissement de tout ce qui est peuple; c'est l'étouffement de l'intelligence et de la justice; c'est le travail mercenaire; c'est le collier de misère rivé à vos cous; c'est la menace à chaque ligne. On y demande votre sang, celui de vos femmes, celui de vos enfants; on y demande nos têtes, comme si nos têtes pouvaient boucher les trous qu'ils font dans vos poitrines, comme si nos têtes pouvaient ressusciter ceux qu'ils vous ont tués et fusillés.

Ce programme, c'est le peuple à l'état de bête de somme, ne travaillant que pour un amas d'exploiteurs et de parasites, que pour engraisser des têtes couronnées, des ministres, des sénateurs, des maréchaux, des archevêques et des jésuites.

C'est Jacques Bonhomme à qui l'on vend depuis ses outils jusqu'aux planches de sa cahute, depuis la jupe de sa ménagère jusqu'aux langes de ses enfants pour payer les lourds impôts qui nourrissent le roi et la noblesse, le prêtre et le gendarme.

L'autre programme, Citoyens, c'est celui pour lequel vous avez fait trois révolutions; c'est celui pour lequel vous combattez aujourd'hui; c'est celui de la Commune, le vôtre enfin.

Ce programme, c'est la revendication des droits de l'homme; c'est le peuple maître de ses destinées; c'est la justice et le droit de vivre en travaillant; c'est le sceptre des tyrans brisé sous le marteau de l'ouvrier; c'est l'outil l'égal du capital; c'est l'intelligence primant la ruse et la sottise; c'est l'égalité d'après la naissance et la mort [...].

La révolution qui s'accomplit est l'œuvre du peuple: quoiqu'en disent nos ennemis, ce n'est pas là une insurrection conduite par une poignée de factieux: votre révolution, Citoyens, a des armées disciplinées; vous avez des forts, des canons; vos bataillons traversent librement la capitale; toutes les rues, toutes les avenues vous appartiennent; votre drapeau flotte partout; Paris ce grand Paris est votre camp!

Non, ce n'est plus cette poignée de braves retranchés derrière une barricade manquant de cartouches et de commandement; ce n'est plus 1830 ni 48; c'est le soulèvement d'un grand peuple qui veut vivre ou mourir.

Et il faut vaincre, parce que la défaite ferait de vos veuves des victimes pourchassées, maltraitées, et vouées au courroux de vainqueurs farouches; parce que vos orphelins seraient livrés à leur merci et poursuivis comme de petits criminels; parce que Cayenne serait repeuplé et que les travailleurs y finiraient leurs jours rivés à la même chaîne que les voleurs, les faussaires et les assassins; parce que demain les prisons seraient pleines et que les sergents de ville solliciteraient l'honneur d'être vos geôliers et les gendarmes vos gardes chiourmes; parce que les fusillades de juin recommenceraient plus nombreuses et plus sanglantes!

Vainqueurs, c'est non seulement votre salut, celui de vos femmes, celui de vos enfants, mais encore celui de la République et de tous les peuples!

Pas d'équivoque, celui qui s'abstient ne peut même pas se dire républicain.

Ceux que la couleur de notre drapeau effrayait doivent être rassurés; il n'est rouge que du sang du peuple, et non d'un autre.

Les royalistes, eux, ont ensanglanté leur loque blanche; les impérialistes ont vendu le drapeau tricolore, sans se soucier de ses souvenirs glorieux; seul le drapeau rouge flotte partout et le peuple a partout pardonné; seul il flotte vierge de honte et d'infamie.

Courage donc, nous touchons au terme de nos souffrances. Il ne se peut pas que Paris s'abaisse au point de supporter qu'un Bonaparte le reprenne d'assaut. Il ne se peut pas qu'on rentre ici régner sur des ruines et des cadavres! Il ne se peut pas qu'on subisse le joug des traîtres qui restèrent des mois entiers sans tirer sur les Prussiens et qui ne restent pas une heure sans nous mitrailler.

Des femmes, des enfants, des vieillards, des innocents sont tombés sous leurs coups; ce n'est pas seulement Paris qui est frémissant de rage et d'indignation, mais la France, la France toute entière s'agite, écorchée, furieuse! Cette belle France qu'ils ont ruinée et livrée et dont ils voudraient se partager les restes comme des oiseaux de proie abattus dans un champ de carnage!

Allons, pas d'inutiles! Que les femmes consolent les blessés; que les vieillards encouragent les jeunes gens; que les hommes valides ne regardent pas à quelques années près pour suivre leurs frères et partager leur péril. Ceux qui, ayant la force, se disent hors d'âge, se mettent dans le cas que la Liberté les mette un jour hors la loi. Et quelle honte pour ceux-là!

C'est une dérision! Les gens de Versailles, Citoyens, vous disent découragés et fatigués; ils mentent et le savent bien. Est-ce quand tout le monde vient à vous; est-ce quand de tous les coins de Paris on se range sous votre drapeau; est-ce quand les soldats de la ligne, vos frères, vos amis, se retournent et tirent sur les gendarmes et les sergents de ville qui les poussent à vous assassiner; est-ce quand la désertion se met dans les rangs de nos ennemis, quand le désordre, l'insurrection règnent parmi eux et que la peur les terrifie, que vous pourriez être découragés et désespérer de la victoire?

Est-ce quand la France toute entière se lève et vous tend la main; est-ce quand on a su souffrir si héroïquement pendant huit mois, qu'on se fatiguerait de n'avoir plus que quelques jours à souffrir, surtout quand la liberté est au bout de la lutte? Non! Il faut vaincre et vaincre vite; et avec la paix, le laboureur retournera à sa charrue, l'artiste à ses pinceaux, l'ouvrier à son atelier; la terre redeviendra féconde et le travail reprendra. Avec la paix nous accrocherons nos fusils et reprendrons nos outils<sup>1</sup> et, heureux d'avoir bien rempli notre devoir, nous aurons le droit de dire un jour:

*Je suis un Soldat-Citoyen de la Grande Révolution*

Paris, le 29 avril 1871

Les Membres de la Commune  
GERARDIN, E. CLEMENT, CHALAIN,  
A. DUPONT, MALON

<sup>1</sup> On sent bien entendu dans tout ce texte des souvenirs *immédiats* de 1793; ne retrouve-t-on pas, ou presque les termes du rapport de Barère au Comité de Salut public, le 23 août 1793: «Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des tentes et des habits, les enfants mettront le vieux linge

LETTRE DE CH. LIMOUSIN A MALON, MEMBRE DE LA  
COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'ÉCHANGE<sup>1</sup>

Paris, le 17 avril

Mon cher Malon

Chalain m'ayant dit et vous m'ayant confirmé qu'il serait possible de me faire entrer dans la sous-commission de Travail et d'Échange, je me suis livré à la confection d'un petit travail, que vous trouverez ci-joint, sur un des points importants de la question sociale. Ce travail, sous la forme d'une lettre à la Commune, pourrait être publié et expliquerait ma nomination. Enfin, voyez. La question que je soulève est importante, elle peut être résolue, au moins en principe, de suite.

Bien à vous

Charles Limousin  
Rue Mouton-Duvernet, 19, Paris-Montrouge

*La revanche*

La revanche, nous l'aurons; il n'y a même aucune imprudence à le dire assez haut pour que les Allemands l'entendent: ces admirateurs de Wagner ont assez travaillé à préparer la leur, et ils nous estiment assez pour prévoir cela, lors même que nous ne le porterions pas à leur connaissance.

Cette revanche sera de deux natures: reconstitution de l'intégrité nationale par le retour à la mère patrie des deux provinces gauloises dont la Germanie va nous faire sanctionner le vol, rétablissement dans le monde de l'influence française qui va disparaître momentanément par suite des trois naufrages de Sedan, Metz et Bordeaux.

Cette revanche, Bismarck et son auguste maître – plaçons les hommes par rang de valeur – espèrent bien nous imposer des conditions assez dures pour qu'elle ne puisse jamais venir, ou tout au moins qu'elle se fasse attendre longtemps.

En cela, il se trompent, notre race est trop vivace, trop orgueilleuse, trop jalouse de son rôle dans le monde pour subir longtemps une situation humiliante, quoi qu'ils disent et qu'ils fassent, la revanche viendra, et prochainement.

Seulement, il y a deux chemins pouvant nous conduire à ce but, l'un est la

en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République.» Mais ce passage précis est bien de membres de l'Internationale. A la séance du 29 mars 1871 du Conseil fédéral, G. Bertin déclarait textuellement: «Une des plus graves questions qui doivent nous préoccuper, c'est celle relative à l'ordre social. Notre révolution est accomplie, *laissons le fusil et reprenons l'outil*» (souligné par moi). Goullé rétorque qu'il «n'est absolument pas de cet avis; – il faut se tenir sur ses gardes», et pour Hamet: «La garde est facile à établir, le travail l'est moins; prenons nos outils, au premier coup de tambour nous saurons retrouver notre fusil.» Séances officielles, p. 157.

<sup>1</sup> I.I.S.G., Fonds Descaves. Ch. Limousin, ancien «Gravilliers» qu'on classe volontiers comme un «renégat», a tout de même voulu participer à l'œuvre sociale de la Commune. Il appartient semble-t-il à la section du XII<sup>e</sup>. Je cite son texte – selon toute probabilité écrit avant le 18 mars – pour qu'on saisisse mieux la façon dont les Internationaux envisageaient la défaite et la «revanche». Trouve-t-on trace ici de «chauvinisme»? il est d'abord question de la République.

monarchie souhaitée par tous les égoïstes, tous les rampants français, par Guillaume et Bismarck eux-mêmes – ici rétablissons-les dans l'ordre hiérarchique.

On raconte, et cela doit être vrai, que l'auguste amateur de chopes des bords de la Sprée a, tout préparés dans le portefeuille de son archi-chancelier deux traités à faire sanctionner par l'assemblée nationale dont la libre élection l'intéresse tant. Si le parlement de Bordeaux veut consentir à créer un ordre de choses qui ne fasse pas tache dans l'habit d'Arlequin des grandes puissances d'Europe, c'est-à-dire, s'il acclame ou proclame un roi ou un empereur, on montrera l'un de ces traités; dans le cas contraire, si la République était maintenue, on exhiberait l'autre.

En agissant de la sorte, S[a] M[ajesté] Guillaume prouve, une fois de plus, que pour être monarque, on n'en est pas moins homme, et que cette espèce égoïste et féroce du genre carnivore qui s'appelle souverain a, dans une certaine mesure, le sentiment de la solidarité, solidarité si bien exprimée par le proverbe: s'entendre comme larrons en foire.

Mais, comme – à peu d'exceptions près – nous avons, nous autres Français, à nous occuper plutôt de ce qui peut être utile à la France que de ce qui peut plaire à Guillaume, je veux essayer de faire comprendre à cette nombreuse catégorie d'égoïstes qui placent leur sacoche au-dessus de leur patrie, que leur intérêt, leur sacro-saint intérêt, leur commande de pousser à la République, à la République démocratique, et j'ajouterai même sociale.

Tout d'abord, il est un point incontestable et que j'ai tout d'abord [sic] établi, c'est la nécessité d'une revanche. Vous entendrez dans peu d'années, dans peu de mois, le concert qui va s'élever à ce sujet; tout le monde y fera sa partie, et les plus féroces égoïstes feront plus haut que tous les autres rimer *déboires* avec *victoires*. Ce sera une mode, une rage. L'opinion publique exercera à cet égard une telle pression que, quel que soit le gouvernement établi – fût-ce celui de la paix à tout prix – il devra faire pivoter sa politique autour de cet objectif.

Si le gouvernement est une monarchie, ce qui suppose suppression de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, de la liberté d'association et de bien d'autres libertés, la préoccupation générale se traduira par un système politique dans lequel tout sera sacrifié au militarisme; à côté de l'armée permanente, cette base indispensable de toute monarchie, nous nous verrons tous, jusqu'à cent vingt-cinq ans, enrégimentés dans des *bans* à n'en plus finir, la taille prise dans un ceinturon, la cartouchière au côté, le Chassepot au bras. Puis à la première occasion qui se présentera – et elle se présentera – d'une coalition provoquée par les prétentions allemandes, la France formera un appoint considérable dans les forces à mettre en ligne, et nous nous ruerons à notre tour sur cette Alsace et cette Lorraine qu'on nous aura volées, et nous les ravagerons, histoire de leur faire mieux sentir les douceurs du régime monarchique français.

Mais si c'est la République qui est choisie à Bordeaux, la scène change; sans doute l'objectif est le même, mais les moyens mis en œuvre ne sont plus les mêmes. Certainement nous ne désarmons pas, en ce sens que tous, tant pour préserver notre liberté que pour sauvegarder notre indépendance nationale, nous entreons dans les rangs d'une milice citoyenne, commandée par des chefs élus; mais plus d'armée permanente qui nous fusille si nous voulons renvoyer des hommes indignes placés par erreur à la tête des affaires, plus de sergents de ville rétablissant l'ordre dans les rues et le supprimant à coups de cassette dans l'organisme humain. Et pourquoi faire de telles armes, quand un bout de papier fréquemment mis dans une boîte est beaucoup plus efficace?<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Entendons évidemment le bulletin de vote mis dans l'urne.



Sous un pareil ordre de choses, l'industrie et le commerce n'étant plus entravés prennent un développement extraordinaire, les questions sociales sont étudiées, les solutions expérimentées, puis appliquées en grand, successivement; les idées de fraternité des peuples acquièrent une nouvelle puissance. Par l'exemple de notre prospérité, grâce à l'action de notre propagande, les citoyens allemands en viennent à convenir avec Jacoby et Liebknecht<sup>1</sup> que si nous avons été des imbéciles jusqu'à Sedan, ils ont été, eux, des idiots depuis; ils chassent leurs burgraves, margraves, électeurs, grands-ducs, rois et empereurs, proclament la République, nous tendent une main fraternelle. Ce jour-là, jour de la fondation des Etats-Unis d'Europe, l'Alsace et la Lorraine, fières d'être françaises malgré tout, reviendront à l'état de France spontanément comme lors de la grande révolution les villes du Rhin et la Savoie.

De cette façon aussi nous aurons la revanche de l'humiliation, ce jour-là on dira que la France a fait définitivement triompher cet axiome: Le droit prime la force.

Voilà les deux routes qui s'ouvrent devant les représentants du peuple, par conséquent devant les électeurs. Qu'ils soient généreux et républicains, ou sans opinion politique, elles sont également onéreuse ou avantageuse.

Qu'on choisisse!

Charles Limousin

## V

### QUELQUES TEXTES EMANANT DES SECTIONS DES BATIGNOLLES ET DES TERNES

#### SEANCE DU 22 AVRIL DE LA SECTION DES BATIGNOLLES<sup>2</sup>

Aux citoyens membres de la Commune.

Citoyens,

Des agents provocateurs, des femmes, excitées sans doute par des prêtres, colportent journellement des outrages et des calomnies qui sont de nature, si on ne les réprime pas, à décourager la défense de Paris. A tout instant vous entendez parler de pillage et de vols qui sont imaginaires ou qui ne sont que le raconter dénaturé des perquisitions légales qui sont ordonnées.

L'Association internationale des travailleurs (section des Batignolles) s'est justement émue de ces bruits, et, appliquant le droit et le devoir d'initiative de chaque citoyen, a voté, dans sa séance du 22 avril, et vous propose le projet de décret ci-joint.

Pour la section des Batignolles  
Le président de la séance  
LÉGALITÉ

<sup>1</sup> Jacoby, vieux militant démocrate allemand, avait été emprisonné le 13 septembre 1870 pour avoir attaqué la politique bismarckienne d'annexion. W. Liebknecht et Bebel le furent du 17 décembre 1870 jusqu'au 28 mars 1871, pour la même raison.

<sup>2</sup> Le Cri du Peuple, n° 56, 26 avril 1871.

*Projet de décret*

La Commune de Paris,

Considérant que les calomnies qui courent dans certain public sont de nature à entraver la défense et à soulever la province contre Paris.

Attendu que les défenseurs de Paris sont accusés de pillage par des agents provocateurs.

Attendu que dans un gouvernement bien constitué, la police doit être faite par les citoyens eux-mêmes.

Décète :

Art. 1<sup>er</sup>. Tout citoyen colportant des bruits de pillage, sans les dénoncer immédiatement à l'autorité, sera arrêté, et si le fait est faux, puni comme calomniateur.

Art. 2. Tout citoyen soupçonné de connaître un fait *véritable* de pillage, et qui n'en aura pas fait part à l'autorité compétente, sera arrêté comme complice et condamné à la même peine que les vrais coupables.

Art. 3. La Garde nationale est chargée de l'exécution du présent décret.

ADRESSE AU CITOYEN MALON MEMBRE DE LA COMMUNE<sup>1</sup>

17 mai 1871

La section internationale des Batignolles, dans sa séance du 16, après avoir entendu diverses questions qui lui ont paru urgentes, ont voté [sic] la résolution suivante.

Considérant qu'il est urgent que chaque arrondissement dirige ses propres affaires et qu'il est question de transporter tous les fusils à Saint Thomas d'Aquin<sup>2</sup> afin d'en faire la réparation, mais si par hasard les versaillais venaient à entrer dans Paris et qu'ils occupent le quartier Saint Thomas, les légions se trouveront sans armes et sans pièces nécessaires à la réparation de [celles] qui seraient à réparer par suite des combats,

Demandons à la municipalité de réquisitionner l'atelier avenue de Saint-Ouen 76 et de le placer sous le contrôle d'un chef actif et responsable.

Demandons la réquisition de l'atelier du sieur Godillot, franc-fileur,<sup>3</sup> et que l'on y fasse les travaux au compte de la Commune.

Que l'on réorganise les bataillons de guerre du 33<sup>e</sup> qui est dissous,<sup>4</sup> afin de participer au danger de nos braves défenseurs qui sont au feu depuis 10 ou 15 jours.

Nous comptons, Citoyen, sur votre concours actif pour prendre nos vœux en considération.

Le secrétaire-correspondant  
SÉVIN

<sup>1</sup> Coll. L. Centner.

<sup>2</sup> Avec le Louvre, plus connu, Saint Thomas d'Aquin est l'un des ateliers de réparation et de fabrication d'armes les plus importants pendant la Commune.

<sup>3</sup> L'entrepreneur de chaussures Godillot, un des plus solides exploiters des ouvriers cordonniers, continue à travailler pendant la Commune pour la Garde nationale. Ce «privilège», laissé à un membre des plus éminents de la «féodalité industrielle» n'a cessé de susciter les protestations des diverses coopératives et de la Chambre syndicale des Cordonniers. André Léo s'en est faite volontiers l'écho dans le journal *La Sociale*. Plusieurs réunions publiques avaient dès le Siègè réclamé la confiscation de la fabrique.

<sup>4</sup> On lira ici les compagnies de guerre du 33<sup>e</sup> bataillon. Celui-ci avait été dissous

ADRESSE DU 20 MAI 1871<sup>1</sup>

Les sections de l'Internationale des Travailleurs des Batignolles et des Ternes réunies déclarent :

Qu'elles approuvent le citoyen Malon dans sa conduite énergique; il est toujours le défenseur des principes Socialistes que l'assemblée a votés dans ses différents Congrès et pour lesquels il a longtemps combattu; elles déclarent en outre qu'elles protestent contre les attaques qui ont été faites contre lui, qu'elles sont décidées à l'appuyer, et elles chargent leur secrétaire d'en prévenir le Comité du Salut public.

Le président.  
Henri BARDOUT

Les assesseurs  
BOZIER, ANDRÉ

SEANCE DU 20 MAI 1871<sup>2</sup>

Les sections de l'Internationale des Batignolles et des Ternes réunies,

Considérant qu'un des buts principaux du socialisme est l'équitable répartition du travail entre tous les citoyens et toutes les citoyennes; que le socialisme doit faire disparaître à tout jamais les monopoleurs et les exploiteurs.

Considérant que les municipalités des divers arrondissements de Paris ont été invitées à réquisitionner des locaux pour y installer des ateliers.

Considérant que la municipalité du XVII<sup>e</sup> arrondissement a installé des ateliers; que le Comité des citoyennes pour la défense de Paris, siégeant rue du Boulevard, 13<sup>3</sup>, a fait appel à toutes les citoyennes sans travail; que cet appel a été entendu et que déjà un grand nombre de citoyennes se sont fait inscrire pour obtenir du travail.

Considérant que la Commission du Travail et de l'Echange avait promis de répartir le travail entre tous les arrondissements; que cette promesse n'a pas été réalisée; qu'il est urgent de ne pas faire attendre en vain les citoyennes inscrites pour obtenir du travail, quand les citoyens sont au feu.

Considérant que la Commission du Travail et de l'Echange, loin de réaliser sa promesse, laisse le travail entre les mains des exploiteurs et des monopoleurs.

Demandent dans le plus bref délai l'équitable répartition du travail entre les comités des divers arrondissements de Paris.

Le président  
Henri BARDOUT

Assesseurs  
BOZIER, ANDRÉ, Jules SASSIN

pour modérantisme. On semble vouloir le reconstituer sur de nouvelles bases.  
<sup>1</sup> Coll. L. Centner. Les sections prennent le parti de Malon qui vient de signer le manifeste de la «minorité» de la Commune. H. Bardout, président, est ouvrier serrurier.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Aujourd'hui rue Darcet. Sur le Comité des femmes du XVII<sup>e</sup>, voir E. Thomas, Les Pétroleuses, passim.

LA FORMATION DE LA SECTION MALESHERBES<sup>1</sup>  
LETTRE A B. MALON

Paris, le 26 avril 1871

Cher citoyen

Nous n'avons pas de section de l'Internationale dans le huitième [arrondissement] et j'ai l'intention d'en fonder une, qui ne fera que suivre l'exemple que lui donne celle des Batignolles, votre ouvrage. Veuillez donc nous aider de votre bienveillant concours en venant faire l'ouverture de notre première séance, qui aura lieu le 27 courant à 8 h. du soir, 24 rue Malesherbes. La section des Batignolles y enverra des délégués. Nous avons pour noyau les Citoyens Légalité, Bonnefond, Jauffrey, Pauloin et moi. Veuillez faire délivrer des livrets pour première inscription jusqu'à parfaite organisation.

Salut et Egalité

Le L[ieutenant]t-colonel de la VIII<sup>e</sup> [légion]

SCHMELTZ

<sup>1</sup> Coll. L. Centner. On trouve aux A.P.Po., B/a 439, pièce 5364, une liste de membres de l'Internationale «adressée par la Justice militaire», qui ne peut être que celle des membres de la nouvelle section Malesherbes: E. Schmeltz, capitaine au long cours, G. Bonnefond, étudiant, Ch. Légalité, ouvrier serrurier, Pauloin, ouvrier tôlier, A. Lebas père, employé, G. Caminade, artiste peintre, F. Lacour, officier, Ch. L'Etienne, voyageur de commerce, A. Lebas fils, employé, A. Schmidt, employé, A. Denneville, employé. Ainsi peut-on se faire une idée de ce qu'étaient les membres fondateurs d'une section, qui assurément n'a pas eu grand temps pour étendre son audience.